



Division des lois et de la légistique

DIRECTION DE LA SÉANCE

Les ordonnances prises sur le fondement de l'article 38 de la Constitution

S O M M A I R E

Pages

INTRODUCTION.....	5
I. L'HABILITATION À LÉGIFÉRER PAR ORDONNANCES.....	11
A. LE RÉGIME JURIDIQUE	11
1. <i>Les conditions relatives à la définition du périmètre de l'habilitation</i>	<i>11</i>
a) L'exécution justifiée du programme du Gouvernement.....	11
b) Des mesures qui relèvent normalement du domaine de la loi	13
c) Le respect des règles et principes de valeur constitutionnelle.....	15
2. <i>Les conditions de délai</i>	<i>17</i>
3. <i>L'origine de la demande d'habilitation</i>	<i>18</i>
a) La demande d'habilitation ne peut être faite que par le Gouvernement	18
b) La demande d'habilitation peut résulter de l'adoption d'un amendement gouvernemental.....	19
4. <i>Le caractère impersonnel de la loi d'habilitation</i>	<i>20</i>
B. LA PRATIQUE.....	21
1. <i>La période la plus récente a consacré de nouvelles pratiques en ce qui concerne le support ainsi que l'origine de la demande d'habilitation.....</i>	<i>21</i>
a) Des projets d'habilitation aux articles d'habilitation	21
b) Des articles d'habilitation souvent introduits par voie d'amendement	24
2. <i>Les délais d'habilitation se sont sensiblement allongés au cours des dernières années et l'habilitation a parfois dû être renouvelée ou prorogée</i>	<i>29</i>
a) Des délais hétérogènes.....	29
b) Le renouvellement des habilitations.....	32
3. <i>Une situation nouvelle apparue depuis 2002 : l'habilitation non utilisée</i>	<i>36</i>
II. LES ORDONNANCES	43
A. LE RÉGIME JURIDIQUE DES ORDONNANCES	43
1. <i>Les ordonnances : des actes de forme réglementaire avant leur ratification.....</i>	<i>43</i>
2. <i>Le régime contentieux des ordonnances</i>	<i>44</i>
B. LA PRATIQUE.....	50
1. <i>Des vagues annuelles d'ordonnances plus importantes depuis 2000 malgré de fortes variations d'une année sur l'autre</i>	<i>50</i>
2. <i>Une banalisation des domaines concernés par les ordonnances.....</i>	<i>51</i>
a) La législation par voie d'ordonnance connaît des domaines de prédilection	51
b) Depuis 2003, le périmètre des ordonnances s'est singulièrement élargi et diversifié	53
III. LA RATIFICATION DES ORDONNANCES.....	55
A. LE RÉGIME JURIDIQUE DE LA RATIFICATION	55
1. <i>Le dépôt du projet de loi de ratification dans le délai prescrit sous peine de caducité de l'ordonnance</i>	<i>55</i>
2. <i>La ratification expresse, seule modalité désormais autorisée.....</i>	<i>55</i>
3. <i>Les effets de la ratification.....</i>	<i>58</i>
a) La consolidation de l'ordonnancement juridique	58
b) L'impact sur les questions prioritaires de constitutionnalité	59

B. LA PRATIQUE.....	60
1. <i>Une pratique fluctuante de la ratification et des délais de ratification tributaires des lois de simplification du droit</i>	61
a) Les ratifications expresses : une tendance de fond avant d'être une obligation constitutionnelle	61
b) Des délais de ratification inégaux	62
2. <i>Comme pour les habilitations, de nouvelles pratiques sont apparues en ce qui concerne le support et l'origine des mesures de ratification</i>	63
a) Le dépôt d'un projet de loi de ratification n'est plus systématique	63
b) Des projets de loi de ratification qui servent moins à ratifier qu'à prévenir la caducité.....	65
c) Le développement de l'initiative parlementaire en matière de ratification	67
ANNEXES.....	71
ANNEXE 1 : TABLEAU DES LOIS D'HABILITATION, DES ORDONNANCES ET DES LOIS DE RATIFICATION PUBLIÉES AU COURS DE LA PÉRIODE 1984-2006	71
ANNEXE 2 : TABLEAU DES ORDONNANCES PUBLIÉES AU COURS DE LA PÉRIODE 2007-2013	89
ANNEXE 3 : LISTE DES LOIS D'HABILITATION, DES ORDONNANCES ET DES LOIS DE RATIFICATION (1984-2013)	136
ANNEXE 4 : LES ORDONNANCES PUBLIÉES SUR LE FONDEMENT DE L'ARTICLE 74-1 DE LA CONSTITUTION	187

INTRODUCTION

La présente étude concerne les ordonnances prises sur le fondement l'article 38 de la Constitution, c'est-à-dire les ordonnances résultant d'une habilitation législative donnée au Gouvernement pour la mise en œuvre de son programme.

L'article 38 constitue, avec l'article 74-1 de la Constitution, une des deux procédures qui permettent aujourd'hui de légiférer par voie d'ordonnance hors situation exceptionnelle.

Pour mémoire, les articles 47 et 47-1 de la Constitution, restés inutilisés à ce jour, autorisent la mise en vigueur, par voie d'ordonnance, du projet de loi de finances et du projet de loi de financement pour la sécurité sociale en cas de non adoption de ces textes par le Parlement dans les délais constitutionnels. Par ailleurs, l'article 92 de la Constitution, aujourd'hui abrogé¹, a permis l'adoption d'ordonnances organiques en vue de la mise en place des institutions de la Ve République.

LE RECOURS À L'ARTICLE 38 S'EST NETTEMENT INTENSIFIÉ DEPUIS 2003

L'article 38 de la Constitution, qui tire les conséquences des pratiques des décrets lois qui s'étaient imposés sous la III^e et IV^e République, a été utilisé pour la première fois en 1960 afin de justifier l'habilitation accordée au Gouvernement pour prendre certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'État, à la pacification et à l'administration de l'Algérie.

Au cours des trente premières années de la procédure de l'article 38 (1960-1990), quelques 25 lois d'habilitation ont été adoptées sur le fondement desquelles 158 ordonnances ont été prises dans des domaines très divers tels que l'outre-mer, la fiscalité ou la législation sociale ; une trentaine seulement ont été expressément ratifiées.

À partir des années 90, on observe une augmentation du recours aux ordonnances de l'article 38, afin d'actualiser, notamment, le droit ultra-marin. **Cette tendance s'intensifie nettement à partir de 2003. Ainsi, entre 2004 et 2013 (10 années), 357 ordonnances ont été publiées sur le fondement de l'article 38, soit 2,3 fois plus que le nombre d'ordonnances publiées entre 1984 et 2003 (20 années).**

¹ Abrogé par la loi constitutionnelle n° 95-880 du 4 août 1995.

La procédure de l'article 38 de la Constitution en chiffres

Année	Nombre de lois contenant des mesures d'habilitation	Nombre d'ordonnances publiées	Nombre d'ordonnances expressément ratifiées
1984	0	2	8
1985	1	9	0
1986	2	8	0
1987	0	0	0
1988	0	0	0
1989	1	0	0
1990	0	2	0
1991	1	5	7
1992	1	22	22
1993	0	0	0
1994	0	0	0
1995	1	0	0
1996	3	9	2
1997	0	0	1
1998	1	20	1
1999	2	0	20
2000	1	29	0
2001	3	19	2
2002	5	12	4
2003	7	18	31
1984-2003	29	155	98
2004	9	52	62
2005	10	83	8
2006	9	24	20
2007	12	15	43
2008	11	27	9
2009	9	41	68
2010	11	25	29
2011	8	37	14
2012	8	32	28
2013	11	21	23
2004-2013	98	357	304

UNE PORTÉE ENCORE RELATIVE DE L'ARTICLE 74-1 PAR RAPPORT À LA PROCÉDURE DE L'ARTICLE 38

Entre 1990 et 2002, 70 % des ordonnances publiées ont concerné les outre-mer. Cette situation a conduit le constituant à prévoir, **lors de la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, une procédure spéciale d'habilitation pour le droit applicable aux outre-mer avec l'adoption de l'article 74-1 de la Constitution.**

Contrairement à l'article 38, le Gouvernement n'a pas besoin de demander une habilitation spécifique. Il dispose d'une habilitation **permanente** pour prendre des ordonnances, dans les matières qui demeurent de la compétence de l'État, en vue d'étendre, avec les adaptations nécessaires, les dispositions de nature législative en vigueur en métropole ou d'adapter les dispositions de nature législative en vigueur à l'organisation particulière des collectivités d'outre-mer et en Nouvelle Calédonie. L'article 74-1 peut être utilisé sous réserve que la loi n'ait pas expressément exclu, pour les dispositions en cause, le recours à cette procédure. Les ordonnances, prises en conseil des ministres après avis des assemblées différentes et du Conseil d'État **doivent impérativement être ratifiées dans un délai de dix-huit mois suivant leur publication sous peine de caducité.**

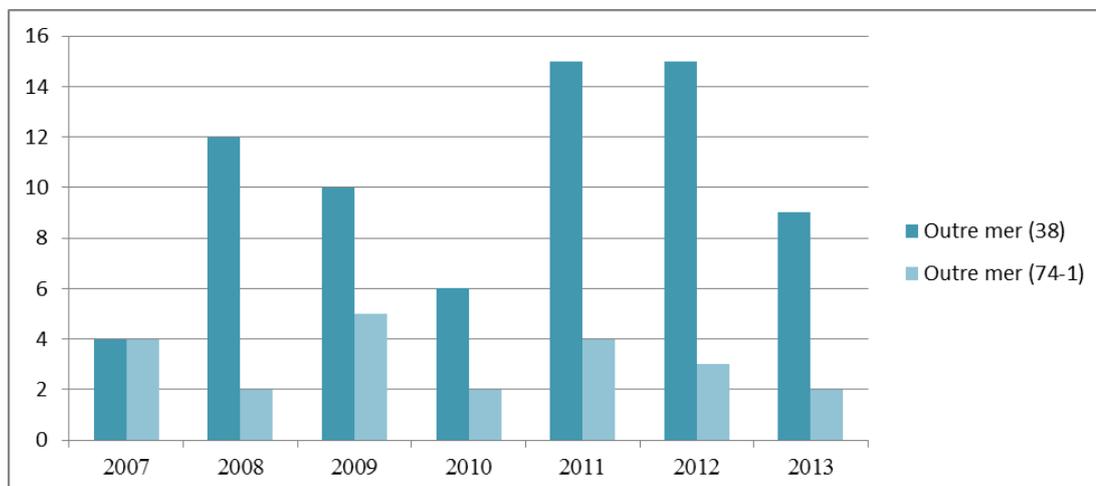
À ce jour, 28 ordonnances ont été publiées sur le fondement de l'article 74-1 entre 2005 et 2013 (*cf.* Annexe 4), **26 ont été ratifiées** dans les délais et 2 n'ont pas été ratifiées dans les délais.

L'actualisation du droit applicable aux outre-mer est un domaine de prédilection de la législation par voie d'ordonnances. En 2012, près de la moitié des ordonnances publiées sur le fondement de l'article 38 de la Constitution ont concerné l'outre-mer¹. Il est **encore délicat d'apprécier la portée de l'article 74-1 par rapport à l'article 38 de la Constitution, ce dernier servant encore majoritairement de fondement juridique aux ordonnances publiées et applicables dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle Calédonie.** À ce jour, il n'y a pas une accélération du nombre d'ordonnances publiées sur le fondement de l'article 74-1 de la Constitution.

Ainsi, sur la période 2007-2013, pour ce qui est du droit applicable aux outre-mer, 71 ordonnances ont été publiées sur le fondement de l'article 38 de la Constitution contre 22² sur le fondement de l'article 74-1.

¹ 15 ordonnances sur 32 ont concerné l'outre-mer. Parmi les 15, deux-tiers ont modifié le droit applicable à Mayotte.

² Ce nombre prend en compte les deux ordonnances publiées mais devenues caduques faute de ratification dans les délais.

Répartition des ordonnances applicables à l'outre-mer

Organisée autour des trois temps de la procédure de l'article 38, la présente étude dresse un panorama de l'utilisation de cet article depuis 1984 et fait le point sur le régime juridique applicable et ses difficultés.

**LÉGISLATION PAR VOIE D'ORDONNANCES –
ARTICLE 38 DE LA CONSTITUTION**

	<p style="text-align: center;">I. Loi ou article d'habilitation</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet de loi (P JL) ou article initial du projet de loi - article issu d'un amendement déposé par le Gouvernement 	<p style="text-align: center;">Délai « limité » pour publier l'ordonnance, prévu par l'habilitation</p>
<p>Valeur réglementaire des dispositions de l'ordonnance</p>	<p style="text-align: center;">II. Publication de l'ordonnance</p>	<p style="text-align: center;">Délai pour déposer le P JL de ratification, prévu par l'habilitation</p>
<p>Recours devant le juge administratif</p>	<p style="text-align: center;">III. Ratification</p> <p>A. Dépôt du projet de loi de ratification de l'ordonnance Sur le bureau d'une des deux Assemblées</p> <p>CADUCITÉ de l'ordonnance si le projet de loi de ratification n'est pas déposé dans le délai prévu par la loi</p>	<p style="text-align: center;">Pas de délai</p>
<p>Valeur législative des dispositions de l'ordonnance</p> <p>Recours devant le juge constitutionnel – Question prioritaire de constitutionnalité (QCP)</p>	<p>B. Ratification de l'ordonnance par le Parlement</p> <ul style="list-style-type: none"> - sans modification - avec modifications 	

I. L'HABILITATION À LÉGIFÉRER PAR ORDONNANCES

A. LE RÉGIME JURIDIQUE

1. Les conditions relatives à la définition du périmètre de l'habilitation

a) *L'exécution justifiée du programme du Gouvernement*

Aux termes de l'article 38 de la Constitution, **l'habilitation pour légiférer par ordonnances est donnée au Gouvernement « pour l'exécution de son programme ».**

Pendant, la notion de « programme » inscrite à l'article 38 n'est pas équivalente à celle figurant à l'article 49 relatif à l'engagement de la responsabilité du Gouvernement devant l'Assemblée nationale. L'expression susvisée signifie que **le Gouvernement doit justifier la demande d'habilitation en indiquant la finalité des mesures qu'il entend prendre par voie d'ordonnance.** Le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État ont été conduits à définir la portée de cette exigence constitutionnelle.

Après avoir rappelé la lettre de la Constitution, le Conseil constitutionnel, dans sa décision n° 76-72 DC du 12 janvier 1977, affirme que « *ce texte doit être entendu comme faisant obligation au Gouvernement d'indiquer avec précision au Parlement, lors du dépôt d'un projet de loi d'habilitation et pour la justification de la demande présentée par lui, quelle est la finalité des mesures qu'il se propose de prendre*¹ ». Le juge constitutionnel a réitéré à plusieurs reprises cette obligation faite au Gouvernement de « *définir avec précision les finalités de l'habilitation* » et d'indiquer précisément le « *domaine d'intervention des mesures qu'il se propose de prendre par voie d'ordonnance.*² »

Le Conseil constitutionnel vérifie que « *les précisions requises, en vertu de l'alinéa premier de l'article 38 de la Constitution, ont été dûment fournies par le Gouvernement au soutien de sa demande d'habilitation* » (décision n° 76-72 DC du 12 janvier 1977).

Il a ainsi considéré que « *l'urgence est au nombre des justifications que le Gouvernement peut invoquer pour recourir à l'article 38 de la Constitution* » (décision n° 99-421 DC du 16 décembre 1999) et qu'elle peut résulter de la nécessité de surmonter « *l'encombrement de l'ordre du jour*

¹ Décision n° 76-72 DC du 12 janvier 1977 sur la loi autorisant le Gouvernement à modifier par ordonnances les circonscriptions pour l'élection des membres de la chambre des députés du territoire français des Afars et des Issas.

² Décision n° 86-207 DC des 25 et 26 juin 1986 sur la loi autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social et décision n° 99-421 DC du 16 décembre 1999 sur la loi portant habilitation du Gouvernement à procéder, par ordonnances, à l'adoption de la partie législative de certains codes.

parlementaire », dans la mesure où cet encombrement « *fait obstacle à la réalisation, dans des délais raisonnables, du programme du Gouvernement tendant à simplifier le droit et à poursuivre sa codification* », « *double finalité [qui] répond à l'objectif de valeur constitutionnelle d'accessibilité et d'intelligibilité de la loi* » (décision n° 2004-506 DC du 2 décembre 2004).

Compte tenu des contraintes que font peser les élections municipales et européennes sur le calendrier parlementaire de l'année 2014, M. François Hollande, président de la République, a ainsi justifié le recours accru aux ordonnances afin « de faire avancer les dossiers ». ¹

L'urgence et la technicité de certains textes constituent pour les parlementaires les deux principaux critères pour apprécier l'opportunité du recours à l'article 38. Lors de l'examen au Sénat du projet de loi de régulation bancaire et financière², M. Philippe Marini a ainsi répondu à M. Bernard Vera qui s'opposait à la procédure de l'article 38 s'agissant de la transposition de la directive 2009/110/CE du Parlement européen et du Conseil, du 16 septembre 2009, concernant l'accès à l'activité des établissements de monnaie électronique et son exercice ainsi que la surveillance prudentielle de ces établissements : « ***Les conditions de technicité et d'urgence étant remplies, la commission considère que la procédure d'habilitation se justifie. Au demeurant, nous rappelons que l'habilitation est suivie par la mise au point de l'ordonnance, par sa publication, puis par sa ratification, ce qui permet au Parlement, s'il le souhaite, d'intervenir à nouveau sur le texte et d'opérer les modifications qui lui semblent nécessaires.*** ³ »

L'appréciation de l'urgence peut toutefois donner lieu à débat comme l'illustrent les prises de paroles de certains parlementaires ultra-marins à l'Assemblée nationale lors de la deuxième séance du 29 juin 2011 où était examiné le projet de loi sur les collectivités territoriales de Guyane et de Martinique⁴. L'article 10 de ce projet proposait d'habiliter le Gouvernement, en vue de la création des collectivités territoriales précitées, à prendre plusieurs ordonnances pour déterminer un certain nombre de règles importantes telles que les règles budgétaires, financières et comptables.

Mme Christiane Taubira, alors député de Guyane, a ainsi estimé que si cet article se justifiait initialement par le calendrier qui avait été retenu pour l'installation de ces nouvelles collectivités, il n'en allait plus de même depuis que cette installation avait été reportée de juillet 2012 au premier trimestre 2014 : « *Lorsque le calendrier était fixé par le Gouvernement à juillet 2012, puis par le Conseil d'État à décembre 2012, nous pouvions considérer qu'il y avait intérêt à régler ces questions particulières le plus vite possible pour permettre des conditions optimales de fusion des deux collectivités, et donc*

¹ Point presse de Mme Vallaud-Belkacem, porte-parole, du 3 janvier 2014

² Projet n° 555 (2009-2010) transmis au Sénat le 11 juin 2010.

³ Séance du 1^{er} octobre 2010, article 7 bis B.

⁴ Projet de loi n° 265 (2010-2011) déposé au Sénat le 26 janvier 2011.

d'installation de la collectivité unique. Mais depuis le calendrier a changé, et cette installation est renvoyée au premier trimestre 2014. Par conséquent, le Parlement a le temps de faire son travail en toute sérénité, et il n'y a pas de raison qu'il se dessaisisse en faveur du Gouvernement en le laissant régler ces questions par ordonnance. Voilà pourquoi ces amendements sont totalement fondés : nous demandons au Gouvernement, plutôt que de se surcharger de travail, d'accepter que le Parlement fasse le sien. »

La technicité des textes permet également de justifier la position du Parlement sur les demandes d'habilitation. Ainsi, le 1^{er} juillet 2008, M. Laurent Béteille, alors rapporteur du projet de loi de modernisation de l'économie au Sénat¹, a présenté un amendement limitant la portée de l'habilitation en matière de fiducie à ses aspects les plus techniques : *« Animée par le souci d'apporter une réponse plus circonstanciée qu'une habilitation générale, la commission spéciale propose de légiférer par des mesures d'application directe sur une partie de ce dispositif. (...) Pour autant, la commission estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder par la voie d'une habilitation générale. Elle préfère réserver cette voie, d'une part, à des domaines relativement techniques, comme les règles juridiques de l'imposition des biens des personnes physiques transférés dans le cadre d'un patrimoine fiduciaire, et, d'autre part, aux très nombreuses coordinations qui s'avèreront nécessaires dans le droit des successions et dans celui des majeurs protégés pour mettre en œuvre ce nouveau dispositif. »*

b) Des mesures qui relèvent normalement du domaine de la loi

Les mesures prises par les ordonnances relèvent normalement du domaine de la loi, celui-ci étant notamment précisé à l'article 34 de la Constitution.

Dans sa décision n° 2008-573 DC du 8 janvier 2009 concernant la loi relative à la commission prévue à l'article 25 de la Constitution et à l'élection des députés, le Conseil Constitutionnel a ainsi considéré : *« qu'au nombre des matières ressortissant à la compétence du législateur en vertu de l'article 34 de la Constitution figure la fixation des règles concernant le régime électoral des assemblées parlementaires ; que la répartition des sièges de députés, dans la limite fixée par l'article L.O. 119 du code électoral, tel qu'il résulte de la loi organique adoptée le 11 décembre 2008, est une composante de ce régime. »* Le découpage électoral relève du domaine de la loi et peut à cet égard faire l'objet de la procédure prévue à l'article 38 de la Constitution.

¹ *Projet de loi n° 842 (2007-2008) déposé à l'Assemblée nationale le 28 avril 2008.*

Le Conseil constitutionnel apprécie la portée de l'habilitation qui doit être suffisamment circonscrite¹.

Il vérifie par ailleurs que l'habilitation n'intervient pas dans les domaines réservés par la Constitution à la loi organique, aux lois de finances et aux lois de financement de la sécurité sociale².

Si le Gouvernement doit définir avec précision les finalités de l'habilitation demandée, « *il n'est pas tenu de faire connaître la teneur des ordonnances qu'il prendra en vertu de cette habilitation* » et il « *ne lui est pas interdit de faire dépendre cette teneur des résultats de travaux et d'études dont il ne connaîtra que plus tard les conclusions* » (décision n° 86-207 DC susvisée). Dans sa décision n° 2006-534 DC du 16 mars 2006 sur la loi sur le retour à l'emploi et sur les droits et devoirs des bénéficiaires de minima sociaux, le Conseil constitutionnel a de nouveau confirmé sa jurisprudence antérieure sur la précision de l'habilitation demandée, en rappelant que « *l'article 38 de la Constitution fait obligation au Gouvernement d'indiquer avec précision au Parlement, afin de justifier la demande qu'il présente, la finalité des mesures qu'il se propose de prendre par ordonnances ainsi que leur domaine d'intervention* », mais qu'« *il ne lui impose pas pour autant de faire connaître au Parlement la teneur des ordonnances qu'il prendra en vertu de cette habilitation* ». Cependant, dans la pratique, le Gouvernement communique parfois au rapporteur du projet de loi d'habilitation, pour sa bonne information, les avant-projets d'ordonnances.

Si l'exigence est stricte, ses modalités de mise en œuvre sont souples : le Gouvernement peut apporter les justifications nécessaires tant dans l'exposé des motifs du projet de loi d'habilitation que dans le dispositif lui-même ou encore dans les déclarations faites devant chaque assemblée pour présenter le projet de loi. Ainsi, dans sa décision n° 86-207 DC susvisée, le Conseil constitutionnel se réfère non seulement à l'article de la loi définissant le champ de l'habilitation demandée, mais également aux travaux préparatoires et, notamment, aux déclarations du Gouvernement devant le Parlement.

Le Conseil constitutionnel a confirmé cette jurisprudence dans sa décision n° 2005-521 DC du 22 juillet 2005 sur la loi habilitant le Gouvernement à prendre, par ordonnance, des mesures d'urgence pour l'emploi, considérant que « *la finalité de l'autorisation délivrée au Gouvernement (...) et le domaine dans lequel l'ordonnance pourra intervenir,*

¹ Décision n° 86-207 DC des 25 et 26 juin 1986, précitée : le fait de permettre au Gouvernement de définir « *un nouveau droit de la concurrence* » et de conférer « *une plus grande liberté de gestion aux entreprises* » « *n'autorise pas pour autant le Gouvernement à modifier ou à abroger l'ensemble des règles de droit civil, commercial, pénal, administratif ou social intéressant la vie économique* ».

² Décision n° 81-134 DC du 5 janvier 1982 sur la loi d'orientation autorisant le Gouvernement par application de l'article 38 de la Constitution à prendre des mesures d'ordre social et décision n° 99-421 DC du 16 décembre 1999 susvisée.

sont définis avec une précision suffisante pour satisfaire aux exigences de l'article 38 de la Constitution. »

c) Le respect des règles et principes de valeur constitutionnelle

Le Conseil constitutionnel a cependant considéré **que l'habilitation ne saurait avoir ni pour objet ni pour effet de dispenser le Gouvernement**, dans l'exercice des pouvoirs qui lui sont conférés en application de l'article 38 de la Constitution, **du respect des règles et principes de valeur constitutionnelle ou conventionnelle.**

Dans sa décision n° 2008-573 du 8 janvier 2009 précitée, il a ainsi considéré que *« sans qu'il en résulte une atteinte à l'article 4 de la Constitution, l'article 38 de la Constitution permet au législateur d'autoriser le Gouvernement à procéder par ordonnances à la fixation du nombre de députés élus par les Français établis hors de France et à la répartition des députés entre les départements, les collectivités d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie et les circonscriptions législatives des Français établis hors de France »*. Les requérants avaient notamment fait valoir que la tradition républicaine, selon laquelle seule la loi déterminerait le découpage électoral, et l'article 4 de la Constitution interdisaient au Gouvernement d'utiliser la procédure de l'article 38 pour procéder audit découpage. Selon le Conseil, *« la tradition républicaine ne saurait être utilement invoquée pour soutenir qu'un texte législatif qui la contredit serait contraire à la Constitution qu'autant que cette tradition aurait donné naissance à un principe fondamental reconnu par les lois de la République au sens de l'alinéa 1^{er} du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 ; que le principe invoqué par les requérants, qui ne résulte d'aucune disposition législative antérieure à la Constitution de 1946, est, en tout état de cause, expressément contredit par la Constitution du 4 octobre 1958. »*

Le Conseil constitutionnel a également, sous la forme de réserves d'interprétation insérées dans deux décisions de 2007, considéré que certaines procédures particulières d'adaptation du droit applicable à l'outre-mer ne pouvaient donner lieu à des ordonnances prises sur le fondement de l'article 38 de la Constitution.

D'une part, s'agissant de la possibilité d'adaptation locale des lois et règlements applicables dans les départements et régions d'outre-mer, prévue par la loi organique n° 2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer, en application de l'article 73 de la Constitution, **le Conseil constitutionnel a considéré que l'habilitation de ces collectivités** à adapter localement les lois et règlements, ou à fixer elles-mêmes les règles applicables sur leur territoire dans un nombre limité de matières relevant du domaine de la loi, **ne pouvait être délivrée que par la loi elle-même, à l'exclusion des ordonnances prises sur le fondement de l'article 38 de la Constitution.** Selon les « Cahiers du Conseil constitutionnel », *« habilitation sur habilitation ne vaut »*.

De même, à propos des dispositions de la loi organique précitée étendant aux collectivités de Mayotte, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon cette possibilité d'adaptation locale des lois et règlements en vigueur, le Conseil constitutionnel a émis la même réserve d'interprétation, selon laquelle l'habilitation doit être directement donnée par le Parlement et ne saurait donc faire l'objet d'ordonnances prises en vertu de l'article 38 de la Constitution.

D'autre part, le Conseil constitutionnel a formulé une réserve d'interprétation analogue à propos d'une disposition de la loi organique n° 2007-1719 du 7 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française, selon laquelle les décrets approuvant un projet ou une proposition de « loi du pays » intervenant dans une matière où la Polynésie française est seulement autorisée à participer à l'exercice des compétences de l'État ne peuvent entrer en vigueur avant leur ratification par la loi. Il a en effet considéré que le législateur organique n'avait entendu autoriser que cette dernière à délivrer l'habilitation, en excluant les ordonnances prises sur le fondement de l'article 38 de la Constitution¹.

Ainsi que le notent les « Cahiers du Conseil constitutionnel », cette jurisprudence s'inscrit d'ailleurs dans la continuité de la précédente décision n° 2004-490 DC du 12 février 2004 sur la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, par laquelle le Conseil constitutionnel avait précisé, dans une réserve d'interprétation, que la disposition de la loi organique prévoyant que les décrets d'approbation des « lois du pays » « *deviennent caducs s'ils n'ont pas été ratifiés par la loi* », devait s'entendre « *comme interdisant l'entrée en vigueur de l'acte dénommé "loi du pays", intervenant dans le domaine législatif de l'État, tant que le décret d'approbation totale ou partielle de ce texte n'a pas été ratifié par le Parlement* ».

Saisi d'un recours pour excès de pouvoir contre une ordonnance ou amené à statuer sur la légalité d'une ordonnance par voie d'exception, le juge administratif, et en particulier le Conseil d'État, a parfois été conduit à exercer indirectement un contrôle de la conformité à la Constitution de la finalité de l'autorisation demandée au Parlement, inscrite dans la loi d'habilitation.

Il en fut ainsi pour l'objectif de maîtrise des dépenses de santé figurant à l'article 1^{er} de la loi n° 95-1348 du 30 décembre 1995 autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à réformer la protection sociale, objectif décliné dans l'ordonnance n° 96-345 du 24 avril 1996 relative à la maîtrise médicalisée des dépenses de soins qui a instauré un objectif prévisionnel d'évolution des dépenses médicales.

Le Conseil d'État a jugé que « *l'instauration d'un objectif prévisionnel d'évolution des dépenses médicales n'[était] pas, en elle-même,*

¹ Décision n° 2007-559 DC du 6 décembre 2007.

*contraire au principe de protection de la santé garanti par le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946, auquel se réfère le Préambule de la Constitution du 4 octobre 1958, qui [impliquait] toutefois que l'objectif soit fixé à un niveau compatible avec la couverture des besoins sanitaires de la population ».*¹

2. Les conditions de délai

L'article 38 de la Constitution prévoit **deux délais**, tous deux déterminés par la loi d'habilitation :

- celui pendant lequel le Gouvernement est autorisé à prendre, par ordonnance, des mesures qui relèvent normalement du domaine de la loi ;

- et le délai au cours duquel, les ordonnances ayant été publiées, le Gouvernement doit déposer devant le Parlement un projet de loi de ratification afin d'éviter que celles-ci ne deviennent caduques.

En vertu de l'article 38 précité, le premier délai, soit celui pendant lequel peuvent intervenir les ordonnances, est « *limité* ». Le plus souvent comprise entre trois et dix-huit mois, la durée du délai d'habilitation a eu tendance à s'allonger au cours des dernières années.

Il semble que le caractère limité du délai considéré doive être apprécié au regard de la finalité justifiant l'habilitation et de l'étendue du champ couvert par celle-ci. La jurisprudence n'a cependant pas été conduite à préciser la notion de « délai limité ».

Pendant ce premier délai dit « d'habilitation », le Parlement se trouve dessaisi : la capacité de légiférer dans les matières visées par la loi d'habilitation en vue d'atteindre l'objectif fixé est transférée au Gouvernement jusqu'à la fin du délai d'habilitation. Ainsi, comme le précise le troisième alinéa de l'article 38 de la Constitution, les ordonnances publiées avant la fin du délai d'habilitation peuvent être modifiées par le Gouvernement jusqu'à la fin de l'habilitation et uniquement par ce dernier qui peut s'opposer à toute tentative parlementaire contrevenant à la délégation donnée : le premier alinéa de l'article 41 de la Constitution dispose en effet que « *s'il apparaît au cours de la procédure législative qu'une proposition ou un amendement [...] est contraire à une délégation accordée en vertu de l'article 38, le Gouvernement peut opposer l'irrecevabilité* ».

Si cette disposition contraint l'initiative parlementaire pendant le délai d'habilitation, c'est-à-dire tend à prévenir toute immixtion dans le domaine délégué, et permet en conséquence au Gouvernement de faire respecter les frontières de l'habilitation, on peut s'interroger sur la possibilité pour le Parlement de modifier le champ de la délégation précédemment

¹ Arrêt du Conseil d'État du 30 avril 1997, Association nationale pour l'éthique de la médecine libérale ; arrêt du Conseil d'État du 27 avril 1998, Confédération des syndicats médicaux français.

accordée. Par ailleurs, le Conseil constitutionnel ne sanctionne pas l'intervention du législateur dans un domaine ayant fait l'objet d'une habilitation, dès lors que le Gouvernement n'a pas eu recours à la procédure d'irrecevabilité prévue à l'article 41 de la Constitution au cours du débat parlementaire¹.

À l'expiration du délai d'habilitation, le Gouvernement ne peut plus prendre d'ordonnance : toute ordonnance dont la date de signature est postérieure à la date d'expiration du délai serait entachée d'illégalité comme émanant d'une autorité incompétente.

Le second délai visé par l'article 38 de la Constitution est celui imparti par la loi d'habilitation au Gouvernement pour déposer devant le Parlement, à peine de caducité des ordonnances prises, un projet de loi de ratification. Ce délai est usuellement de quelques mois soit à compter de l'entrée en vigueur de la loi d'habilitation elle-même, soit, de plus en plus souvent, à compter de celle des ordonnances concernées.

Le Conseil d'État a déjà été conduit à constater la caducité d'une ordonnance. Saisi d'un recours pour excès de pouvoir contre l'ordonnance n° 2002-327 du 7 mars 2002 portant adaptation de la législation aux transports intérieurs dans les départements de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique et création d'agences des transports publics de personnes dans ces départements, il a déclaré le recours devenu sans objet dans la mesure où l'ordonnance était frappée de caducité du fait de l'absence de dépôt d'un projet de loi de ratification avant la date butoir du 30 juin 2002.

La caducité conduit à la disparition de l'ordonnance de l'ordonnancement juridique et au rétablissement de l'état du droit qui avait cours avant l'entrée en vigueur de celle-ci².

3. L'origine de la demande d'habilitation

a) La demande d'habilitation ne peut être faite que par le Gouvernement

Bien qu'il existe plusieurs précédents de mesures d'habilitation d'initiative parlementaire (cf. *infra*), le Conseil constitutionnel a considéré, dans sa décision n° 2004-510 DC du 20 janvier 2005 sur la loi relative aux compétences du tribunal d'instance, de la juridiction de proximité et du tribunal de grande instance, **qu'il résultait des termes mêmes du premier alinéa de l'article 38 de la Constitution que « seul le Gouvernement peut demander au Parlement l'autorisation de prendre [des] ordonnances » en**

¹ Décision n° 86-224 DC du 23 janvier 1987 sr la loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du Conseil de la concurrence, qui modifiait les dispositions d'une ordonnance avant l'expiration du délai d'habilitation.

² Décision du Conseil constitutionnel n° 86-208 DC des 1^{er} et 2 juillet 1986 sur la loi relative à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales.

application de cet article. Il a, à cette occasion, censuré une mesure d'habilitation qui figurait dans le texte initial de la proposition de loi à l'origine de la loi soumise à son examen.

b) La demande d'habilitation peut résulter de l'adoption d'un amendement gouvernemental

Le Conseil constitutionnel a cependant précisé par la suite, dans sa décision précitée n° 2006-534 DC du 16 mars 2006 sur la loi pour le retour à l'emploi et sur les droits et devoirs des bénéficiaires de minima sociaux, que si le Gouvernement pouvait seul avoir l'initiative d'une demande d'habilitation, il avait la faculté de faire cette demande en déposant « *soit un projet de loi, soit un amendement à un texte en cours d'examen* ». Après avoir rappelé, conformément à sa jurisprudence habituelle, que le droit d'amendement doit pouvoir s'exercer pleinement au cours de la première lecture des projets ou propositions de loi par chacune des deux assemblées et qu'il ne saurait être limité, à ce stade de la procédure et dans le respect des exigences de clarté et de sincérité du débat parlementaire, que par les règles de recevabilité ainsi que par la nécessité pour un amendement de ne pas être dépourvu de tout lien avec l'objet du texte déposé sur le bureau de la première assemblée saisie (ce qui était le cas en l'espèce), le Conseil constitutionnel en a déduit dans cette même décision qu'« *il ne résulte ni de l'article 38 de la Constitution ni d'aucune autre de ces dispositions qu'un amendement autorisant le Gouvernement à prendre par voie d'ordonnances des mesures qui sont normalement du domaine de la loi ne puisse être déposé devant la seconde assemblée saisie, fût-ce immédiatement avant la réunion de la commission mixte paritaire* ».

Si l'habilitation peut donc provenir d'un amendement du Gouvernement, encore faut-il que cet amendement respecte les conditions de recevabilité de droit commun et qu'il ne soit pas dépourvu de tout lien avec l'objet du texte déposé sur le bureau de la première assemblée saisie.

Le Conseil constitutionnel a ainsi été amené, dans une décision du 25 janvier 2007 (n° 2007-546 DC), à censurer une mesure d'habilitation qu'il a jugée dépourvue de tout lien avec l'objet initial du texte. Il s'agissait d'une habilitation du Gouvernement à modifier par ordonnance les dispositions relatives aux soins psychiatriques sans consentement, qui avait été introduite par amendement du Gouvernement dans le projet de loi de ratification de l'ordonnance n° 2005-1040 du 26 août 2005 relative à l'organisation de certaines professions de santé et à la répression de l'usurpation de titres et de l'exercice illégal de ces professions. Conformément à sa jurisprudence antérieure, le Conseil constitutionnel a rappelé à cette occasion que le complément ajouté à l'intitulé initial du projet de loi afin de faire référence à l'habilitation ainsi insérée était sans effet sur la régularité de l'adoption de ce « cavalier ». En conséquence, il a d'ailleurs lui-même rectifié l'intitulé du texte pour supprimer la référence à la mesure d'habilitation annulée.

Dans sa décision n° 2007-552 DC du 1^{er} mars 2007, le Conseil constitutionnel a de nouveau censuré une mesure d'habilitation, qui tendait à

autoriser le Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures relatives au recours à l'arbitrage par les personnes morales de droit public. En effet, il a considéré cette habilitation comme dépourvue de tout lien avec l'objet du projet de loi portant réforme de la protection juridique des majeurs, au sein duquel elle avait été insérée par un amendement du Gouvernement.

De même, dans sa décision n° 2012-649 DC du 15 mars 2012, le Conseil constitutionnel a censuré deux mesures d'habilitation ajoutées en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale car « *ces adjonctions, n'étaient pas à ce stade de la procédure, en relation directe avec une disposition restant en discussion [et] qu'elles n'étaient pas non plus destinées à assurer le respect de la Constitution, à opérer une coordination avec des textes en cours d'examen ou à corriger une erreur matérielle.* »

4. Le caractère impersonnel de la loi d'habilitation

Un arrêt du Conseil d'État en date du 5 mai 2006, à propos d'une ordonnance n° 2005-647 du 6 juin 2005 modifiant le code des juridictions financières prise sur le fondement de l'article 64 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, a permis de préciser **le caractère impersonnel des lois d'habilitation**. S'agissant d'une ordonnance prise par le Gouvernement de M. Dominique de Villepin sur le fondement d'une habilitation demandée et obtenue par le Gouvernement précédent, dirigé par M. Jean-Pierre Raffarin, la question posée était de savoir si l'article 38 de la Constitution réservait au seul Gouvernement en fonction au moment du vote de la loi d'habilitation le pouvoir de prendre des ordonnances.

Après avoir rappelé les termes du premier alinéa de l'article 38 de la Constitution, le Conseil d'État a affirmé, dans un considérant de principe, que « *sous réserve de précisions contraires apportées par la loi d'habilitation prise sur le fondement de ces dispositions, l'autorisation donnée par le Parlement produit effet jusqu'au terme prévu par cette loi, sauf si une loi ultérieure en dispose autrement, sans qu'y fasse obstacle la circonstance que le Gouvernement en fonction à la date de l'entrée en vigueur de la loi d'habilitation diffère de celui en fonction à la date de signature d'une ordonnance* ». Constatant en l'espèce, d'une part, que le délai d'habilitation n'était pas expiré et, d'autre part, qu'il ne ressortait pas des termes de la loi d'habilitation que le législateur ait habilité le seul Gouvernement en fonction à la date de son entrée en vigueur, le Conseil d'État a conclu à la légalité de l'ordonnance contestée. En statuant par cet arrêt de principe sur une question non tranchée jusque là par la jurisprudence, **le Conseil d'État a consacré un usage constant sous la V^e République**, la pratique montrant que de nombreuses lois d'habilitation ont été utilisées par un autre Gouvernement que celui investi initialement de l'autorisation. Ainsi, les ordonnances publiées entre la date de prise de fonctions de François Hollande, président de la République, le 15 mai 2012 et le 13 février 2013 s'appuient sur des articles d'habilitation accordées au Gouvernement précédent.

B. LA PRATIQUE

Le nombre annuel de lois comportant une ou plusieurs mesures d'habilitation varie entre zéro et douze, pour un total de 126 en trente ans (1984-2013). Plus de la moitié de ces lois a été adoptée ces sept dernières années.

Année	Nombre de lois contenant des mesures d'habilitation	Nombre d'habilitations
1984-2000	14	14
2001	3	7
2002	5	5
2003	7	37
2004	9	82
2005	10	14
2006	9	18
2007	12	16
2008	10	21
2009	9	25
2010	11	24
2011	8	22
2012	8	20
2013	11	24
2001-2013	112	315
Total	126	329

5. La période la plus récente a consacré de nouvelles pratiques en ce qui concerne le support ainsi que l'origine de la demande d'habilitation

a) Des projets d'habilitation aux articles d'habilitation

De 1984 à l'été 2001, les habilitations accordées, à l'exception d'une seule, ont pour origine des projets de loi ayant pour objet exclusif d'autoriser le Gouvernement à légiférer par ordonnance. L'exception concerne, en 1985, la Nouvelle-Calédonie : l'habilitation résultait de l'article 27 de la loi n° 85-892 du 23 août 1985 qui avait un objet plus étendu puisqu'elle était relative à l'évolution de cette collectivité. Ainsi, **entre 1984 et 2000, il y a eu 22 articles d'habilitations correspondant à 22 lois d'habilitation.**

Depuis la loi n° 2001-616 du 11 juillet 2001 relative à Mayotte, les habilitations résultent généralement d'un ou de plusieurs articles d'une loi ayant un objet plus large : **entre 2001 et 2013, 315 habilitations ont été accordées par le Parlement par l'intermédiaire de 112 lois.** La quasi-totalité des habilitations ainsi consenties ces douze dernières années résultent

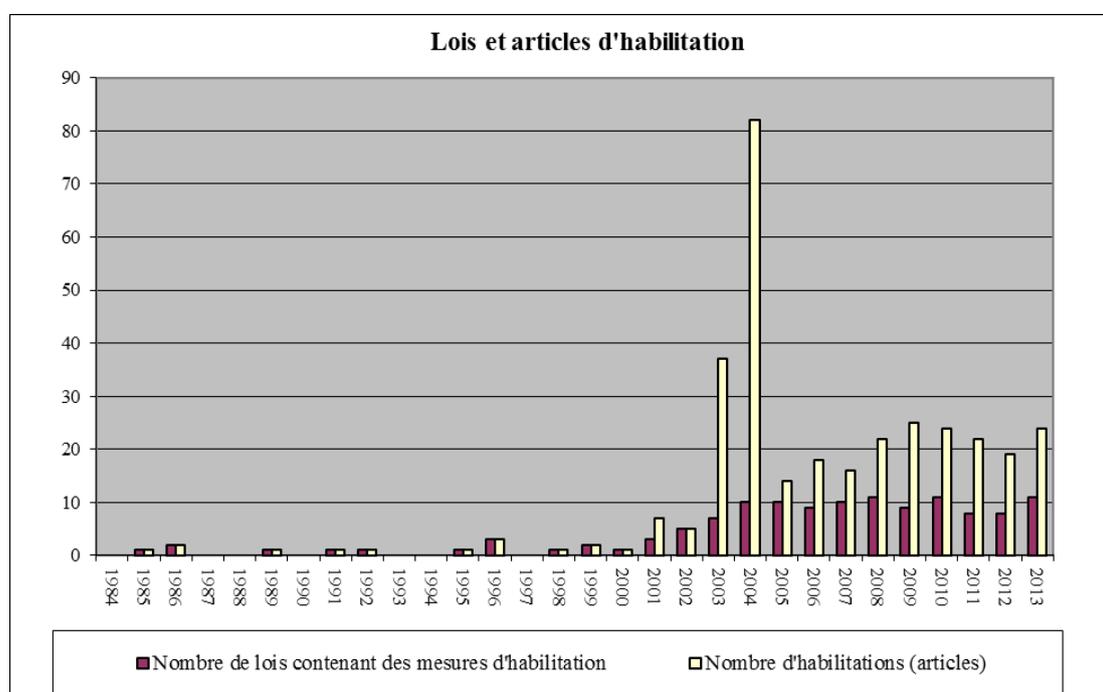
non de lois d'habilitation proprement dites mais de dispositions de textes ayant un champ d'application plus large, à l'exception de :

- la loi n° 2005-846 du 26 juillet 2005 habilitant le Gouvernement à prendre, par ordonnance, des mesures d'urgence pour l'emploi ;

- la loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens ;

- la loi n° 2013-569 du 1^{er} juillet 2013 habilitant le Gouvernement à adopter des mesures de nature législative pour accélérer les projets de construction.

En 2012, le Parlement a adopté 20 habilitations en examinant huit textes, et en 2013, 24 habilitations ont été consenties dans 11 textes différents.



L'actualisation du droit applicable à l'outre-mer ainsi que la démarche engagée de simplification du droit sont les deux principaux facteurs explicatifs de cette évolution.

Une prise de conscience nouvelle de la nécessité d'actualiser le droit applicable outre-mer a conduit à l'adoption de nombreuses mesures d'habilitation entre 2002 et 2013 :

- en 2002 et 2003, sur 12 lois contenant des mesures d'habilitation, 11 ont concerné l'extension à l'outre-mer des dispositions législatives adoptées pour la métropole ;

- en 2005 et en 2010, la moitié, ou plus, des articles d'habilitation ont été pris en vue de l'actualisation du droit applicable outre-mer ;

- en 2007, sept des dix lois publiées comportant des mesures d'habilitation ont concerné spécifiquement l'adaptation du droit applicable outre-mer.

- en 2010, la loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte a accordé deux habilitations dont une au périmètre très large puisqu'il s'est agi d'étendre ou d'adapter à Mayotte le contenu de pas moins 26 législations dans une mesure et selon une progressivité adaptées aux caractéristiques et contraintes particulières de ce département. 17 ordonnances publiées sur le fondement de ces articles.

L'adoption de cinq lois de simplification du droit depuis 2003 a également contribué à la déconnection entre le nombre d'articles d'habilitation et le nombre de lois comportant un article d'habilitation.

Loi	Articles d'habilitation	Nombre d'ordonnances publiées
Loi n° 2003-591 du 2 juillet 2003 habilitant le Gouvernement à simplifier le droit	30	40
Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit	60	69
Loi n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit	2	2
Loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures	9	23
Loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit	3	1

Les lois n° 2003-591 du 2 juillet 2003 habilitant le Gouvernement à simplifier le droit et n° 2004-1343 du décembre 2004 de simplification du droit comportaient à elles seules 90 articles d'habilitation, soit un tiers des articles d'habilitation adoptés entre 2001 et 2011.

Par ces deux lois, les années 2003 et 2004 marquent un tournant dans l'utilisation de l'article 38 de la Constitution : le champ des habilitations est désormais très vaste et les domaines juridiques concernés sont très divers. Ainsi en 2004, le Gouvernement a été autorisé à légiférer par ordonnance dans des domaines aussi divers que les relations des usagers avec les administrations, le droit des sociétés, la santé et la protection sociale, la filiation, le droit de l'urbanisme et de la construction, le droit de la

concurrence, l'agriculture ou encore le droit de l'environnement. 109 ordonnances ont été publiées entre le 1^{er} août 2003 et le 9 juin 2006 sur le fondement de ces habilitations.

Les lois de simplification adoptées entre 2007 et 2011 reviennent à un usage plus modéré de la législation par voie d'ordonnance, ne comprenant à elles trois « que » quatorze articles d'habilitation.

b) Des articles d'habilitation souvent introduits par voie d'amendement

(1) La censure de l'initiative parlementaire en 2005

L'article 93 de la loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité a été introduit par voie d'amendement parlementaire¹, alors même que l'article 38 de la Constitution désigne le seul Gouvernement comme titulaire du droit d'initiative. Saisi de cette loi, le Conseil constitutionnel n'a pas relevé ce point de procédure dans sa décision n° 2003-484 DC du 20 novembre 2003, qu'il conclut par la mention selon laquelle « *il n'y a lieu, [...] de soulever d'office aucune autre question de conformité à la Constitution* ».

Le Conseil constitutionnel n'avait pas davantage émis d'observation sur ce point dans sa décision n° 2003-473 DC du 26 juin 2003 sur la loi habilitant le Gouvernement à simplifier le droit, alors que cinq des trente-sept articles de ce texte ayant pour objet une habilitation avaient pour origine un amendement parlementaire².

L'année 2004 a fourni cinq nouveaux exemples d'insertion de mesures d'habilitation sur initiative parlementaire : l'un figure à l'article 3 de la loi n° 2004-237 du 18 mars 2004 portant habilitation du Gouvernement à transposer, par ordonnances, des directives communautaires et à mettre en œuvre certaines dispositions du droit communautaire ; les quatre autres résultent des articles 34, 35, 54 et 81 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 habilitant le Gouvernement à simplifier le droit³. Notons qu'une nouvelle

¹ Première lecture du projet de loi au Sénat, séance du 16 octobre 2003, amendement n° 121 présenté par M. Gélard et les membres du groupe de l'Union pour un mouvement populaire tendant à insérer un article additionnel après l'article 44 ter.

² Première lecture du projet de loi à l'Assemblée nationale, séance du 9 avril 2003 : amendements n° 52 et n° 53 présentés par MM. Woerth et Philippe-Armand Martin pour le premier et par M. Woerth pour le second, tendant respectivement à insérer un article additionnel après l'article 6 ; amendement n° 104 présenté par M. Jean-Louis Léonard tendant à insérer un article additionnel après l'article 22. Première lecture du projet de loi au Sénat, séances des 6 et 7 mai 2003 : amendement n° 105 présenté par M. Sueur tendant à insérer un article additionnel après l'article 1^{er} et amendement n° 133 présenté par MM. Cointat, Del Picchia et l'ensemble des membres du groupe de l'Union pour un mouvement populaire tendant à insérer un article additionnel après l'article 12.

³ Origine de l'article 3 de la loi n° 2004-237 : amendement n° 2 présenté par M. Texier au nom de la commission des affaires économiques en première lecture du projet de loi au Sénat le 12 février 2004. Origine des articles 34, 35, 81 et 54 de la loi n° 2004-1343 : respectivement les amendements n° 75, 76 et 85 présentés par M. Marini au nom de la commission des finances en

fois le Conseil constitutionnel, dans sa décision n° 2004-506 du 2 décembre 2004 sur cette dernière loi de simplification du droit, n'a fait aucune observation sur ce point.

En revanche, alors qu'il n'était saisi de cette question ni par les députés, ni par les sénateurs, **le Conseil constitutionnel a censuré** l'article 10 de la loi relative aux compétences du tribunal d'instance, de la juridiction de proximité et du tribunal de grande instance, qui avait pour objet d'autoriser le Gouvernement à prendre par ordonnance les mesures permettant de rendre applicables cette loi en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna et à Mayotte (**décision n° 2004-510 DC du 20 janvier 2005**). Il a ainsi affirmé qu'il résultait du premier alinéa de l'article 38 de la Constitution que « *seul le Gouvernement [pouvait] demander au Parlement l'autorisation de prendre de telles ordonnances* » et, après avoir observé que « *l'article 10 figurait dans le texte initial de la proposition de loi* », il a estimé « *qu'en l'absence de demande du Gouvernement* » cette disposition devait être déclarée contraire à la Constitution.

En dépit de cette jurisprudence, on peut encore dénombrer en 2005 trois mesures d'habilitation d'initiative parlementaire.

La première concerne l'adaptation outre-mer de la loi n° 2005-5 du 5 janvier 2005 relative à la situation des maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat, issue d'une proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale et non déférée au Conseil constitutionnel ; figurant à l'article 6 de la loi, la mesure d'habilitation résulte du texte de la proposition de loi soumis au vote de l'Assemblée nationale par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, saisie au fond.

La deuxième autorise le Gouvernement à procéder par ordonnance à la création de la partie législative du code de l'énergie ; inscrite à l'article 109 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique, elle a pour origine un amendement adopté par le Sénat en première lecture, le 10 juin 2004, sur proposition de la commission des affaires économiques, saisie au fond, avec l'avis favorable du Gouvernement ; toutefois dans un souci de sécurité juridique, afin d'éviter une éventuelle censure, l'article contenant la mesure d'habilitation a été entièrement réécrit par un amendement du Gouvernement adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, le 29 mars 2005. Dans sa décision n° 2005-516 DC du 7 juillet 2005 sur cette loi de programme, le Conseil constitutionnel n'a formulé aucune observation sur cette mesure d'habilitation.

La troisième a pour objet de permettre l'adaptation à Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi n° 2005-82 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises ; elle est prévue par l'article 102 de cette loi qui résulte

première lecture du projet de loi au Sénat le 14 octobre 2004 et l'amendement n° 56 rect. présenté par M. Blanc au nom de la commission des lois en première lecture du projet de loi à l'Assemblée nationale le 10 juin 2004.

du texte de la commission mixte paritaire ; cependant, le Conseil constitutionnel, dans sa décision n° 2005-523 DC du 29 juillet 2005, n'a pas soulevé d'office la question de la conformité à la Constitution de cette nouvelle mesure d'habilitation d'initiative parlementaire.

En revanche, d'autres nouvelles tentatives d'habilitation d'initiative parlementaire n'ont pas abouti. Par exemple, au cours de la discussion au Sénat du projet de loi d'orientation agricole, le 3 novembre 2005, M. Charles Revet a retiré un amendement tendant à habiliter le Gouvernement à modifier par ordonnance les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux sections de commune, le rapporteur de la commission des affaires économiques ayant fait valoir, avec l'approbation du ministre, que cet amendement était contraire à la Constitution, se référant à la décision précitée du Conseil constitutionnel du 20 janvier 2005 sur la loi relative aux juges de proximité¹.

Par ailleurs, au cours de cette même séance du 3 novembre 2005 au Sénat, la discussion de l'article 3 du projet de loi d'orientation agricole, par lequel le Gouvernement demandait une habilitation pour modifier par ordonnance les dispositions du code rural relatives au statut du fermage, a donné lieu à un débat sur l'opportunité du recours aux ordonnances. Plusieurs sénateurs de l'opposition ont en effet dénoncé ce « *déni du rôle du Parlement* », selon l'expression de Mme Yolande Boyer. En particulier, M. Paul Raoult a déploré que le recours accru aux ordonnances conduise à « *réduire le pouvoir des législateurs "comme une peau de chagrin"* ».

Pour apaiser les inquiétudes des parlementaires, et en réponse aux demandes de précision du rapporteur, M. Gérard César, qui s'était également déclaré « *un peu allergique aux ordonnances* » tout en les jugeant « *parfois nécessaires* », M. Dominique Bussereau, ministre de l'agriculture, a fait distribuer en séance le projet d'ordonnance mis en cause afin d'éclairer le Sénat sur son contenu.

À partir de 2006, on ne relève plus d'articles d'habilitation d'origine parlementaire.

(2) L'augmentation sensible des amendements gouvernementaux

Pour les douze lois des années 2002 et 2003 comportant des mesures d'habilitation isolées, l'article d'habilitation figurait généralement dans le projet de loi initial. Dans trois cas cependant, il en va différemment :

- il en est ainsi pour l'article 6 de la loi n° 2002-1577 du 30 décembre 2002 relative à la responsabilité médicale qui résulte d'un amendement gouvernemental présenté au cours de la première lecture d'une proposition de loi devant le Sénat ;

¹ Cf. amendement n° 732 rectifié présenté par M. Blanc et plusieurs de ses collègues, tendant à insérer un article additionnel après l'article 3.

- de même, l'article 46 de la loi d'orientation et de programmation n° 2003-710 du 1^{er} août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine est issu d'un amendement du Gouvernement présenté sur le projet de loi en première lecture à l'Assemblée nationale ;

- l'article 93 de la loi n° 2003-1119 du 26 novembre 2003 (*cf. supra*).

Le Gouvernement utilise ainsi **le droit, qui lui a été expressément reconnu par le Conseil constitutionnel dans sa décision n° 2006-534 DC du 16 mars 2006¹, de demander au Parlement l'autorisation de prendre des ordonnances** en application de l'article 38 de la Constitution, non seulement par le dépôt d'un projet de loi, mais également **par voie d'amendement à un texte en cours d'examen.**

En effet, **sur les dix-huit articles d'habilitation figurant dans les lois promulguées en 2006, cinq résultent d'un amendement présenté par le Gouvernement au cours de la discussion du texte**, et un d'un sous-amendement gouvernemental à un amendement d'initiative sénatoriale.

Le Conseil constitutionnel a précisé, dans cette même décision du 16 mars 2006, qu'aucune disposition constitutionnelle n'interdisait au Gouvernement de déposer un amendement l'autorisant à prendre des ordonnances devant la seconde assemblée saisie, « *fût-ce immédiatement avant la réunion de la commission mixte paritaire* ». Tel a en particulier été le cas de l'article 32 de la loi n° 2006-339 du 23 mars 2006 relative au retour à l'emploi et sur les droits et les devoirs des bénéficiaires des minima sociaux, tendant à habilitier le Gouvernement à instituer à titre expérimental un contrat de transition professionnelle, qui résulte d'un amendement adopté au cours de la discussion au Sénat.

Entre 2007 et 2011, la proportion d'ordonnances publiées sur la base d'un article d'habilitation adopté par voie d'amendement est significative malgré des variations importantes d'une année sur l'autre :

- en 2007, 7 ordonnances sur 13 se fondent sur un article d'habilitation adopté par voie d'amendement gouvernemental ;

- en 2008, 6 des 27 des ordonnances publiées résultent d'un article d'habilitation ajouté en cours de navette ;

- en 2009, 13 ordonnances sur 41 se fondent sur un article d'habilitation adopté par voie d'amendement ;

- en 2010, cette proportion est de 52 %, soit 13 des 25 ordonnances publiées ;

- en 2011, 15 des 37 ordonnances publiées résultent d'un article d'habilitation adopté par voie d'amendement, soit dans un projet de loi (pour six d'entre elles), soit dans une proposition de loi (pour neuf d'entre elles).

¹ Cf. *décision n° 2006-534 DC du 16 mars 2006 sur la loi pour le retour à l'emploi et sur les droits et devoirs des bénéficiaires de minima sociaux.*

Au total, entre 2007 et 2011, 37 % des 145 ordonnances publiées se fondent sur une habilitation consentie après adoption d'un amendement du Gouvernement. Il convient de noter que les amendements insérant des mesures d'habilitation sont en général proposés par le Gouvernement lors de la première lecture de la première assemblée saisie.

En 2012 et 2013, la proportion d'ordonnances publiées sur la base d'une habilitation adoptée par voie d'amendement diminue considérablement puisque seules 6 ordonnances répondent à cette hypothèse sur les 53 ordonnances publiées ces deux années. Ceci s'explique notamment par le nombre important d'ordonnances relatives aux outre-mer dont les articles d'habilitation étaient prévus dès le dépôt des projets de loi¹.

(3) L'examen des articles d'habilitation

Sur une période de vingt ans (1984-2003), les deux tiers des projets de texte contenant des mesures d'habilitation ont été déposés et discutés en premier lieu devant l'Assemblée nationale.

Toutefois, la fréquence du dépôt en priorité devant le Sénat s'est nettement accrue à partir de 1999 puisque sur la dizaine de textes déposés sur son bureau au cours des vingt années considérées, sept l'ont été depuis cette date. En 2004, cinq des neuf lois contenant des mesures d'habilitation ont fait l'objet d'un examen en priorité par le Sénat. En 2005, quatre des dix lois comprenant des articles d'habilitation ont été examinées en premier lieu au Sénat ; cependant, le seul projet de loi ayant exclusivement pour objet une habilitation, relatif aux mesures d'urgence pour l'emploi, a été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale. En 2006, parmi les cinq lois qui comportaient dans le texte du projet de loi initial des mesures d'habilitation, deux ont été déposées en premier lieu au Sénat et trois à l'Assemblée nationale. En 2007, on dénombre six lois qui prévoyaient des mesures d'habilitation dès le stade du projet de loi initial, dont la moitié avait été déposée sur le bureau du Sénat et l'autre moitié sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Pour les années 2008 à 2011, le tableau ci-dessous indique la première assemblée saisie de l'article d'habilitation à l'origine des ordonnances publiées pendant ces quatre années.

¹ cf. en particulier l'article 30 de la loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au département de Mayotte.

	Ordonnances publiées sur le fondement de l'art. 38	Articles d'habilitation présents dans les projets de loi initiaux		Articles d'habilitation résultant d'un amendement du Gouvernement	
		Assemblée nationale	Sénat	Assemblée nationale	Sénat
Première assemblée saisie					
2008	27	10	11	4	2
2009	41	28	0	10	3
2010	25	7	5	13	0
2011	37	5	17	10	5
Total	130	50	33	37	10

Sur les 130 ordonnances publiées entre 2008 et 2011, 87 ordonnances résultent d'un article d'habilitation d'abord examiné à l'Assemblée nationale. Sur ces 87 ordonnances, 37 sont issues d'un amendement déposé à l'Assemblée nationale par le Gouvernement. Sur cette période, le Sénat aura discuté en premier lieu de l'habilitation de 46 % des ordonnances publiées, majoritairement dans le cadre d'articles d'habilitation proposés dès le dépôt de projets de loi.

6. Les délais d'habilitation se sont sensiblement allongés au cours des dernières années et l'habilitation a parfois dû être renouvelée ou prorogée

a) Des délais hétérogènes

Les délais d'habilitation consentis par le Parlement au Gouvernement pour prendre des ordonnances se sont sensiblement allongés au cours de la période la plus récente : jusqu'en 2001, le délai n'était qu'exceptionnellement d'un an ou davantage, tandis qu'**à partir de 2002 une année a constitué la norme.**

S'agissant des habilitations concernant les outre-mer, le délai est le plus souvent supérieur à celui prévu pour l'adoption des autres ordonnances, ce qui s'explique par la double nécessité de prévoir des adaptations tenant compte des spécificités locales et de consulter les assemblées délibérantes. En 2003, la loi n° 2003-660 du 21 juillet 2003 de programme pour l'outre-mer prévoit même, selon les domaines de l'habilitation, des délais de dix-huit, vingt-quatre ou trente mois.

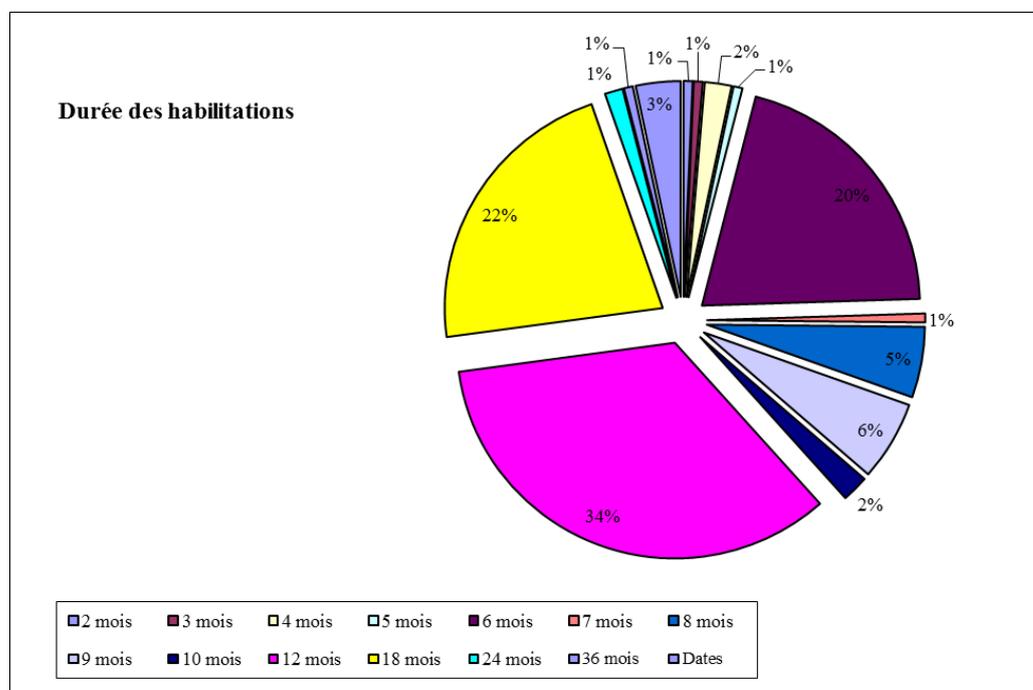
Entre 1984 et 2001, le délai imparti oscille en général entre trois et neuf mois. Il a cependant été une fois inférieur à deux mois et une autre fois de plus de dix-huit mois.

En 2004, les délais impartis pour prendre les ordonnances sont de six, neuf, douze, quinze, dix-huit ou vingt-quatre mois. Seule la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit prévoit certains délais inférieurs à un an ; dans tous les autres cas, le délai est au minimum fixé à douze mois, ce qui confirme la tendance à l'allongement.

En 2005, les délais d'habilitation fixés sont allés de deux mois, s'agissant des mesures d'urgence pour l'emploi prévues par la loi d'habilitation n° 2005-846 du 26 juillet 2005, à trente-six mois pour le code de l'énergie et le code des mines prévus par l'article 109 de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005, le délai le plus fréquemment choisi étant de douze mois.

En 2006, les délais d'habilitation ont été fixés entre deux mois (pour l'expérimentation du contrat de transition professionnelle prévu par la loi n° 2006-339 du 23 mars 2006 et pour l'ordonnance relative aux sociétés anonymes de crédit immobilier prévue par l'article 51 de la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006) et dix-huit mois (pour trois mesures d'adaptation du droit applicable outre-mer).

Entre 2007 et 2013, 56 % des délais d'habilitation sont compris entre 12 et 18 mois, et près d'un tiers varie entre 6 et 9 mois. Le délai le plus couramment usité est de 12 mois.



Sur l'ensemble de la période 2007-2013, les délais s'échelonnent de 2 mois à 36 mois. Quelques cas particuliers sont ainsi à noter :

- entre 2007 et 2013, seuls cinq habilitations sur 151 avaient des délais inférieurs à 6 mois (un de 3 mois, trois de 4 mois et un de 5 mois) ;

- en 2007, deux articles d'habilitation ont fixé **une date limite** à laquelle l'ordonnance devait avoir été publiée. L'ordonnance prise pour adapter ou rendre applicables dans certains territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs devait être, aux termes de l'article 43 de la dite loi, publiée avant le 1^{er} janvier 2009, soit un délai de près de 20 mois. De même, l'adoption par voie d'ordonnance de la partie législative du code des transports devait être réalisée avant le 31 décembre 2008 selon l'article 28 de la loi n° 2007-1787 du 17 décembre 2007 relative à la simplification du droit, soit un délai d'un peu plus d'un an. De même en **2013, trois ordonnances¹ ont été publiées avant une date expressément fixée** par les deux articles d'habilitation présents au sein des lois n° 2012-1432 du 21 décembre 2012 relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme et n° 2012-1460 du 28 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement ;

- en 2009, l'article 92 de la loi n° 2009-526 de simplification et de clarification du droit et de l'allègement des procédures administratives a accordé au Gouvernement un délai de **24 mois** pour créer les parties législatives du code des transports, du code minier et du code de l'énergie et codifier un certain nombre de dispositions dans le code de l'environnement et le code de la défense ;

- **certaines habilitations relatives à l'outre-mer sont à « double détente »** dans la mesure où le délai ne commence à courir qu'à compter de la date de publication de l'ordonnance applicable sur le territoire métropolitain et dont le délai de publication est généralement fixé à un autre article d'habilitation. Par exemple, l'article 91 de la loi n° 2010-1249 du 22 octobre 2010 de régulation bancaire et financière prévoit des ordonnances pour adapter ou rendre applicables outre-mer les ordonnances prises pour la métropole sur le fondement d'autres articles d'habilitation de la même loi. Le délai est de six mois à compter de la publication des ordonnances pour la métropole, ces dernières devant elles-mêmes être publiées dans les 12 mois qui suivent la publication de la loi précitée ;

- en **2012**, le III de l'article 51 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allègement des démarches administratives a accordé un délai de **36 mois** pour la publication d'une ordonnance relative aux mesures complémentaires nécessaires pour adopter une définition unique des éléments pris en compte pour le calcul des cotisations de sécurité sociale et contributions sociales et des droits à prestations en espèces. Un tel délai est exceptionnel en ce qu'il constitue un dessaisissement particulièrement long du Parlement.

¹ Ordonnances n°s 2013-518, 2013-519 et 2013-714.

b) Le renouvellement des habilitations

Certaines habilitations sont renouvelées. En 2004, la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit a renouvelé, pour des délais variables allant de 6 à 18 mois, certaines habilitations non utilisées de la loi n° 2003-591 du 2 juillet 2003 habilitant le Gouvernement à simplifier le droit, les ordonnances prévues n'ayant pu être finalisées dans les délais initialement fixés.

Ces habilitations concernaient :

- le code de l'organisation judiciaire (habilitation prévue au 4° de l'article 33 de la loi du 2 juillet 2003 et renouvelée à l'article 86 de la loi du 9 décembre 2004, ce qui a finalement abouti à l'ordonnance n° 2006-673 du 8 juin 2006 portant refonte du code de l'organisation judiciaire et modifiant le code de commerce, le code rural et le code de procédure pénale) ;

- le code de l'artisanat, le code des propriétés publiques et le code monétaire et financier (habilitation prévue aux 1°, 2° et 4° de l'article 34 de la loi du 2 juillet 2003 et renouvelée aux articles 89 et 90 de la loi du 9 décembre 2004, ce qui a donné lieu à la publication de l'ordonnance n° 2005-429 du 6 mai 2005 modifiant le code monétaire et financier) ;

- les marchés publics (habilitation prévue à l'article 5 de la loi du 2 juillet 2003 et renouvelée à l'article 65 de la loi du 9 décembre 2004, ce qui a permis la publication des ordonnances n° 2005-645 du 6 juin 2005 relative aux procédures de passation des marchés publics des collectivités territoriales et n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics) ;

- la substitution de régimes de déclaration à certains régimes d'autorisation préalable pour les entreprises (habilitation prévue à l'article 22 de la loi du 2 juillet 2003 et renouvelée à l'article 27 de la loi du 9 décembre 2004) ;

- le régime social des travailleurs indépendants (habilitation prévue au 5° de l'article 24 de la loi du 2 juillet 2003 et renouvelée au 12° de l'article 71 de la loi du 9 décembre 2004, ce qui a permis la publication des ordonnances n° 2005-299 du 31 mars 2005 relative à la création à titre provisoire d'institutions communes aux régimes de sécurité sociale des travailleurs indépendants, n° 2005-1528 du 8 décembre 2005 relative à la création du régime social des indépendants et n° 2005-1529 du 8 décembre 2005 instituant un interlocuteur social unique pour les indépendants) ;

- et l'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de séjours ou de voyages (habilitation prévue à l'article 27 de la loi du 2 juillet 2003 et renouvelée à l'article 88 de la loi du 9 décembre 2004, ce qui a donné lieu à la publication de l'ordonnance n° 2005-171 du 24 février 2005 relative à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours).

• De même, en 2005, dans deux cas, les habilitations ont consisté en réalité à renouveler des habilitations précédemment accordées par le Parlement, concernant le domaine public et privé des personnes publiques et le régime juridique des organismes de placement collectif dans l'immobilier (OPCI) (articles 48 et 50 de la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie) :

- En ce qui concerne le droit du domaine public et privé, une première habilitation résultant de l'article 34 de la loi n° 2003-591 du 2 juillet 2003 précitée avait autorisé le Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures d'ordre législatif dans ce domaine, avec pour perspective la rédaction d'un code des propriétés publiques, le délai d'habilitation, fixé à dix-huit mois, courant jusqu'au 3 janvier 2005.

Dans ce délai, le Gouvernement avait pris une ordonnance (n° 2004-825 du 19 août 2004 relative au statut des immeubles à usage de bureaux et des immeubles dans lesquels est effectué le contrôle technique des véhicules et modifiant le code du domaine de l'État), mais n'avait pas épuisé le champ de l'habilitation.

Aussi, lors de la discussion de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 précitée, le Gouvernement a-t-il demandé la prorogation de l'habilitation à rédiger un code des propriétés publiques, ce qui a donné lieu à l'adoption de l'article 89 de ladite loi, résultant d'un amendement gouvernemental reprenant les termes exacts de la précédente habilitation en prolongeant sa durée pour six mois, c'est-à-dire jusqu'au 10 juin 2005.

L'article 48 de la loi du 26 juillet 2005, qui figurait dans le projet de loi initial, a renouvelé cette même habilitation pour neuf mois supplémentaires, ce qui a permis la publication de l'ordonnance n° 2006-460 du 21 avril 2006 relative à la partie législative du code général de la propriété des personnes publiques ;

- En ce qui concerne le régime juridique des OPCI, une première habilitation du Gouvernement à prendre une ordonnance dans ce domaine avait été accordée par l'article 81 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, pour une durée de six mois. L'ordonnance n'ayant pu être finalisée dans ce délai, une nouvelle habilitation a été accordée, pour un délai de trois mois, par l'article 50 de la loi du 26 juillet 2005, résultant de l'adoption d'un amendement gouvernemental adopté par le Sénat en première lecture. Il est à noter que l'initiative de ce renouvellement avait en fait été prise par la commission des finances du Sénat, qui a en séance retiré son amendement au profit d'un amendement identique du Gouvernement. Cette nouvelle habilitation a permis la publication de l'ordonnance n° 2005-1278 du 13 octobre 2005 définissant le régime juridique des organismes de placement collectif immobilier et les modalités de transformation des sociétés civiles de placement immobilier en organismes de placement collectif immobilier.

En outre, une autre prorogation de délai d'habilitation a été effectuée par une modification de l'article d'habilitation initial. L'article 10 de la loi

n° 2005-809 du 20 juillet 2005 relative aux concessions d'aménagement a en effet prorogé de six mois le délai accordé au Gouvernement par l'article 92 de la loi du 9 décembre 2004 pour réformer par ordonnance les différents régimes d'enquêtes publiques, en se contentant de modifier la date limite de prise des ordonnances figurant dans l'habilitation initiale.

Le délai initialement envisagé par le Gouvernement pour prendre cette ordonnance était de dix-huit mois à compter de la promulgation de la loi, mais le Parlement avait préféré le réduire à un an. Ce délai n'ayant pas suffi pour achever l'élaboration de cette ordonnance, il a été porté sur proposition du Gouvernement, en première lecture du projet de loi relatif aux concessions d'aménagement à l'Assemblée nationale, à dix-huit mois. En dépit de cette prorogation, l'ordonnance n'a cependant pas été prise dans le délai imparti.

- En 2006, à nouveau deux habilitations ont eu pour objet de renouveler des habilitations précédemment consenties pour des travaux de codification non achevés dans les délais prévus.

D'une part, l'article 55 de la loi n° 2006-10 du 5 janvier 2006 relative à la sécurité et au développement des transports a prorogé de six mois, par une simple modification de références, le délai accordé au Gouvernement par l'article 92 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 pour procéder par ordonnance à l'adoption de la partie législative du code des transports, initialement fixé à dix-huit mois à compter de la publication de cette dernière loi. Cependant, nonobstant de cette prorogation, l'habilitation n'a pu être utilisée dans le délai imparti qui a expiré le 10 décembre 2006.

D'autre part, les travaux de réécriture du code du travail n'ayant pu être menés à bien dans les délais initialement fixés, l'article 57 de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié et portant diverses dispositions d'ordre économique et social a renouvelé pour une durée de neuf mois l'habilitation qui avait été donnée au Gouvernement par l'article 84 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 pour procéder à l'« adaptation » de la partie législative du code du travail afin d'y inclure les dispositions de nature législative non encore codifiées ou de remédier aux éventuelles erreurs ou insuffisances de codification, la nouvelle habilitation précisant explicitement que cette adaptation devait être effectuée « à droit constant ». Cette habilitation a finalement donné lieu à la publication de l'ordonnance n° 2007-329 du 12 mars 2007 relative au code du travail.

Par ailleurs, sur l'initiative de la commission des finances de l'Assemblée nationale, l'article 27 de la loi n° 2006-387 du 31 mars 2006 relative aux offres publiques d'acquisition a procédé à la correction d'une erreur matérielle qui s'était glissée dans la rédaction de l'article 48 de la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie, qui avait renouvelé, pour une durée de neuf mois à compter de sa publication, l'habilitation du Gouvernement à prendre par ordonnance des mesures législatives tendant à modifier et à compléter le droit du domaine des

personnes morales de droit public. Cette erreur matérielle a ainsi pu être corrigée moins d'un mois avant l'expiration du délai fixé pour l'habilitation. Celle-ci a finalement donné lieu à la publication de l'ordonnance n° 2006-460 du 21 avril 2006, qui comporte dans ses visas la référence à la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie, modifiée par la loi n° 2006-387 du 31 mars 2006 relative aux offres publiques d'acquisition, notamment son article 48.

Il est à noter que l'amendement de la commission des finances de l'Assemblée nationale s'étant limité à la simple correction d'une erreur matérielle, il peut ne pas être considéré comme une habilitation d'initiative parlementaire, qui aurait été contraire à la jurisprudence du Conseil constitutionnel résultant de la décision précitée n° 2004-510 DC du 20 janvier 2005. La loi n° 2006-387 du 31 mars 2006 n'ayant pas été déférée au Conseil constitutionnel, celui-ci n'a cependant pas été appelé à se prononcer sur ce point.

- En 2007, trois habilitations ont à nouveau consisté en réalité à renouveler des habilitations déjà consenties précédemment. Dans deux cas sur trois, il s'agissait de permettre l'achèvement de travaux de codification n'ayant pu être menés à bien dans les délais prévus.

Premièrement, l'habilitation prévue par la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit pour procéder à l'adoption de la partie législative du code général de la fonction publique n'ayant pu être utilisée dans le délai imparti de 18 mois, elle a été reprise à l'article 56 de la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique, qui laisse au Gouvernement un nouveau délai de 18 mois pour réaliser cette codification.

Deuxièmement, le Gouvernement s'est trouvé dans l'impossibilité de respecter le délai de 18 mois prévu par l'article 5 de la loi n° 2005-811 du 20 juillet 2005 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des marchés financiers pour prendre par ordonnance les mesures législatives de transposition de la directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (dite directive MIF). En effet, les négociations concernant la directive et le règlement d'application ont été particulièrement longues et la transposition impliquait d'importantes modifications de la partie législative du code monétaire et financier, ainsi que de nombreuses mesures réglementaires. Aussi le Gouvernement a-t-il sollicité une nouvelle habilitation jusqu'au 1^{er} novembre 2007, date d'entrée en vigueur de la directive, qui lui a été accordée par l'article 9 de la loi n° 2007-212 du 20 février 2007 portant diverses dispositions intéressant la Banque de France. Cette nouvelle habilitation a permis la publication de l'ordonnance n° 2007-544 du 12 avril 2007, relative aux marchés financiers.

Troisièmement, l'habilitation prévue par l'article 84 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit pour procéder

à l'adoption de la partie législative du code des transports, qui n'avait pu être utilisée dans le délai imparti, malgré une première prorogation de six mois, a été renouvelée, jusqu'au 31 décembre 2008, par l'article 28 de la loi n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 de simplification du droit.

● En 2012, l'article 114 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique a accordé une habilitation au Gouvernement afin de permettre l'adoption de la partie législative du code de la fonction publique. Si l'article 114 précité se présente sous la forme d'une nouvelle habilitation, il s'agissait initialement de prolonger de six mois l'habilitation donnée par l'article 43 de la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique qui a expiré le 6 janvier 2012.

7. Une situation nouvelle apparue depuis 2002 : l'habilitation non utilisée

a) Au cours des vingt années 1984-2003, l'habilitation demandée a toujours été utilisée, à deux exceptions près

En 2002, deux mesures d'habilitation sont restées non appliquées, toutes deux concernant l'actualisation du droit applicable outre-mer :

- la première, résultant de l'article 8 de la loi n° 2002-1094 du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, avait pour objet d'étendre par ordonnance, dans un délai de neuf mois, deux dispositions de cette loi à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française, aux îles Wallis et Futuna, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

- la seconde, résultant de l'article 6 de la loi n° 2002-1577 du 30 décembre 2002 relative à la responsabilité médicale, tendait à rendre applicable cette loi ainsi que les dispositions relatives à la réparation des conséquences des risques sanitaires instituées par la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 aux collectivités susvisées ainsi qu'au territoire des Terres australes et antarctiques françaises ;

De même, en 2003, un certain nombre d'habilitations prévues par la loi n° 2003-591 du 2 juillet 2003 n'ont pas été utilisées par le Gouvernement. Hormis les habilitations renouvelées par la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, deux autres habilitations¹ figurant dans la loi

¹ Il s'agit des habilitations concernant d'une part, le nantissement des fonds de commerce (habilitation prévue par le 1° de l'article 26), qui a fait l'objet des dispositions de l'article 3 de la loi n° 2003-721 du 1^{er} août 2003 sur l'initiative économique et d'autre part, la simplification des procédures de contrôle de légalité des actes des collectivités territoriales (habilitation prévue par l'article 28), qui a fait l'objet des dispositions de l'article 139 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

du 2 juillet 2003 ont finalement fait l'objet, non d'ordonnances, mais de dispositions législatives spécifiques. En revanche, l'habilitation prévue à l'article 11 de la loi du 2 juillet 2003, autorisant le Gouvernement à prendre des mesures destinées à préciser les conditions d'établissement de la possession d'état de Français, est restée inutilisée et aucune mesure législative n'a été adoptée en ce domaine.

b) À partir de 2004, le nombre d'habilitations non utilisées augmente

À partir de l'année 2004, le nombre d'habilitations non utilisées augmente.

Ainsi en est-il :

- de l'habilitation prévue par l'article 75 de la loi n° 2004-130 du 11 février 2004 réformant le statut de certaines professions judiciaires et juridiques, des experts judiciaires, des conseils en propriété industrielle et des experts en ventes aux enchères publiques, en vue de l'extension de cette loi à l'outre-mer n'a pas été utilisée dans les délais fixés¹ ;

- de certaines habilitations prévues par la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit. Si deux d'entre elles, concernant respectivement le code des propriétés publiques et le régime juridique des organismes de placement collectif dans l'immobilier (OPCI) ont fait l'objet d'un renouvellement en 2005, 12 autres habilitations de la loi du 9 décembre 2004, inutilisées dans les délais fixés, n'ont fait l'objet d'aucun renouvellement²;

- de l'habilitation prévue à l'article 60 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 pour simplifier et harmoniser les règles relatives aux enquêtes publiques, qui n'a pas donné lieu à une ordonnance, en dépit de la prorogation du délai d'habilitation opérée par l'article 10 de la loi n° 2005-809 du 20 juillet 2005 relatives aux concessions d'aménagement ;

- de l'habilitation du Gouvernement à élaborer par ordonnance un code des métiers et de l'artisanat, initialement prévue par l'article 34 de la loi

¹ *Cependant, le Gouvernement a conservé la faculté de procéder à cette extension par ordonnance dans le cadre de l'habilitation permanente que lui confère désormais l'article 74-1 de la Constitution pour l'actualisation du droit applicable outre-mer, ce qu'il a fait en publiant l'ordonnance n° 2006-639 du 1er juin 2006 portant extension et adaptation outre-mer de dispositions réformant le statut des avocats, des notaires, des experts judiciaires, des conseils en propriété industrielle et des administrateurs judiciaires, qui a été ratifiée par la loi n° 2007-224 du 21 février 2007, dans le délai de dix-huit mois prévu par la Constitution*

² *Il s'agit des habilitations prévues à l'article 2 (harmonisation des règles de retrait des actes administratifs) ; à l'article 22 (harmonisation de la définition des surfaces bâties prises en compte pour l'application des législations de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction), à l'article 27 (substitution de régimes déclaratifs à certains régimes d'autorisation administrative préalable pour les entreprises), à l'article 32 (simplification de certaines procédures effectuées par les juges d'instance), à l'article 59 (régime budgétaire et comptable applicable aux établissements publics à caractère scientifique et technique), à l'article 56 (harmonisation du cadre législatif des groupements d'intérêt public) et aux 2°, 3°, 7°, 9°, 13° et 15° de l'article 71 (dispositions diverses en matière de sécurité sociale).*

du 2 juillet 2003, puis renouvelée à l'article 90 de la loi du 9 décembre 2004, et finalement restée inutilisée ; la rédaction du projet d'ordonnance n'ayant pu être menée à bien dans les délais impartis en dépit du renouvellement de l'habilitation, ce qu'a déploré la commission des affaires économiques du Sénat dans le cadre de son contrôle de l'application des lois ;

- de l'élaboration des parties législatives du code de l'administration, du code de la commande publique, du code général de la fonction publique et du code des transports¹. La publication des ordonnances n'a pas non plus pu être réalisée dans le délai de 18 mois fixé par l'article 84 de la loi du 9 décembre 2004. Il en a été de même de l'adaptation des parties législatives des codes de l'action sociale et des familles, de la santé publique, de la sécurité sociale et du travail², ainsi que de la modification du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, pour lesquels les articles 84 et 85 de la loi du 9 décembre 2004 avaient fixé un délai d'habilitation de dix-huit mois ;

- de l'habilitation figurant à l'article 66 de la loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007, qui devait permettre au Gouvernement de prendre, avant le 30 avril 2007, des mesures destinées à limiter les conséquences de la mise en jeu de la responsabilité civile médicale et à maîtriser les charges en résultant pour les médecins concernés, est restée inutilisée, les négociations engagées avec les professionnels sur ce sujet n'ayant pu aboutir dans ce bref délai.

De même, diverses mesures d'habilitation à adapter par ordonnances le droit applicable outre-mer, prévues par des lois adoptées en 2004, 2005 et 2006, sont restées inutilisées, aucune ordonnance n'ayant été publiée dans le délai d'habilitation³.

Il est à noter qu'en 2007, nonobstant les dispositions de l'article 38 de la Constitution prévoyant le dépôt d'un projet de loi de ratification « *avant la*

¹ En dépit de la prorogation du délai d'habilitation de six mois réalisée par l'article 55 de la loi n° 2006-10 du 5 janvier 2006 relative à la sécurité et au développement des transports.

² Pour ce qui concerne le code du travail, l'habilitation a été renouvelée pour 9 mois par l'article 57 de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié et portant diverses dispositions d'ordre économique et social, et a donné lieu à la publication de l'ordonnance n° 2007-329 du 12 mars 2007. L'habilitation relative au code général de la fonction publique a également été renouvelée, pour 18 mois, par l'article 56 de la loi n° 2007-148 du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique. Enfin, en ce qui concerne le code des transports, l'habilitation a été renouvelée, jusqu'au 31 décembre 2008, par l'article 28 de la loi n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit.

³ Il s'agit des habilitations suivantes :

- article 12 de la loi n° 2004-237 (transposition de directives communautaires) ;
- article 39 de la loi n° 2004-800 (bioéthique) ;
- article 92 de la loi n° 2005-102 (handicapés) ;
- article 239 de la loi n° 2005-157 (développement des territoires ruraux) ;
- article 102 de la loi n° 2005-882 (petites et moyennes entreprises) ;
- article 21 de la loi n° 2005-1564 (assurances) ;
- article 102 de la loi n° 2006-11 (orientation agricole) ;
- article 18 de la loi n° 2006-586 (volontariat associatif).

date fixée par la loi d'habilitation », une mesure d'habilitation n'a prévu aucun délai pour le dépôt du projet de loi de ratification : il s'agit de l'article 14 de la loi n° 2007-1774 du 17 décembre 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans les domaines économique et financier, qui habilite le Gouvernement à étendre les dispositions de cette loi dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie. D'après les travaux préparatoires de ce texte, il semble avoir été considéré que le délai d'un an à compter de la promulgation de la loi, fixé pour l'habilitation, s'appliquerait également pour le dépôt du projet de loi de ratification¹.

En 2008, deux habilitations n'ont pas été utilisées. Il s'agit d'une part, de l'extension et de l'adaptation à Mayotte de la loi n° 2008-596 portant modernisation du marché du travail (article 10 de ladite loi) et d'autre part, de l'extension et de l'adaptation à certains territoires d'outre-mer de la loi n° 2007-248 du 26 février 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament (article 3 de la loi n° 2008-337 du 15 avril 2008 ratifiant l'ordonnance n° 2007-613 du 26 avril 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament). En outre, un article d'habilitation a été abrogé².

En 2009, n'a pas été employée l'habilitation donnée par l'article 78 de la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 au Gouvernement pour modifier la partie législative du code de la sécurité sociale et du code rural afin de tenir compte, dans le cadre de la fusion des services de l'inspection du travail, de la réorganisation des missions dans ces matières.

En 2010, huit habilitations n'ont pas donné lieu à la publication d'ordonnances. Il s'agit :

- des deux articles d'habilitation de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales qui permettaient d'adapter aux départements et régions d'outre-mer certaines dispositions de la loi ;

- d'un article d'habilitation de la loi n° 2010-1249 du 22 octobre 2010 de régulation financière relatif à la transposition de la directive 2009/110/CE du Parlement européen et du Conseil, du 16 septembre 2009, concernant l'accès à l'activité des établissements de monnaie électronique et son exercice ainsi que la surveillance prudentielle de ces établissements ;

¹ *Aux termes de l'article 14 de la loi n° 2007-1774, « le Gouvernement est autorisé à prendre par voie d'ordonnance, dans un délai expirant le dernier jour du douzième mois suivant la publication de la présente loi, les mesures permettant (...) ». Selon le rapport n° 11 (2007-2008) présenté par M. Philippe Marini, au nom de la commission des finances du Sénat, « le Gouvernement devra dans le même délai déposer devant le Parlement un projet de loi tendant à la ratification des mesures ainsi adoptées, à peine de leur caducité ».*

² *Article 35 de la loi n°2008-3 du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence au service des consommateurs.*

- de deux articles d'habilitation de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, relatifs au droit applicable en Nouvelle Calédonie et à la recodification du livre I^{er} du code de l'urbanisme. Cette dernière ordonnance n'a pu être publiée avant l'expiration du délai « *pour des raisons tenant à la gestion difficile du calendrier des ordonnances durant le dernier trimestre de l'année 2011 et le premier trimestre de l'année 2012¹.* » ;

- d'un article d'habilitation de la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique concernant l'adoption de la partie législative du code général de la fonction publique. Cette habilitation a expiré en janvier 2012 alors même que les travaux de la Commission supérieure de codification étaient bien avancés puisque celle-ci a terminé en septembre 2011 l'examen de l'ensemble de la partie législative dudit code. La nouvelle habilitation donnée au Gouvernement par l'article 114 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 devrait permettre d'envisager la publication de l'ordonnance d'ici à la fin de l'année et, ainsi, mettre fin à une entreprise de longue haleine : la décision de principe de rassembler dans un code les textes intéressant la fonction publique a été prise au mois de décembre 1995 et une première esquisse du plan et du périmètre du code a été soumise à la Commission en décembre 1997 ;

- de deux articles d'habilitation de la loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation relatifs d'une part, à la refonte du code de la consommation et, d'autre part, à la généralisation et au renforcement des contrôles et des sanctions en matière de respect des obligations à l'égard de la clientèle dans les domaines des produits et services financiers et d'assurance, des opérations de crédit, de la mise à disposition de moyens de paiements et de la fourniture d'autres services bancaires.

S'agissant de la refonte du code de la consommation, qui a été décidée en 2008, les travaux de la Commission supérieure de codification ont été interrompus compte tenu de la nécessité d'intégrer les innovations portées par le projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs en cours de navette parlementaire².

Par ailleurs, ont expiré plusieurs délais d'habilitations accordées en 2011. Ainsi en est-il :

- de l'habilitation donnée au Gouvernement par l'article 28 de la loi n° 2011-412 du 14 avril 2011 portant simplification de dispositions du code électoral et relative à la transparence financière de la vie politique pour adopter les dispositions de la partie législative du code électoral, dont

¹ Rapport annuel 2011, Commission supérieure de codification.

² Le projet de loi a été adopté par l'Assemblée nationale en première lecture en octobre 2011, modifié par le Sénat en première lecture au mois de décembre de la même année et en attente d'une deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

l'examen a pourtant été achevé par la Commission supérieure de codification à la fin de l'année 2010 ;

- de l'habilitation consentie par l'article 11 de la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière de santé, de travail et de communications électroniques, afin de prendre les mesures d'adaptation liée à l'application du règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques, y compris celles nécessaires à leur extension et à leur adaptation dans certains territoires d'outre-mer ;

- de l'habilitation accordée par l'article 197 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit concernant la modification du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique afin d'y inclure des dispositions de nature législative qui n'ont pas été codifiées, d'améliorer le plan du code et de donner compétence en appel à la juridiction de droit commun.

En **2012**, trois habilitations n'ont pas donné lieu à la publication d'une ordonnance. Il s'agit :

- de l'habilitation accordée par l'article 114 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique prévoyant l'adoption de la partie législative du code de la fonction publique ;

- de l'habilitation accordée par l'article 62 de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives, concernant l'adoption des mesures préparatoires nécessaires à la création d'une armoire numérique sécurisée facilitant les démarches administratives des entreprises ;

- de l'habilitation accordée par l'article 28 de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer, concernant l'extension ou l'adaptation à la Nouvelle-Calédonie les dispositions législatives relatives aux compétences énumérées au 4° du III de l'article 21 de la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie.

II. LES ORDONNANCES

A. LE RÉGIME JURIDIQUE DES ORDONNANCES

1. Les ordonnances : des actes de forme réglementaire avant leur ratification

Entrant en vigueur dès leur publication au Journal officiel, les ordonnances sont des actes administratifs tant qu'elles n'ont pas été ratifiées par une loi.

Selon l'expression retenue par le Conseil constitutionnel, les ordonnances sont « *des actes de forme réglementaire* » et le demeurent « *tant que la ratification législative n'est pas intervenue* » et à la condition qu'elles aient « *fait l'objet du dépôt du projet de loi de ratification prévu par l'article 38 de la Constitution* »¹.

Le défaut de dépôt d'un tel projet de loi avant la date butoir fixée par la loi d'habilitation entraîne en effet **la caducité** des ordonnances.

À l'expiration du délai d'habilitation, et bien qu'elles constituent des actes administratifs de forme réglementaire, **les ordonnances prises pendant le délai imparti ne peuvent plus être modifiées que par la loi en ce qui concerne leurs dispositions intervenues dans les matières relevant du pouvoir législatif**. Ceci résulte du dernier alinéa de l'article 38 de la Constitution.

Dans un arrêt d'assemblée du 11 décembre 2006², le Conseil d'État a confirmé qu'après expiration du délai d'habilitation, seul le législateur peut modifier les dispositions d'une ordonnance non ratifiée. Il s'agissait en l'espèce de l'ordonnance n° 2005-56 du 26 janvier 2005 relative à l'extension et à l'adaptation du droit de la santé et de la sécurité sociale dans les départements d'outre-mer, qui n'est pas caduque -un projet de loi de ratification ayant été déposé-, mais n'a pas été ratifiée et a donc conservé le caractère d'acte administratif. Saisi d'un recours du Conseil national de l'ordre des médecins contre le refus implicite des ministres de la santé et de l'outre-mer d'abroger un article de cette ordonnance, le Conseil d'État a considéré que « *si une ordonnance prise sur le fondement de l'article 38 de la Constitution conserve, aussi longtemps que le Parlement ne l'a pas ratifiée expressément ou de manière implicite, le caractère d'un acte administratif, celles de ses dispositions qui relèvent du domaine de la loi ne peuvent plus, après l'expiration du délai d'habilitation conféré au Gouvernement, être*

¹ Décision du Conseil constitutionnel n° 72-73L du 29 février 1972, rendue sur saisine du Premier Ministre sur le fondement du second alinéa de l'article 37 de la Constitution en vue de déterminer la nature juridique de certaines dispositions des articles 5 et 16 de l'ordonnance du 17 août 1967 relative à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises.

² Arrêt d'Assemblée du Conseil d'État du 11 décembre 2006, Conseil national de l'ordre des médecins.

modifiées ou abrogées que par le législateur ou sur le fondement d'une nouvelle habilitation qui serait donnée au Gouvernement ; que l'expiration du délai fixé par la loi d'habilitation fait ainsi obstacle à ce que l'autorité investie du pouvoir réglementaire fasse droit à une demande d'abrogation portant sur les dispositions d'une ordonnance relevant du domaine de la loi, quand bien même seraient-elles entachées d'illégalité ».

En revanche, **les dispositions d'une ordonnance non encore ratifiée intervenues dans le domaine réglementaire peuvent continuer à être modifiées par décret** ; la seule exigence est que, comme l'ordonnance qu'il modifie, ce décret soit « *pris en Conseil d'État et délibéré en conseil des ministres* »¹.

Lorsque de telles dispositions ont été ratifiées, étant de ce fait devenues des dispositions « *de forme législative* », leur modification par un décret suppose une reconnaissance préalable par le Conseil constitutionnel de leur caractère réglementaire par la mise en œuvre de la procédure résultant du second alinéa de l'article 37 de la Constitution².

2. Le régime contentieux des ordonnances

Comme pour tout acte réglementaire et tant que l'ordonnance n'est pas ratifiée, sa régularité peut être contestée devant le juge administratif, soit directement, par la voie d'un recours pour excès de pouvoir, soit indirectement, par voie d'exception, à l'occasion d'un recours formé contre une mesure d'application.

Le Conseil d'État a d'ailleurs rappelé « *qu'il résulte [des dispositions de l'article 38 de la Constitution], ainsi que des débats tant du comité consultatif constitutionnel que du Conseil d'État lors de l'élaboration de la Constitution, que les ordonnances prises dans le cadre de l'article 38 ont, alors même qu'elles interviennent dans une matière ressortissant en vertu de l'article 34 ou d'autres dispositions constitutionnelles au domaine de la loi, le caractère d'actes administratifs ; qu'à ce titre, leur légalité peut être contestée aussi bien par la voie d'un recours pour excès de pouvoir formé conformément aux principes généraux du droit que par voie de l'exception à l'occasion de la contestation de décisions administratives ultérieures ayant pour fondement une ordonnance ; que, cependant, dès lors que sa ratification est opérée par le législateur, une ordonnance acquiert valeur législative à compter de sa signature* »³.

¹ Arrêt du Conseil d'État du 30 juin 2003, *Fédération régionale ovine du Sud Est : modification par décret des modalités d'exercice de la police de la chasse insérées à l'article L. 427-6 du code de l'environnement* par l'ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000.

² Décision du Conseil Constitutionnel n° 72-73L du 29 février 1972.

³ Arrêt du conseil d'État, *Assemblée*, 28 mars 1997, *société Baxter*.

Comme pour les décrets, le Conseil d'État est compétent en premier et dernier ressort pour connaître des recours formés contre les ordonnances.

Le juge administratif vérifie que l'ordonnance dont il doit apprécier la légalité a bien été prise « dans le respect des règles et principes de valeur constitutionnelle, des principes généraux du droit qui s'imposent à toute autorité administrative ainsi que des engagements internationaux de la France »¹.

Le Conseil d'État a ainsi été conduit à apprécier la légalité de dispositions issues d'ordonnances à l'aune de principes constitutionnels tels que l'égalité devant les charges publiques², la liberté du commerce et de l'industrie³, la liberté individuelle⁴, ou encore le principe d'indivisibilité de la République⁵.

Il a en outre parfois, mais rarement, dû censurer des dispositions issues d'ordonnances dont il a estimé qu'elles portaient atteinte à des principes constitutionnels.

À la suite d'une décision du 20 octobre 1997 du Tribunal des conflits, le Conseil d'État, dans deux arrêts des 1^{er} décembre 1997, Caisse primaire d'assurance maladie de la Sarthe, et 12 juin 1998, Conseil national de l'Ordre de médecins, a ainsi rappelé que « *par application des dispositions de l'article 34 de la Constitution en vertu desquelles la loi fixe les règles concernant les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques, il [appartenait] au législateur de fixer les limites de la compétence des juridictions administratives et judiciaires* » et a jugé qu'en prévoyant, par une ordonnance du 24 avril 1996, que les litiges liés à la décision d'une caisse primaire d'assurance maladie de placer un professionnel hors d'une convention relèveraient désormais de la compétence des tribunaux des affaires de sécurité sociale et non de la compétence des tribunaux administratifs, le Gouvernement avait indûment modifié les règles de répartition des compétences entre les juridictions administratives et judiciaires.

Le Conseil d'État contrôle également la conformité des ordonnances aux engagements internationaux de la France.

Ainsi, par exemple, il a décidé dans un premier temps de suspendre l'exécution de l'ordonnance n° 2005-892 du 2 août 2005 relative à

¹ Arrêt du Conseil d'État du 4 novembre 1996, *Association de défense des sociétés de course des hippodromes de province*.

² Arrêt du Conseil d'État du 4 novembre 1996, précité ; arrêt d'Assemblée du Conseil d'État du 28 mars 1997, précité.

³ Arrêt d'Assemblée du Conseil d'État du 28 mars 1997, précité.

⁴ Arrêt du Conseil d'État du 1^{er} décembre 1997, *Union des professions de santé libérales SOS Action Santé*.

⁵ Arrêt du Conseil d'État du 30 juin 2003, précité.

l'aménagement des seuils d'effectifs des entreprises¹, après avoir sursis à statuer sur la légalité de cette ordonnance et décidé un renvoi préjudiciel devant la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE), les moyens tirés de la méconnaissance de deux directives européennes étant « *propres à faire naître un doute sérieux sur la légalité de l'ordonnance contestée* » et l'urgence justifiant la suspension de l'exécution de l'ordonnance étant avérée². La Cour de justice a statué sur cette affaire, le 18 janvier 2007, dans le sens d'une non-conformité de l'ordonnance aux directives européennes, conformément aux conclusions de son avocat général présentées le 12 septembre 2006³.

À la suite de cet avis, le Conseil d'État n'a pu que constater qu'il découlait de l'interprétation ainsi donnée par la CJCE que les dispositions en cause de l'ordonnance contestée étaient incompatibles avec ces directives et dès lors, a annulé l'ordonnance n° 2005-892 du 2 août 2005⁴.

Par ailleurs, le contrôle de conventionalité de l'ordonnance n° 2005-893 du 2 août 2005 relative au « contrat nouvelles embauches » (CNE) a donné lieu à un conflit de compétences entre juge administratif et juge judiciaire, qui a dû être tranché par le Tribunal des conflits.

En effet, alors que le Conseil d'État avait admis la conformité de l'ordonnance du 2 août 2005 relative au CNE à la convention n° 158 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le licenciement⁵, les juridictions de l'ordre judiciaire ont eu une appréciation différente.

Le Conseil des prud'hommes de Longjumeau, par un jugement en date du 28 avril 2006, a ainsi considéré, à la différence du Conseil d'État, que l'ordonnance instituant le CNE était contraire à la convention n° 158 de l'OIT et dès lors, a requalifié un CNE en contrat à durée indéterminée (CDI). Saisie en appel de ce jugement, la Cour d'appel de Paris a vu sa compétence contestée par le préfet de l'Essonne, qui a fait valoir la compétence exclusive de la juridiction administrative pour se prononcer sur la légalité d'une ordonnance prise sur le fondement de l'article 38 de la Constitution, celle-ci ayant, jusqu'à sa ratification par la loi, le caractère d'un acte administratif réglementaire.

Or, par un arrêt du 20 octobre 2006, la Cour d'appel de Paris s'est déclarée compétente, en distinguant le contrôle de conventionalité opéré par le juge judiciaire du contrôle de légalité qui devrait être soumis au juge administratif, le contrôle de conventionalité ayant selon elle pour seul effet d'écarter l'application d'une norme et n'impliquant pas nécessairement un contrôle de légalité de cette norme, dont les effets tendraient au contraire à son

¹ Arrêt du Conseil d'État du 23 novembre 2005, *Confédération générale du travail - Force ouvrière*

² Arrêt du Conseil d'État du 19 octobre 2005, *Confédération générale du travail et autres*.

³ Arrêt de la CJCE (deuxième chambre) du 18 janvier 2007, affaire C-385/05.

⁴ Arrêt du Conseil d'État du 6 juillet 2007, *Confédération générale du travail et autres*.

⁵ Arrêt du Conseil d'État du 19 octobre 2005, *Confédération générale du travail et autres*.

annulation. Ainsi, la Cour d'appel de Paris considère que « *la séparation des pouvoirs interdit au juge judiciaire d'exercer sa censure sur les actes de l'exécutif, mais ne lui interdit pas d'en vérifier la compatibilité avec des conventions internationales qu'il a l'obligation d'appliquer étant directement applicables en droit interne* ». Elle en a déduit que la question de la compatibilité de l'ordonnance créant le CNE avec la convention précitée n° 158 de l'OIT ne constituait pas une question préjudicielle à soumettre préalablement au juge administratif, mais relevait bien de la compétence du juge du fond.

Saisi par le préfet de l'Essonne, le Tribunal des conflits, qui s'est prononcé le 19 mars 2007, n'a cependant pas tranché sur le fond cette intéressante question de droit, considérant, à la différence de la Cour d'appel de Paris, que l'ordonnance avait été implicitement ratifiée par deux lois ultérieures et n'avait donc plus valeur réglementaire¹.

La compétence du juge judiciaire pour apprécier la conventionalité de l'ordonnance instituant le CNE a de ce fait été admise, de même qu'elle le serait à l'égard d'une loi.

Dans un arrêt du 6 juillet 2007, la Cour d'appel de Paris a finalement considéré, conformément à sa position antérieure, que le CNE n'était pas conforme à la convention n° 158 de l'OIT et que l'application de l'ordonnance devait donc être écartée au profit de celle de cette convention internationale².

Dans le cadre de son contrôle, le juge administratif vérifie également que l'ordonnance respecte le cadre de l'habilitation consentie³ et que les mesures prises sont proportionnées à l'objectif défini⁴.

Contrôlant le respect de la portée de l'habilitation donnée par le législateur, le Conseil d'État a par exemple récemment censuré une disposition de l'ordonnance n° 2005-1129 du 8 septembre 2005 portant simplification en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement et

¹ Arrêt du Tribunal des conflits du 19 mars 2007, *Préfet de l'Essonne c / Cour d'appel de Paris*.

² Arrêt de la Cour d'appel de Paris du 6 juillet 2007 et, dans le même sens, arrêt de la Cour d'appel de Bordeaux du 18 juin 2007. Réuni le 14 novembre 2007, le conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT) a de même considéré que la période de consolidation de l'emploi de deux ans caractérisant le CNE n'était pas « raisonnable » au sens de la Convention n° 158 de l'OIT.

³ Arrêt d'Assemblée du Conseil d'État du 3 juillet 1998, *Syndicat des médecins Aix et région : en créant par ordonnance un conseil national de la formation médicale continue, ses auteurs n'ont pas « outrepassé le cadre de l'habilitation » définie comme la possibilité de prendre toutes mesures relatives à la formation des professions médicales ; en revanche, exemple de censure : Arrêt de la Cour administrative d'appel de Nancy du 10 mai 2004, M. Guy X. : la modification des règles de répartition des compétences entre les juridictions administratives et judiciaires est indépendante de la réalisation de l'objectif défini par la loi d'habilitation comme « l'amélioration de la qualité des soins et la maîtrise des dépenses de santé ».*

⁴ Arrêt du Conseil d'État du 26 novembre 2001, *Association Liberté Information Santé : l'institution de vaccinations obligatoires est proportionnée à l'objectif qui est d'assurer la protection de la santé ; elle porte une atteinte limitée aux principes d'inviolabilité et d'intégrité du corps humain et ne méconnaît ni le principe constitutionnel de sauvegarde de la dignité de la personne humaine ni celui de la liberté de conscience.*

l'élimination des déchets, prise en application de l'article 51 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, qui tendait à abroger une disposition de forme législative du code de l'environnement, adoptée postérieurement à l'entrée en vigueur de la Constitution du 4 octobre 1958 et portant sur une matière réglementaire. En effet, il a estimé que cette abrogation excédait « *les limites de l'habilitation donnée par le législateur* », car celle-ci se limitait à l'abrogation des dispositions du code de l'environnement « *devenues sans objet* », c'est-à-dire soit devenues redondantes avec d'autres dispositions en vigueur, soit devenues obsolètes par suite d'un changement dans les circonstances de droit ou de fait¹.

De même, en 2011, le Conseil d'État a annulé l'article 1^{er} de l'ordonnance n° 2010-1307 du 28 octobre 2010 relative à la partie législative du code des transports, prise en application de l'article 92 de la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et de l'allègement des procédures. Les termes de l'habilitation ont été méconnus par cet article qui devait codifier à droit constant l'article 1^{er} de la loi du 28 mars 1928 sur le régime de pilotage dans les eaux maritimes : en reprenant le texte de 1928 pour le nouvel article L. 5341-1 du code des transports, l'auteur de l'ordonnance a supprimé le mot « rade »² qui n'était pas juridiquement redondant avec d'autres termes utilisés et a, à ce titre modifié, le droit en vigueur³.

Contrôlant toujours le respect de la portée de l'habilitation, le Conseil d'État a annulé, en 2012, l'article 8 de l'ordonnance du 9 mai 2011 portant codification de la partie législative du code de l'énergie, en ce qu'il méconnaissait la portée de l'habilitation accordée au Gouvernement. L'article 8 annulé rendait inapplicables aux contrats d'achats d'électricité, conclus avant le 14 juillet 2010, les dispositions de l'article L. 314-7 du code de l'énergie qui dispose que ces contrats sont des contrats administratifs. Le Conseil a considéré que cette ordonnance ne pouvait produire d'effets de droit pour des contrats conclus antérieurement à son entrée en vigueur (soit avant le 1^{er} juin 2009), et que le Gouvernement avait excédé l'habilitation donnée par le législateur concernant le code de l'énergie, en abrogeant les dispositions de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle II » prévoyant un régime de droit administratif pour les contrats d'achat d'énergie renouvelable.⁴

Toutefois, dans l'hypothèse où une ordonnance aurait outrepassé le cadre de l'habilitation et en l'absence de contentieux sur ce point, cet empiètement sur le domaine législatif n'est plus par la suite susceptible de sanction : **dans sa décision n° 2004-506 DC du 2 décembre 2004, le Conseil**

¹ Arrêt du Conseil d'État du 13 juillet 2006, *France Nature Environnement*.

² L'article 1^{er} dispose que « Le pilotage consiste dans l'assistance donnée aux capitaines par un personnel commissionné par l'État pour la conduite des navires à l'entrée et à la sortie des ports, dans les ports, **rades** et eaux maritimes des fleuves et des canaux. »

³ Arrêt du Conseil d'État du 23 novembre 2011, *Fédération française des syndicats professionnels de pilotes maritimes*

⁴ Arrêt du Conseil d'État du 21 mars 2012, *Société EDF*.

constitutionnel, saisi de la loi de simplification du droit, a en effet considéré « qu'est inopérant à l'encontre d'une loi de ratification le grief tiré de ce que l'ordonnance ratifiée aurait outrepassé les limites de l'habilitation » ; par cette affirmation, il considère que la ratification exprime des dispositions d'une ordonnance excédant le champ de l'habilitation équivaut à une régularisation.

La loi d'habilitation peut autoriser le Gouvernement à s'affranchir parfois, pour les besoins de la délégation, de principes généraux du droit qui s'imposent habituellement au pouvoir réglementaire¹. En outre, en matière de codification par voie d'ordonnance, le Conseil d'État a considéré que, bien que soumises au régime contentieux des actes administratifs, les dispositions codifiées, précédemment en vigueur en la forme législative, ne pouvaient voir leur légalité contestée au motif qu'elles dérogeraient à d'autres dispositions législatives².

Enfin, le juge administratif vérifie que le Gouvernement, autorisé à intervenir par voie d'ordonnances dans un but déterminé, épuise la compétence qui lui a été confiée et sanctionne les cas d'incompétence négative³.

¹ *Arrêt du Conseil d'État du 4 novembre 1996, précité : légalité de l'ordonnance n° 96-345 du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale au regard du principe de non-rétroactivité des actes administratifs, la rétroactivité de la contribution ayant été autorisée par la loi d'habilitation n° 95-1348 du 30 décembre 1995.*

² *Arrêt du Conseil d'État du 26 novembre 2001, Association Liberté Information Santé : « dans la mesure où elle se borne [...] à codifier les dispositions législatives en vigueur, il ne saurait être utilement inféré du fait qu'une ordonnance est soumise temporairement au régime contentieux des actes administratifs, qu'elle ne pourrait comporter de dispositions législatives qui dérogent à d'autres dispositions de même valeur juridique, que ces dernières soient ou non comprises dans la codification ».*

³ *Arrêt d'Assemblée du Conseil d'État du 3 juillet 1998, précité : « en renvoyant à un arrêté du ministre chargé de la santé le soin de fixer le montant de chacune des impositions visées à l'article L. 367-10 du code de la santé publique, le Gouvernement agissant dans le cadre de l'article 38 de la Constitution, est resté en deçà de la compétence de l'autorité investie du pouvoir de prendre des mesures relevant du domaine de la loi » ; arrêt d'Assemblée du 3 juillet 1998, Syndicat des médecins de l'Ain : si le Gouvernement a pu légalement prévoir « que les organismes d'assurance maladie délivrent une carte électronique individuelle inter-régimes à tout bénéficiaire de l'assurance maladie, il ne pouvait, pour ce qui est du volet médical de cette carte, se borner à renvoyer à un décret en Conseil d'État le soin d'en déterminer les modalités de mise en œuvre, sans que soient précisées au préalable, par l'autorité compétente [...], les garanties nécessaires à la protection des droits individuels, qu'il s'agisse notamment du consentement du patient à l'enregistrement des données le concernant, du délai pendant lequel les informations doivent demeurer sur le volet santé et de possibilité d'en obtenir la suppression ».*

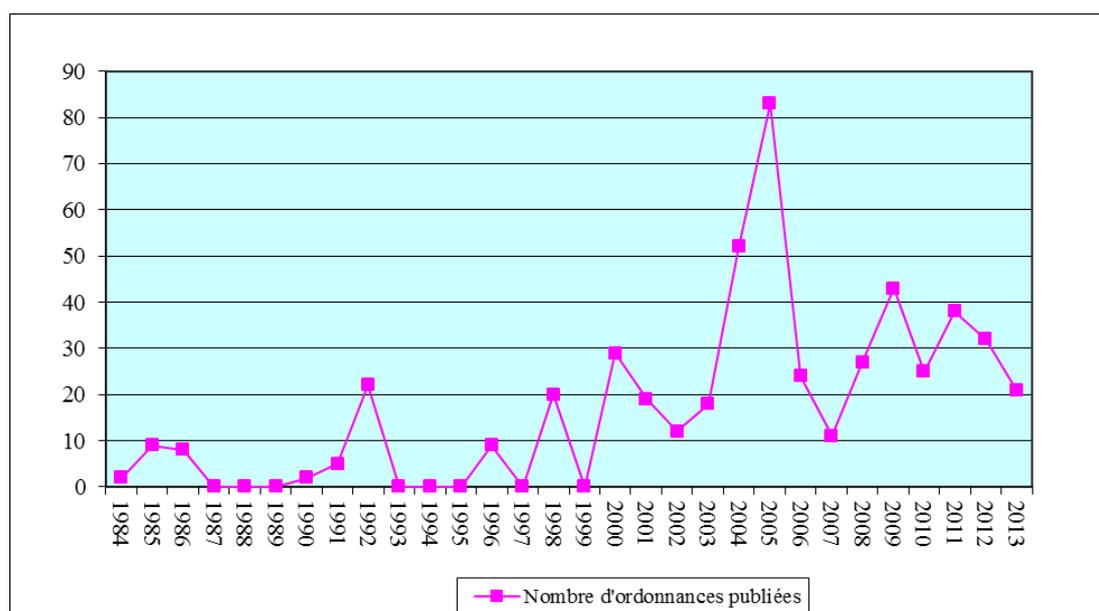
B. LA PRATIQUE

1. Des vagues annuelles d'ordonnances plus importantes depuis 2000 malgré de fortes variations d'une année sur l'autre

Entre le 1^{er} janvier 1984 et le 31 décembre 2013, 512 ordonnances ont été publiées sur le fondement de l'article 38 de la Constitution. Le nombre annuel varie de 0 à 83 ; cependant, la tendance est à une forte hausse depuis l'année 2000.

Entre 2004 et 2013 (10 années), 357 ordonnances ont été publiées, soit 2,3 fois plus que le nombre d'ordonnances publiées entre 1984 et 2003 (20 années).

Nombre d'ordonnances publiées annuellement entre 1984 et 2013



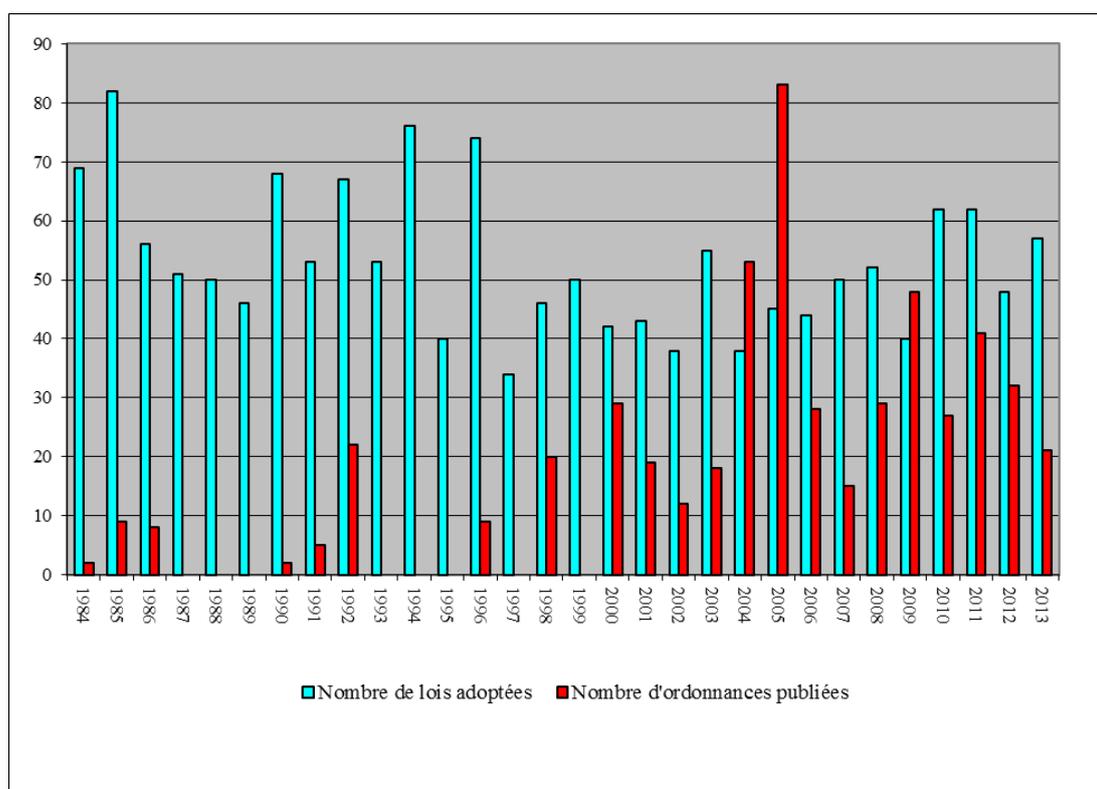
L'augmentation sensible du recours aux ordonnances depuis le début des années 2000 se reflète également dans l'évolution de la proportion des ordonnances par rapport au nombre total de textes intervenus dans le domaine de la loi (hors lois constitutionnelles, lois portant approbation ou ratification d'accords, conventions ou traités internationaux).

On observe que, entre 2000 et 2003, la proportion de textes intervenus dans le domaine de la loi correspondant à des ordonnances se situe entre le quart et les deux cinquièmes (ce calcul exclut du décompte les lois constitutionnelles et les lois portant approbation ou ratification d'accords, conventions ou traités internationaux).

Cette proportion s'établit à plus de 58 % en **2004** : **pour la première fois, plus de la moitié des textes intervenus dans le domaine de la loi** (hors lois constitutionnelles, lois portant approbation ou ratification d'accords, conventions ou traités internationaux) **sont des ordonnances**.

Cette situation s'est reproduite en **2005**, avec une proportion de 63,3 % et en **2009** avec une proportion de 54,5 %.

Nombre de lois* et nombre d'ordonnances publiées entre 1984 et 2013



*hors lois constitutionnelles, lois portant approbation ou ratification d'accords conventions ou traités internationaux

2. Une banalisation des domaines concernés par les ordonnances

Si la législation par voie d'ordonnance connaît des **domaines de prédilection**, elle touche aujourd'hui des matières très diverses.

a) La législation par voie d'ordonnance connaît des domaines de prédilection

De **1990 à 2002**, les ordonnances ont essentiellement concerné l'actualisation du droit applicable **outre-mer**, la **transposition de textes européens** et la **codification**.

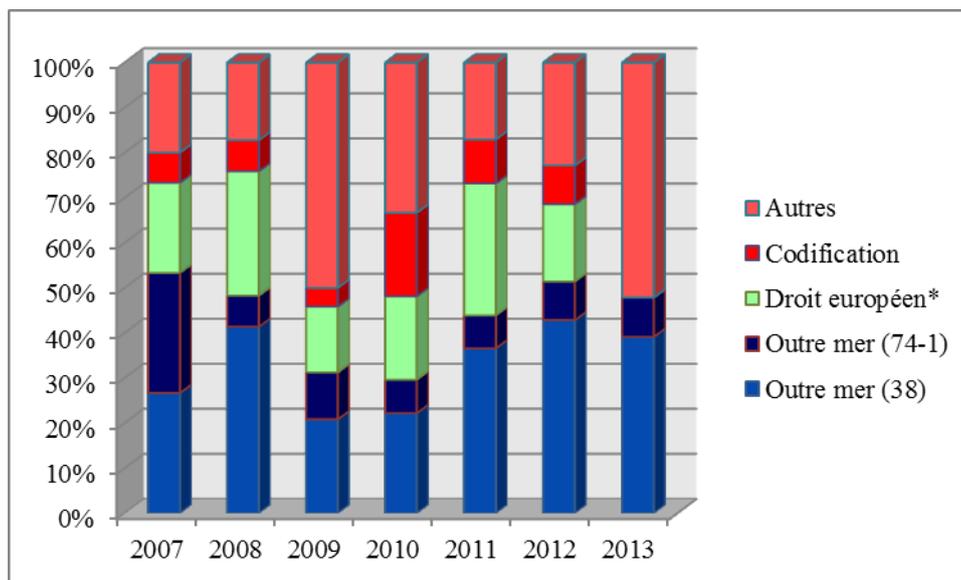
Sur un total de 118 ordonnances pour la période considérée, 83 (soit 70 %) concernent l'outre-mer, 17 la transposition de textes européens et 12 l'adoption de codes ; les 6 ordonnances restantes sont intervenues en matière de protection sociale et de finances sociales (cinq ordonnances en 1996) et pour tenir compte de l'introduction de l'euro.

Entre 2007 et 2013, les domaines de prédilection de la législation par voie d'ordonnances se sont confirmés. En prenant en compte les deux procédures qui permettent de légiférer par voie d'ordonnance dans les territoires ultra-marins, l'outre-mer représente une part qui varie entre 44 % et 53 % des ordonnances publiées annuellement. Il est intéressant de noter qu'en 2007, les ordonnances relatives à l'outre-mer ont été prises pour moitié sur le fondement de l'article 38 (4 ordonnances) et pour moitié sur le fondement de l'article 74-1 (4 ordonnances).

La mise en œuvre du droit européen (transposition de directive, adaptation de règlement ou adaptation au droit communautaire) justifie entre 15 et 29 % des ordonnances publiées annuellement entre 2007 et 2012. En 2013, de manière exceptionnelle, aucune des 21 ordonnances n'entre dans cette catégorie.

La codification représente une part moindre des ordonnances mais elle est constante. Les refontes de code ou les créations de code font souvent l'objet d'une habilitation à légiférer sur le fondement de l'article 38 de la Constitution, ce qui a permis ces dernières années d'accélérer les travaux de codification. Toutefois, la Commission supérieure de codification, a, dans son dernier rapport annuel, indiqué que le recours aux ordonnances de l'article 38 n'était adapté lorsque la dimension réformatrice était trop importante: « *Les ordonnances de l'article 38 de la Constitution ne sont adaptées qu'à des cas de refonte dont la dimension réformatrice est technique et limitée ou est bien encadrée, ce qui ne signifie pas qu'elle soit pour autant de peu de portée. Si le recours à l'ordonnance paraît pertinent, l'habilitation doit également faire l'objet d'un suivi « politique » dans le temps.* »

Thématiques des ordonnances (2007-2013)



* Transposition de directive, adaptation de règlement, adaptation au droit communautaire

b) Depuis 2003, le périmètre des ordonnances s'est singulièrement élargi et diversifié

Force est de constater que les trois domaines de prédilection ci-dessus cités n'expliquent pas la totalité des ordonnances publiées qui, désormais, interviennent dans des domaines divers et variés.

À cet égard, l'année 2003 se singularise et marque un tournant : sur les 18 ordonnances publiées, seulement 5 concernent les outre-mer ; les 13 autres touchent aux domaines les plus divers (mesures de simplification en matière électorale ou fiscale, en matière de droit du travail et de formalités à accomplir par les professionnels ou encore en matière de permis de chasse, droit des collectivités territoriales, droit rural ou droit social).

Sur le fondement des lois d'habilitation n° 2003-591 du 2 juillet 2003 et n° 2004-1343 du 9 décembre 2004, portant habilitation du Gouvernement à simplifier le droit, cette diversification s'est activement poursuivie, révélatrice d'une banalisation de la législation par ordonnance. En 2005, pas moins de 58 ordonnances ont été prises sur le fondement de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, dans les domaines les plus variés touchant la plupart des branches du droit, y compris, pour la première fois, le droit civil¹.

L'extension du périmètre des ordonnances se reflète également ces dernières années. Par exemple, en 2010, l'ordonnance n° 2010-1512 a déterminé le régime des entreprises individuelles à responsabilité limitée, l'ordonnance n° 2010-638 a modifié le régime des conservateurs hypothèques et l'ordonnance n° 2010-49 a réformé la biologie médicale. En 2011,

¹ Cf. ordonnance n° 2005-759 du 9 juillet 2005 portant réforme de la filiation.

l'ordonnance n° 2011-1916 a défini le régime des autorisations d'urbanisme et l'ordonnance n° 2011-863 a traité de la sécurité sanitaire. En 2012, deux ordonnances sont intervenues en matière pénale : l'ordonnance n° 2012-34 du 11 janvier 2012 portant simplification, réforme et harmonisation des dispositions de police administrative et de police judiciaire du code de l'environnement et l'ordonnance n° 2012-1218 du 2 novembre 2012 portant réforme pénale en matière maritime. **En 2013, pour la première fois, plus de la moitié des ordonnances publiées ne relève pas des domaines de prédilection précités.** Ont ainsi été modifiés par voie d'ordonnance les formalités déclaratives applicables aux navires à l'entrée et à la sortie des ports maritimes (ordonnance n° 2013-139), le contentieux de l'urbanisme (ordonnance n° 2013-638), le cadre juridique de la gestion d'actifs (ordonnance n° 2013-676), ou le développement de la construction de logements (ordonnance n° 2013-889).

Cette diversification des sujets traités par voie d'ordonnance suscite de la part des parlementaires des critiques parfois vives lors de l'examen des articles d'habilitation, certains estimant que tous les sujets ne peuvent pas faire l'objet d'une habilitation à légiférer quand bien même ils relèveraient du domaine de la loi.

III. LA RATIFICATION DES ORDONNANCES

A. LE RÉGIME JURIDIQUE DE LA RATIFICATION

1. Le dépôt du projet de loi de ratification dans le délai prescrit sous peine de caducité de l'ordonnance

La première exigence résultant de l'article 38 de la Constitution en ce qui concerne la ratification des ordonnances est le **dépôt, devant le Parlement, d'un projet de loi de ratification dans le délai prescrit par la loi d'habilitation**. Ce seul dépôt évite la caducité des ordonnances prises en application de l'article 38 de la Constitution, à la différence des ordonnances prises sur le fondement de l'habilitation permanente conférée au Gouvernement par l'article 74-1 de la Constitution, qui deviennent caduques en l'absence de ratification par le Parlement dans un délai de 18 mois après leur publication.

Le Conseil d'État a pu expressément énoncer que « *la circonstance que le projet de loi n'ait pas été inscrit, depuis son dépôt, à l'ordre du jour de la discussion parlementaire, [n'était] pas de nature à rendre caduques les dispositions de l'ordonnance [...] édictées sans condition de durée* »¹. Il a également eu l'occasion de préciser que le dépôt d'un nouveau projet de loi de ratification n'était pas nécessaire en cas de changement de Gouvernement pour assurer la pérennité des ordonnances ayant donné lieu, précédemment, au dépôt d'un tel projet de loi².

La seule formalité du dépôt d'un projet de loi de ratification ne vaut pas ratification des ordonnances. Celle-ci ne peut résulter que d'un examen par le Parlement des mesures prises par voie d'ordonnance, selon des modalités qui peuvent être diverses.

2. La ratification expresse, seule modalité désormais autorisée

Depuis la révision constitutionnelle de 2008, opérée par la loi constitutionnelle n° 2008-724 du 23 juillet 2008 de modernisation des institutions de la V^e République, **les ordonnances ne peuvent plus être ratifiées de manière implicite**.

¹ Arrêt du Conseil d'État du 17 décembre 1999, *Union hospitalière privée*.

² Arrêt du Conseil d'État du 16 février 2001, *Centre du château de Gleteins* : « Considérant qu'un projet de loi de ratification de l'ordonnance n° 96-346 du 24 avril 1996 a été déposé devant le Parlement le 29 mai 1996, c'est-à-dire dans le délai imparti par la loi d'habilitation du 30 décembre 1995 ; que la circonstance que le Gouvernement nouvellement formé le 4 juin 1997 n'a pas déposé un nouveau projet de loi de ratification devant le Parlement n'est pas de nature à rendre caduques les dispositions des articles 24 et 25 de l'ordonnance précitée, qui ont été édictées sans condition de durée ».

Jusqu'en 2008, la jurisprudence a admis que la ratification puisse être implicite. Le Conseil constitutionnel a ainsi accepté dès 1972 qu'une ordonnance puisse faire l'objet d'une ratification implicite.

Dans sa décision n° 72-73L du 29 février 1972, il a déclaré que *« l'article 38, non plus qu'aucune autre disposition de la Constitution ne [faisait] obstacle à ce qu'une ratification intervienne selon d'autres modalités que celle de l'adoption du projet de loi » de ratification et que « par suite, cette ratification [pouvait] résulter d'une manifestation de volonté implicitement mais clairement exprimée par le Parlement »*. Il se situait ainsi dans le prolongement d'une jurisprudence élaborée par le Conseil d'État sous la IV^e République en matière de ratification des décrets pris sur délégation législative¹.

Le juge constitutionnel a confirmé sa position en 1987, par sa décision n° 86-224 DC du 23 janvier sur la loi transférant à la juridiction judiciaire le contentieux des décisions du Conseil de la concurrence en déclarant : *« il n'est pas exclu que la ratification de tout ou partie des dispositions d'une des ordonnances visées à l'article 38 de la Constitution puisse résulter d'une loi qui, sans avoir cette ratification pour objet direct, l'implique nécessairement [...] saisi d'une loi de cette nature, il appartiendrait au Conseil constitutionnel de dire si la loi comporte effectivement ratification de tout ou partie des dispositions de l'ordonnance en cause et, dans l'affirmative, si les dispositions auxquelles la ratification confère valeur législative sont conformes à la Constitution »*.

De même, le Conseil d'État, selon une jurisprudence constante, a confirmé sous la V^e République la possibilité de procéder à des ratifications implicites². La formulation de ses arrêts avait tendance à reprendre celle du Conseil constitutionnel selon laquelle la ratification de tout ou partie des dispositions d'une ordonnance intervenue à la suite d'une loi d'habilitation prise sur le fondement de l'article 38 de la Constitution *« peut résulter d'une loi qui, sans avoir cette ratification pour objet direct, l'implique nécessairement »*³.

¹ Arrêt d'Assemblée du Conseil d'État du 13 mai 1949, *Sieurs Carrega, Tasso et autres* : en modifiant le délai imparti initialement par le décret pour réaliser une réorganisation administrative, la loi a « approuvé la disposition » en cause et l'a « implicitement mais nécessairement ratifiée » ; arrêt du Conseil d'État du 12 novembre 1954, *Commune de Saint-Yorre* : il ressort tant des « travaux préparatoires [...] que des termes mêmes du texte » que le législateur, tout en retardant la publication du code général des impôts annexé au décret du 9 décembre 1948 jusqu'à sa mise en harmonie avec les nouvelles dispositions du décret portant réforme fiscale, « a entendu conférer valeur législative à toutes celles des dispositions de ce code qui ne se trouvaient pas en contradiction avec ledit décret ».

² Arrêt du Conseil d'État du 10 juillet 1972, *Compagnie Air Inter* ; arrêt du Conseil d'État du 11 juin 1990, *Congrès de la Nouvelle-Calédonie et dépendances* ; arrêt du Conseil d'État du 7 février 1994, *M. Ghez* ou encore arrêt du Conseil d'État du 17 décembre 1999, *Union hospitalière privée* ; arrêt du Conseil d'État du 29 octobre 2004 précité.

³ Arrêt du Conseil d'État du 17 décembre 1999, précité ; arrêt du Conseil d'État du 26 novembre 2001, *M. Francis Herbet* ; arrêt du Conseil d'État du 17 mai 2002, *M. René Hoffer*.

Adopté par voie d'amendement à l'initiative de M. Jean Luc Warsmann, l'article 14 de la loi constitutionnelle n° 2008-724 précitée a imposé le principe de la ratification expresse. Cette évolution répondait à trois critiques comme le rappelle le rapport de M. Jean-Jacques Hiest fait au nom de la commission des lois :

« D'abord, plus encore que la ratification par voie d'amendement parfois contestée, [la ratification implicite] interdit un débat approfondi sur les dispositions prises dans le cadre d'une ordonnance.

« Ensuite, elle entretient le doute sur la possibilité de contester devant le juge une mesure prise par ordonnance et nourrit ainsi une réelle insécurité juridique. En effet, avant leur ratification, les ordonnances sont des actes administratifs soumis au contrôle du Conseil d'Etat. En cas de ratification, même implicite, elles prennent valeur législative à compter de leur signature. Dès lors, que ce soit par voie d'action ou par voie d'exception, leur régularité ne peut plus être contestée devant le juge. Le Conseil constitutionnel pourrait néanmoins, s'il était saisi de la disposition législative qui entendrait le ratifier, exercer un contrôle de constitutionnalité.

Enfin, la pratique des ratifications tacites suscite des interrogations sur le champ de la ratification qu'il appartient in fine, le plus souvent, au juge de délimiter. Ainsi, le juge administratif a pu parfois considérer que la ratification s'étendait à des dispositions qui n'étaient pas directement modifiées ou même à toute une division d'une ordonnance dont les dispositions « forment entre elles un ensemble indivisible ».

Ces critiques, souvent formulées, avaient conduit le Gouvernement et le Parlement à intensifier le rythme des ratifications expresses à partir des années 2000 (cf. *infra*). En disposant que les ordonnances « ne peuvent être ratifiées que de manière expresse », la loi constitutionnelle a confirmé l'évolution de fond qui se dessinait.

La ratification expresse n'est pas une simple formalité pour le Gouvernement comme en témoigne le projet de ratification de l'ordonnance n° 2012-351 du 12 mars 2012 relative à la partie législative du code de la sécurité intérieure initialement proposée par l'article 5 du projet de loi relatif à la sécurité intérieure et à la lutte contre le terrorisme déposé au Sénat le 3 octobre 2012. Réunie le 10 octobre 2012 pour établir un texte, la commission des lois de la Haute assemblée a estimé qu'elle n'avait pas pu disposer d'un délai suffisamment long pour examiner les 550 articles du code et vérifier le respect de l'habilitation, en particulier l'observation de la codification à droit constant. La ratification n'a pas été votée par le Parlement.

La ratification expresse résulte en principe de l'inscription à l'ordre du jour du Parlement et du vote d'un projet de loi de ratification ou comportant une mesure de ratification, mais elle peut aussi résulter de l'adoption d'un amendement à un projet de loi ordinaire, ce qui est d'ailleurs de plus en plus fréquent.

Encore faut-il que l'amendement tendant à la ratification d'une ordonnance -qui peut être d'initiative gouvernementale ou d'initiative parlementaire - respecte les règles de droit commun de recevabilité d'un amendement et la nécessité de ne pas être dépourvu de tout lien avec l'objet du texte déposé sur le bureau de la première assemblée saisie.

Le Conseil constitutionnel a ainsi été amené à censurer, dans sa décision n° 2007-552 du 1^{er} mars 2007, un article tendant à la ratification de l'ordonnance n° 2005-759 du 4 juillet 2005 portant réforme de la filiation, dont il s'est saisi d'office, jugeant cet article dépourvu de tout lien avec l'objet du projet de loi portant réforme de la protection juridique des majeurs, au sein duquel il avait été inséré par un amendement du Gouvernement¹.

3. Les effets de la ratification

La ratification a pour effet de transformer rétroactivement l'ordonnance concernée en texte de valeur législative. Du fait de sa ratification, l'« *ordonnance acquiert valeur législative à compter de sa signature* »².

a) La consolidation de l'ordonnancement juridique

En conférant valeur législative aux dispositions concernées, **la ratification consolide l'ordonnancement juridique et évite que des normes intervenues dans le domaine législatif puissent être remises en cause à tout moment, au détriment de la sécurité juridique.**

Une ratification rapide paraît particulièrement nécessaire pour les ordonnances de codification dans la mesure où les dispositions codifiées avaient précédemment rang législatif et n'étaient donc pas susceptibles d'être contestées devant le juge administratif : **en opérant leur « déclasserment », la codification par voie d'ordonnance les rend vulnérables.** On constate ainsi qu'en 2002 et 2004, le Parlement a pris l'initiative de ratifier plusieurs ordonnances de codification, ce qui a sécurisé certains pans du droit :

- l'ordonnance n° 2000-1249 du 21 décembre 2000 relative à la partie législative du code de l'action sociale et des familles a été ratifiée par l'article 87 de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, la mesure de ratification ayant été introduite en commission mixte paritaire à l'initiative des deux rapporteurs ;

- l'ordonnance n° 2000-548 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de la santé publique a été ratifiée par l'article 92 de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du

¹ La ratification de l'ordonnance portant réforme de la filiation a ensuite été reprise dans le cadre d'un projet de loi de ratification spécifique.

² Arrêts du Conseil d'État du 8 décembre 2000 et du 17 mai 2002, M. Hoffer.

système de santé, la mesure de ratification ayant été introduite par un amendement présenté par le rapporteur de la commission des affaires sociales en première lecture au Sénat, le 6 février 2002 ;

- l'ordonnance n° 2000-912 du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de commerce a été ratifiée par l'article 50 de la loi n° 2003-7 du 3 janvier 2003 modifiant le livre VIII du code de commerce, introduit en commission mixte paritaire à l'initiative des deux rapporteurs ;

- l'ordonnance n° 2004-178 du 20 février 2004 relative à la partie législative du code du patrimoine a été ratifiée par l'article 78 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, la mesure de ratification ayant été introduite à l'initiative du rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée nationale en première lecture le 10 juin 2004 ;

- l'ordonnance n° 2004-545 du 11 juin 2004 relative à la partie législative du code de la recherche a été ratifiée par l'article 78 de la loi n° 2004-1343 précitée, la mesure de ratification ayant été introduite à l'initiative du rapporteur pour avis de la commission des affaires économiques du Sénat, en première lecture, le 14 octobre 2004.

b) L'impact sur les questions prioritaires de constitutionnalité

Dès la ratification de l'ordonnance, que ce soit par voie d'action ou par voie d'exception, sa régularité ne peut plus être contestée devant le juge administratif. L'effet rétroactif prive d'objet les recours pendants : le juge se borne alors à constater que « *la requête est devenue sans objet* »¹. À cet égard, la ratification produit les mêmes effets qu'une validation législative : soustraire les dispositions en cause à la contestation juridictionnelle². Cependant, ratification et validation sont deux procédures loin d'être équivalentes : en effet, la validation doit être circonscrite à certains moyens de légalité, ce qui permet de continuer à pouvoir faire constater au juge les irrégularités qui n'entreraient pas dans le champ de la validation ; par ailleurs, une ordonnance ayant fait l'objet d'une validation demeure un acte administratif³.

Dans deux arrêts, le Conseil d'État a cependant mentionné une restriction à l'impunité juridictionnelle conférée par la ratification. S'il est constant qu'« *en cas de ratification la légalité d'une ordonnance ne peut plus en principe être utilement contestée devant la juridiction administrative* », il pourrait cependant en aller autrement « *dans le cas où la loi de ratification s'avérerait incompatible, dans un domaine entrant dans le champ d'application de l'article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des*

¹ Arrêt du Conseil d'État du 23 octobre 2002, Société Laboratoires Juva Santé.

² Cependant, le juge des référés du Conseil d'État a affirmé que la condition d'urgence nécessaire à l'obtention de la suspension d'une ordonnance n'était pas satisfaite du simple fait que celle-ci était en voie de ratification (Conseil d'État, Ordonnance du 9 novembre 2006, Mlle Birk-Lévy).

³ Arrêt du Conseil d'État du 12 février 1997, Syndicat national des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales.

droits de l'homme et des libertés fondamentales, avec les stipulations de cet article, au motif qu'en raison des circonstances de son adoption cette loi aurait eu essentiellement pour but de faire obstacle au droit de toute personne à un procès équitable »¹.

En revanche, depuis la révision constitutionnelle de 2008 précitée, **les dispositions ratifiées d'une ordonnance peuvent faire**, comme toute autre disposition législative qui satisfait aux conditions prévues par le nouvel article 61-1 de la Constitution, **l'objet d'une question prioritaire de constitutionnalité**. Dans sa décision n° 2011-219 QPC du 10 février 2012, le Conseil constitutionnel a, *a contrario*, confirmé cet état de fait en indiquant qu'il n'était pas compétent pour apprécier la conformité à la Constitution de deux articles du code des transports qui n'avaient pas de valeur législative compte tenu de la non ratification de l'ordonnance qui les avait codifiés.

B. LA PRATIQUE

De 1984 à 2013, 85 lois portant ratification d'ordonnances ou contenant des dispositions ayant un tel objet ont été publiées. Ces lois ont permis de ratifier expressément **405 ordonnances, soit 78,1 %** du nombre total d'ordonnances publiées au cours de cette période.

Année	Nombre d'ordonnances publiées	Nombre d'ordonnances ratifiées	Nombre de textes portant ratification ou contenant des dispositions ayant un tel objet
1984 - 2003	155	98	24
2004	52	62	3
2005	83	8	6
2006	24	20	9
2007	15	43	10
2008	27	9	6
2009	46	68	4
2010	25	29	7
2011	38	14	5
2012	32	28	5
2013	21	26	6
Total	518	405	85
Taux de ratification au 31/ 12 / 2013	78,1%		

En 2003, le taux de ratification des ordonnances publiées entre 1984 et 2003 était de 63,2 %.

¹ Arrêts du Conseil d'État du 8 décembre 2000 et du 17 mai 2002, M. Hoffer.

Ce taux s'est amélioré de plus de 13 points en moins de 10 ans grâce à des ratifications « en série » opérées par certaines lois. **Entre 2004 et 2010, cinq lois relatives à l'outre-mer ou à la simplification du droit ont ainsi procédé à la ratification de 165 ordonnances.**

Les lois ayant opéré le plus de ratifications

Textes	Nombre d'ordonnances ratifiées
Loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte	15
Loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures	51
Loi n° 2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer	13
Loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer	29
Loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit	57
TOTAL	165

1. Une pratique fluctuante de la ratification et des délais de ratification tributaires des lois de simplification du droit

a) Les ratifications expresses : une tendance de fond avant d'être une obligation constitutionnelle

Depuis la révision constitutionnelle opérée en 2008 (cf. *supra*), les ordonnances prises sur le fondement de l'article 38 doivent être expressément ratifiées. La ratification expresse des ordonnances s'était cependant accentuée avant 2008 dans un souci d'amélioration de la sécurité juridique.

Alors que les ordonnances prises en 1985 et 1986, soit un total de 17 ordonnances, n'ont jamais été expressément ratifiées, celles prises de 1990 à 1992, soit 29 ordonnances concernant l'actualisation du droit applicable outre-mer, ont toutes fait l'objet d'une ratification expresse, pour 27 d'entre elles au cours de l'année qui a suivi leur publication. Sur ces 29 ordonnances, 12 ont même été ratifiées dans un délai inférieur à trois mois. Si les 20 ordonnances prises en 1998 ont été ratifiées dès l'année suivante, 5 ordonnances publiées en 1996 n'ont jamais été expressément ratifiées.

Les années **2003 et 2004** se caractérisent par un **effort pour combler le retard** pris en matière de ratification des ordonnances, avec 93 ordonnances ratifiées expressément en deux ans, soit plus que de 1984 à 2002. À l'exception des années 1992 et 1999 pour lesquelles on dénombre chaque fois une vingtaine d'ordonnances ratifiées, les ratifications n'intervenaient jusqu'à présent que de façon ponctuelle, créant une situation de précarité juridique.

En revanche, seules 8 ordonnances prises en application de l'article 38 de la Constitution ont été expressément ratifiées en 2005, et 20 en 2006.

En 2007, le nombre de ratifications expresses s'est à nouveau fortement accru, avec 43 ordonnances ratifiées au total, dont 25 par la seule loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer.

Les ratifications ont été peu nombreuses en 2008 (seulement 9) contrairement à l'année 2009 où 68 ordonnances ont été ratifiées, la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures ayant procédé à la ratification expresse de 51 ordonnances.

En 2010 et 2011, le nombre de ratifications diminue avec respectivement 29 et 14 ordonnances ratifiées. Le nombre de ratifications se stabilise en 2012 et 2013 avec, respectivement, 28 et 26 ratifications opérées.

b) Des délais de ratification inégaux

Les délais de ratification, c'est-à-dire les délais entre la date de publication de l'ordonnance et l'entrée en vigueur de la mesure de ratification **varient sensiblement d'une année sur l'autre.**

En 2008, sur les 23 ordonnances publiées cette année et ratifiées au 1^{er} octobre 2012 (soit 85,2 % du total), 30 % ont été ratifiées dans un délai inférieur ou égal à six mois, 57 % dans un délai compris entre sept et douze mois et 13% entre 12 et 18 mois. **En moyenne, le délai de ratification a été de 9 mois ½.** Ce score s'explique par l'impact des deux lois de simplification n° 2009-526 du mai 2009 et n° 2009-594 du 27 mai 2009 précitées qui ont procédé à elles seules à la ratification de 19 des 23 ordonnances ratifiées en 2008.

S'agissant des ordonnances publiées en 2009, 38 sur 41 sont actuellement ratifiées (soit 82,6 %) : 29 % de celles-là ont été ratifiées dans un délai inférieur ou égal à six mois, 24% entre sept et 14 mois et 42 % entre 15 et 20 mois et 24 %. En moyenne le délai de ratification a été de 12 mois ½, ce qui reste satisfaisant.

Le taux de ratification des ordonnances publiées en 2010 est, au 17 janvier 2014, de 60 %, soit 15 ordonnances sur 25. Parmi ces dernières, une a été ratifiée 3 ans et 4 mois après sa publication, 5 ont été ratifiées dans un délai compris entre 15 et 18 mois, 3 entre 7 et 12 mois et 5 dans un délai inférieur ou égal à 6 mois.

Seules 17 ordonnances sur les 37 publiées en 2011 sont actuellement ratifiées, soit un taux de 46 %. Au regard des dates de publication, cela signifie que le délai de ratification sera, pour la moitié des ordonnances publiées en 2011, supérieur à 2 ans, et pour près de 30 % supérieur à 2,5 ans, voire 3 ans.

Sur les 32 ordonnances publiées en 2012, 24 sont ratifiées (soit 75 %), dont la moitié dans un délai compris entre six et huit mois suivant la publication. Ce score s'explique par la ratification groupée de plusieurs ordonnances relatives au Département de Mayotte opérée par l'article 30 de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer. Le délai de ratification a été en moyenne sur les 24 ordonnances ratifiées d'un peu plus de 10 mois.

Le bilan ne peut être établi pour 2013 puisqu'au 20 janvier 2014, seulement 23 % des ordonnances publiées ont été ratifiées, dont deux par la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 habilitant le Gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises, six mois après leur publication.

2. Comme pour les habilitations, de nouvelles pratiques sont apparues en ce qui concerne le support et l'origine des mesures de ratification

a) Le dépôt d'un projet de loi de ratification n'est plus systématique

Au cours de la période 1984-2004, **les projets de loi de ratification ont, à deux exceptions près, toujours été déposés dans le délai** prescrit par la loi d'habilitation comme cela est exigé par l'article 38 de la Constitution, à peine de caducité des ordonnances.

Deux ordonnances ont néanmoins été frappées de caducité : l'ordonnance n° 2000-1255 du 21 décembre 2000 modifiant certaines dispositions annexées à l'ordonnance n° 2000-930 du 22 septembre 2000 relative à la partie législative du code de la route et l'ordonnance n° 2002-327 du 7 mars 2002 portant adaptation de la législation relative aux transports intérieurs dans les départements de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique et création d'agences des transports publics de personnes dans ces départements.

Par ailleurs, à compter de 2003, **plusieurs ordonnances n'ayant pas donné lieu au dépôt d'un projet de loi de ratification n'ont cependant pas été frappées de caducité** car :

1° **Leur ratification a été prévue par un article d'un projet de loi ordinaire déposé sur le bureau d'une des deux assemblées parlementaires avant le délai imparti** pour le dépôt d'un projet de ratification spécifique. En 2012, les ordonnances n°s 2012-789, 2012-514, 2012-510 et 2012-395 ont été ratifiées par l'article 30 de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer, dont le projet (article 11) avait été déposé sur le bureau du Sénat le 5 septembre 2012, respectant ainsi le délai imparti par l'habilitation ;

2° Les ordonnances ont été **expressément ratifiées par une loi dont la promulgation est intervenue avant l'expiration du délai imparti** pour le dépôt du projet de loi de ratification :

- la première fut publiée en 2003¹ ;
- trois autres cas peuvent être cités au titre de l'année 2004² ;
- deux autres cas ont encore été constatés en 2005³ ;
- trois autres cas peuvent être relevés en 2006⁴ ;
- quatre cas sont notés en 2007⁵ ;

¹ Ordonnance n° 2003-166 du 27 février 2003 prise pour l'application outre-mer de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, ratifiée par l'article 65 de la loi n° 2003-660 du 21 juillet 2003 de programme pour l'outre-mer, le butoir fixé par la loi d'habilitation expirant seulement le 4 septembre 2003. La référence à cette ordonnance a été insérée à l'article 65 précité en première lecture du texte à l'Assemblée nationale le 6 juin 2003.

² Les ordonnances n° 2004-274 du 25 mars 2004 portant simplification du droit et des formalités pour les entreprises, n° 2004-728 du 22 juillet 2004 portant actualisation des dispositions du code des juridictions financières applicables en Nouvelle-Calédonie, n° 2004-1129 du 21 octobre 2004 relative à l'application en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna, dans les Terres australes et antarctiques françaises et à Mayotte de l'ordonnance n° 2003-1216 du 18 décembre 2003 portant suppression de l'affirmation des procès-verbaux. Ces trois ordonnances ont été ratifiées par les articles 78 et 79 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit alors que les différents butoirs définis pour le dépôt des projets de loi de ratification de ces ordonnances étaient fixés au début de l'année 2005.

³ L'ordonnance n° 2005-722 du 29 juin 2005 relative à la création de l'établissement public OSEO et à la transformation de l'établissement public Agence nationale de valorisation de la recherche en société anonyme et l'ordonnance n° 2005-727 du 30 juin 2005 portant diverses dispositions relatives à la simplification des commissions administratives, prises en application des articles 31 et 55 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, ont été ratifiées respectivement par l'article 20 de la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie et l'article 25 de la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique, alors que les projets de loi de ratification de ces ordonnances n'avaient pas encore été déposés.

⁴ Les ordonnances n° 2006-433 du 13 avril 2006 relative à l'expérimentation du contrat de transition professionnelle, n° 2006-344 du 23 mars 2006 relative aux retraites professionnelles supplémentaires et n° 2006-931 du 28 juillet 2006 portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna, ont été ratifiées respectivement par les articles 49, 64 et 74 de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionariat salarié et portant diverses dispositions d'ordre économique et social, alors qu'elles n'avaient pas fait l'objet d'un projet de loi de ratification spécifique.

⁵ Les ordonnances n° 2007-137 du 1^{er} février 2007 relative aux offices publics de l'habitat et n° 2007-42 du 11 janvier 2007 relative au recouvrement des créances de l'État et des communes résultant des mesures de lutte contre l'habitat insalubre et dangereux ont été ratifiées respectivement par les articles 16 et 50 de la loi du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale, alors que les projets de loi de ratification correspondants n'avaient pas encore été déposés. L'ordonnance n° 2007-98 du 25 janvier 2007 a été ratifiée par l'article 60 de la loi n° 2007-1631 du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile, sans avoir fait l'objet d'un projet de loi de ratification spécifique. Enfin, l'ordonnance n° 2007-571 du 19 avril 2007 relative aux établissements de crédit, aux entreprises d'investissement et aux sociétés de crédit foncier a été ratifiée par l'article 9 de la loi n° 2007-1774 du 17 décembre 2007 portant diverses

- trois cas peuvent être signalés en 2010¹ ;

- en 2011, l'ordonnance n° 2011-337 publiée le 29 mars 2011 fut ratifiée par l'article 15 de la loi n° 2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique, soit deux mois avant la date butoir pour déposer un projet de loi de ratification ;

- en 2013, l'ordonnance n° 2013-79 du 25 janvier 2013 fut ratifiée par l'article 83 de la loi n° 2013-672 du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires, soit cinq jours avant l'expiration du délai concernant le dépôt d'un projet de loi de ratification.

Le bien-fondé du recours à cette méthode de ratification suscite des objections de la part des parlementaires lorsque les articles de ratification résultent d'amendements. Le 11 juillet 2005, à l'occasion de l'examen par le Sénat d'un amendement du Gouvernement tendant à la ratification de l'ordonnance n° 2005-727 du 30 juin 2005, M. Jean-Jacques Hyst, président de la commission des lois, a ainsi fait observer qu'il s'agissait d'une « *ratification validation* » dans la mesure où « *selon le Conseil d'État, l'ordonnance, telle qu'elle a été prise, n'est pas conforme à la loi d'habilitation.* »

Plus généralement, M. Hugues Portelli a contesté la procédure de ratification des ordonnances par amendement, estimant que : « *le fait de déposer un amendement tendant à insérer un article additionnel dans un projet de loi de manière à ratifier une ordonnance [était] contraire à l'esprit de la Constitution de 1958* » et que « *la ratification d'ordonnances [devait] donner lieu au dépôt de textes spécifiques.* »

b) Des projets de loi de ratification qui servent moins à ratifier qu'à prévenir la caducité

(1) Le dépôt des projets de loi de ratification

Sur la période 1984-2003, le nombre de projets de loi de ratification déposés devant le Sénat équivaut sensiblement à celui des projets de loi de ratification déposés devant l'Assemblée nationale. Cela se vérifie à nouveau en 2004 et 2005.

En revanche, en 2006, on a dénombré deux fois plus de dépôts de projets de loi de ratification au Sénat qu'à l'Assemblée nationale. En 2007, les projets de loi de ratification ont presque tous été déposés au Sénat². Le projet de loi portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer (n° 360 (2005-2006)), déposé au Sénat, comportait 23 mesures de ratification.

En 2008, sur 21 projets de loi autorisant la ratification d'une ou plusieurs ordonnances, 15 ont été déposés devant l'Assemblée nationale. Il

dispositions d'adaptation au droit communautaire dans les domaines économique et financier, sans non plus avoir fait l'objet d'un projet de loi de ratification spécifique.

¹ Les ordonnances n°s 2010-1332, 2010-686 et 2010-590.

² Neuf projets de loi de ratification déposés au Sénat et deux à l'Assemblée nationale.

convient de souligner que le projet de loi pour le développement économique de l'outre-mer, déposé le 28 juillet 2008, a prévenu la caducité de quatre ordonnances qui n'ont été ratifiées qu'en mai 2009 lors de la publication de ce projet de loi.

En 2009, parmi les 25 projets de loi de ratification déposés, 20 l'ont été sur le bureau de l'Assemblée nationale. Il est intéressant de noter que le projet de loi ratifiant diverses dispositions en matière financière et comptable, déposé au Sénat le 22 avril 2009, proposait la ratification de dix ordonnances, contrairement aux autres projets de loi de ratification qui concernent à quelques exceptions près une seule ordonnance.

En 2010 et 2011, les projets de loi ont majoritairement été déposés au Sénat avec 33 textes déposés sur un total de 58.

Au total, sur la période 2008-2011, la répartition est relativement équilibrée entre l'Assemblée nationale (59 textes) et le Sénat (54 textes).

En 2012, la grande majorité des projets de loi de ratification a été déposée sur le bureau du Sénat (29 projets de loi sur 34). En revanche, ils ont quasiment tous été déposés en 2013 sur le bureau de l'Assemblée nationale.

On observe par ailleurs qu'à partir de 1999, et contrairement à ce qui se pratiquait antérieurement, y compris lorsque le champ de l'habilitation était large et les objets des ordonnances divers, **plusieurs projets de loi de ratification** sont déposés **pour une même loi d'habilitation** ayant donné lieu à une série d'ordonnances, chaque projet de loi étant renvoyé à la commission compétente sur le fond. Ce renvoi vers la commission compétente en fonction des sujets traités a pour objet de permettre un meilleur contrôle du Parlement lors de l'examen des projets de loi de ratification.

(2) Le projet de loi de ratification est rarement le véhicule de la ratification

La ratification expresse, lorsqu'elle intervient, est de plus en plus souvent opérée par un texte de loi différent du projet de loi de ratification déposé dans le délai prescrit par l'habilitation. Ce projet de loi n'a plus, dès lors, qu'une fonction conservatoire en évitant la caducité des ordonnances.

Ce découplage est devenu quasiment systématique depuis 2001, les mesures de ratification étant incluses dans des projets de loi ayant un objet plus large. Parmi les 19 ordonnances prises en application de l'article 38 de la Constitution qui ont été ratifiées en 2006, trois seulement l'ont été dans le cadre d'un projet de loi de ratification déposé à cette fin. De même en 2007, sur 39 ordonnances ratifiées, 3 l'ont été dans le cadre d'un projet de loi spécifique.

L'année 2008 fait toutefois figure d'exception. En effet, sur les six textes de lois qui ont opéré la ratification de dix ordonnances, quatre avaient pour objet spécifique la ratification d'une ou plusieurs ordonnances.

En 2009, aucune des 67 ordonnances ratifiées cette année là ne l'a été dans le cadre d'un projet de loi spécifique de ratification. En 2010, une seule ordonnance sur un total de 29 a été ratifiée dans le cadre d'un projet de loi *ad hoc*. De même, en 2011, une seule ordonnance sur 14 a été ratifiée par un projet de loi particulier.

Une conséquence du découplage est la présence de mesures de ratification identiques dans plusieurs véhicules législatifs afin d'optimiser les délais de ratification. Ceci a pour conséquence de contraindre le Parlement à « nettoyer » parfois les textes en cours d'examen afin d'éviter des doubles ratifications inutiles. Par exemple :

- la commission des finances du Sénat est ainsi à l'origine de la suppression de la ratification d'une ordonnance, prévue par le projet de loi n° 443 (2006-2007) portant diverses dispositions d'adaptation du droit communautaire dans les domaines économique et financier (à savoir l'ordonnance n° 2004-504 du 7 juin 2004 portant transposition de la directive 2001/17/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2001 concernant l'assainissement et la liquidation des entreprises d'assurances) ; en effet, cette ratification avait déjà été faite par l'article 80 de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit¹ ;

- de même, la commission des lois du Sénat a, en 2009, supprimé du projet de loi relatif à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et portant ratification d'ordonnances la ratification de l'ordonnance n° 2006-168 déjà ratifiée par l'article 136 de la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et de l'allègement des procédures.

- en 2009 également, la commission des finances de l'Assemblée a supprimé du projet de loi pour le développement économique des outre-mer la ratification de l'ordonnance n° 2007-1389 du 27 septembre 2007 relative aux contrôles, au constat des infractions et aux sanctions en matière de lutte contre le dopage et de protection de la santé des sportifs en Nouvelle-Calédonie déjà ratifiée par l'article 24 de la loi n° 2008-650 du 3 juillet 2008 relative à la lutte contre le trafic de produits dopants. Le rapporteur de la commission a également présenté en séance² un amendement tendant à supprimé deux mesures de ratification qui avaient été incorporées dans la loi n° 2009-526 du 12 mai précitée.

c) Le développement de l'initiative parlementaire en matière de ratification

Ces insertions de mesures de ratification dans des projets de loi concernant tel ou tel secteur du droit ne suffisant pas à éponger un retard certain, **la pratique est désormais fréquente de regrouper les mesures de ratification**, notamment au sein des lois de simplification (cf. *supra*).

¹ Cf. rapport n° 11 (2007-2008) présenté par M Philippe Marini, au nom de la commission des finances du Sénat.

² Amendement n° 107 de M. Yanno, 2^{ème} séance du jeudi 9 avril 2009, Assemblée nationale.

Ces exercices de ratifications groupées ont favorisé l'initiative parlementaire en matière de ratification.

Ainsi, lors de l'examen de la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit, la commission des lois du Sénat a été à l'initiative d'un certain nombre de ces ratifications, souhaitant, dans un souci de meilleure sécurité juridique, ratifier toutes les ordonnances déjà publiées en application de la loi du 2 juillet 2003 précitée.

Selon les propos alors tenus par M. Bernard Saugey, rapporteur :

« En leur conférant une valeur législative, la ratification de toutes ces ordonnances assure la sécurité juridique des mesures de simplification qu'elles contiennent.

« Plus encore, cette ratification a permis au Parlement, et au Sénat en particulier, non seulement de contrôler le respect par ces ordonnances du champ de l'habilitation qui avait été donnée par le législateur, mais également d'apporter des corrections parfois substantielles au travail effectué par le Gouvernement. »

M. Jean-Jacques Hiest, président de la commission des lois, avait en outre précisé qu'il préférerait *« que ces ordonnances soient ratifiées explicitement par le Parlement, ce qui nous donne d'ailleurs l'occasion de modifier certaines d'entre elles, comme nous l'avons fait, plutôt que de nous laisser dans une espèce de no man's land juridique en ne faisant que déposer des lois d'habilitation sans les faire voter »*¹.

Grâce à cette ratification groupée, la totalité des ordonnances prises en vertu de la loi n° 2003-591 du 2 juillet 2003 habilitant le Gouvernement à simplifier le droit ont fait l'objet, au 31 décembre 2006, d'une ratification explicite par le Parlement.

De même, il est intéressant de souligner que **la totalité des ordonnances ratifiées par la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures, soit 51 ordonnances, l'a été sur proposition des commissions saisies au fond à l'Assemblée nationale et au Sénat.**

Si l'initiative parlementaire n'a pas toujours été aussi importante qu'en 2009, elle a permis, entre 2006 et 2013, de procéder à la ratification d'un certain nombre d'ordonnances comme le montre le tableau ci-dessous. **Au total, entre 2006 et 2013, le Parlement aura été à l'origine de 38,5 % des mesures de ratification adoptées.**

¹ Discussion des conclusions de la commission mixte paritaire au Sénat - 18 novembre 2004.

**Origines des mesures de ratification prises
sur le fondement de l'article 38 de la Constitution**

	Nombre d'ordonnances ratifiées	Mesures de ratification initiales	Mesures de ratification issues d'amendements	
			Gouvernement	Parlement
2006	19	7	5 ¹	7 (Sénat ²)
2007	39	29	6	2 (Assemblée) 2 (Sénat)
2008	9	4	2	3 (Sénat)
2009	68	10	0	28 (Assemblée) 30 (Sénat)
2010	29	16	10	1 (Assemblée) 2 (Sénat)
2011	14	1	8	5 (Sénat)
2012	28	22	0	5 (Assemblée) 1 (Sénat)
2013	23	19	2	2 (Assemblée)
Total	229	108	33	88

¹ Dont un amendement a également été à l'initiative de la ratification d'une ordonnance prise en application de l'article 74-1 de la Constitution.

² Parmi lesquelles l'ordonnance n° 2005-174 du 24 février 2005 relative à l'organisation et à la vente de voyages et de séjour, ratifiée à l'initiative de la commission des affaires économiques du Sénat dans le cadre du projet de loi tendant à ratifier l'ordonnance relative à la partie législative du code du tourisme.

ANNEXES

ANNEXE 1: TABLEAU DES LOIS D'HABILITATION, DES ORDONNANCES ET DES LOIS DE RATIFICATION PUBLIÉES AU COURS DE LA PÉRIODE 1984-2006

1984								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
--	--	--	--	--	84-106 84-198 (social)	83-1097	82-297 82-298 83-354 83-355 83-356 83-392 84-106 84-198	84-7 84-421 84-575 (art. 35)

1985								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
85-892 (art. 27) (Nouvelle-Calédonie)	--	--	85-992* 85-1180 85-1181 85-1182 85-1183 85-1184 85-1185 85-1186 85-1187 (Nouvelle-Calédonie)	--	--	85-892 (art. 27)	--	--

* Ordonnance implicitement ratifiée par l'article 22 de la loi n° 86-844 du 17 juillet 1986 relative à la Nouvelle-Calédonie (arrêt du Conseil d'État du 11 juin 1990, Congrès du territoire de la Nouvelle-Calédonie)

1986								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
--	--	86-793 (économie et social) 86-825 (élections)	--	--	86-836 86-948 86-1113 86-1134 86-1135 86-1243* 86-1286 86-1287 (économie et social)	86-793	--	--

* Ordonnance implicitement ratifiée par l'article 28 de la loi n° 87-588 du 30 juillet 1987 portant diverses dispositions d'ordre social (arrêt du Conseil d'État du 7 février 1994, M. Ghez)

1987								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
--	--	--	--	--	--	--	--	--

1988								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
--	--	--	--	--	--	--	--	--

1989								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
89-923 (Mayotte)	--	--	--	--	--	--	--	--

1990								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
--	--	--	90-570 90-571 (Mayotte)	--	--	89-923	--	--

1992								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
							92-1143 92-1144	

1993								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
--	--	--	--	--	--	--	--	--

1994								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
--	--	--	--	--	--	--	--	--

1995								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
--	--	95-1348 (social)	--	--	--	--	--	--

1996								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
96-1 96-87 96-1075 (Mayotte)	--	--	96-267 96-268 (Mayotte) 96-782 (Mayotte) 96-1122 (Mayotte)	--	96-50 96-51 96-344 96-345 96-346 (social)	96-1 96-87 96-1075 95-1348	96-267 96-268	96-1240

1999								
Habilitations			Ordonnances			Ratifications		
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
							98-774 98-524 98-525 98-581 98-775 98-522 98-731 98-773	99-1122 99-1123

2000								
Habilitations			Ordonnances			Ratifications		
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
--	--	2000-517 (finances)	2000-27 2000-28 2000-29 2000-99 2000-189 2000-190 2000-218 2000-219 2000-285 2000-347 2000-350 2000-351 2000-352 2000-370 2000-371 2000-372 2000-373 2000-374	--		99-899	--	--
					2000-387 2000-548 2000-549 2000-550 2000-912 2000-914 2000-930 2000-1223 2000-1249 2000-1255* (9 codes)	99-1071		

2000								
Habilitations			Ordonnances			Ratifications		
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
					2000-916 (finances)	2000-517		

* Ordonnance frappée de caducité

2001								
Habilitations			Ordonnances			Ratifications		
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
2001-503	2001-1 (48 directives, 7 règlements)	2001-1 (3 codes)	--	2001-173	2001-350	2001-1	2001-350	2001-624 (art. 7)
				2001-174	200-670 (codes)			
				2001-175				
				2001-176				
				2001-177				
				2001-178				
				2001-198				
				2001-199				
				2001-270				
				2001-273				
				2001-313				
				2001-321				
				2001-377				
				2001-378				
				2001-741				
				2001-766				
2001-616 (art. 67) (Mayotte)				2001-767			2001-273	2001-101

2002								
Habilitations			Ordonnances			Ratifications		
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
2002-276 (art. 100)			2002-149			2001-503	2000-1249	2002-2 (art. 87)
2002-303 (art. 125)			2002-198					
			2002-242					
			2002-327*					
			2002-356					
			2002-357					

2002								
Habilitations			Ordonnances			Ratifications		
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
2002-1094 (art. 8)			2002-388 2002-389 2002-411 2002-1450 2002-1451			2001-616 (art. 67)	2001-377	2002-73 (art. 45)
2002-1138 (art. 68)			2002-1476				2001-173	2002-73 (art. 221)
2002-1577 (art. 6)			(Mayotte)				2000-548	2002-303 (art. 92)

* Ordonnance frappée de caducité

2003								
Habilitations			Ordonnances			Ratifications		
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
2003-495 (art. 46)		2003-73 (art. 6) (défense)	2003-166 2003-901 2003-918 2003-923			2002-303 (art. 125) 2002-1138 (art. 68)	2000-912 2000-549	2003-7 (art. 50) 2003-339
2003-660 (art. 62)		2003-591 (art. 2 à 29, 32, 33 et 34) (réforme de l'État + 4 codes)			2003-483	2003-73 (art. 6)	2000-930	2003-495 (art. 38)
2003-706 (art. 140)	--				2003-719	2003-591 (art. 13)		
2003-710 (art. 46)		2003-1119 (art. 92)			2003-850 2003-902 2003-1059 2003-1067 2003-1165 2003-1187 2003-1188	(art. 2, 6, 20, 21 et 34) (art. 9 et 35) (art. 2 et 24) (art. 19) (art. 16 et 18) (art. 32 et 35) (art. 13)	2000-387 2000-550 2000-914 2000-1223	2003-591 (art. 30) (art. 30) (art. 30) (art. 30)

2004								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
2004-130 (art. 75)					2004-274 2004-279	et 36) (art. 26 et 36) (art. 2, 27 et 36) (et 2003-706 art. 140)	2003-901 2003-918 2003-923	2004-204 (art. 224) (art. 224) (art. 224)
2004-193 (art. 11)	2004-237	2004-809 (art. 29 et 31)			2004-545 2004-559 2004-566 2004-570	et 36) (art. 6) (art. 6) (art. 2, 19, 52, 22 et 27)	2001-670	2004-669 (art. 131)
2004-391 (art. 55)		(aviation civile, ports maritimes)			2004-602 2004-603 2004-604 2004-605 2004-631 2004-632 2004-634 2004-637	(art. 24 et 25) (art. 19) (art. 26 et 36) (art. 15) (art. 29) (art. 12 et 36) (art. 27) (art. 2) (et 2004-391 art. 27) (art. 36) (art. 34)		
2004-800 (art. 39)		2004-1343	2004-1129	2004-330	2004-1374 2004-1391	(art. 34) (art. 34) (art. 33, 35 et 36)	2003-850	2004-806 (art. 4)

2004								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
		(relations usagers-administration ; droit des sociétés, santé et protection sociale, filiation, urbanisme, concurrence agriculture, environnement)		2004-482				2004-1343 (art. 78 à 80)
				2004-489				
				2004-503				
				2004-504				
				2004-670				
				2004-691				
				2004-1127				
				2004-1148				
				2004-1173				
				2004-1174				
				2004-1197				
				2004-1198				
				2004-1199				
				2004-1201				
			2004-567			2003-495 (art. 46) (et 2003-660 art. 62)	2001-174 2001-175 2001-176 2001-177 2001-178 2001-198 2001-199 2001-270 2001-313 2001-378	

2004								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
2004-811 (art. 86 et 95)			2004-688 2004-728 2004-729 2004-937 2004-1151 2004-1233			2003-660 (art. 62)	2001-741 2001-766 2001-767 2003-719 2003-902 2003-1059 2003-1067 2003-1165 2003-1187 2003-1188 2003-1212 2003-1213 2003-1216 2003-1235	2004-1343 (art. 78 à 80) (suite)
			2004-823			2003-706 (art. 140) (et 2003-660 art. 62)	2004-141 2004-164 2004-178 2004-274 2004-279 2004-280 2004-281 2004-328 2004-329 2004-330 2004-482 2004-489 2004-503 2004-504 2004-545 2004-559 2004-566 2004-567 2004-570 2004-602 2004-603 2004-604 2004-605 2004-631 2004-632 2004-634 2004-637 2004-670	

2004								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
			2004-824			2003-710 (art. 46)	2004-691 2004-728 2004-825 2004-1127 2004-1129	
			2004-1253		2004-1248	2003-1119 (art. 92)		
				2004-1382		(art. 95)		
						2004-1343 (art. 28)		

2005								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
2005-5 (art. 6)	2005-811 (art. 5)	2005-32 (art. 122) (habitat insalubre)	2005-10			2004-193 (art. 11)	2004-1198	2005-157 (art. 238)
2005-102 (art. 92)		2005-781 (art. 105) (code de l'énergie)	2005-43			2003-660 (art. 62)	2004-1197	2005-810
			2005-44			(et 2004-391 (art. 55)		
			2005-55				2004-1201	2005-811 (art. 7)
2005-157 (art. 239)		2005-842 (art. 24, 48, 50) (droit des sûretés, propriétés publiques, OPCVM)	2005-56				2005-303 2005-722	2005-842
			2005-57				2005-171	(art. 20)
			2005-432 2005-459 2005-867 2005-868					(art. 31)
2005-842 (art. 47)			2005-869			(et 2004-1343 (art. 72 et 84)	2005-727	2005-843 (art. 25)
			2005-870					

2005								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
2005-882 (art. 101 et 102)		2005-846 (mesures d'urgences pour l'emploi)	2005-871				2004-1199	2005-1319 (art. 4)
2005-1564 (art. 21)	2005-1564 (art. 9)			2005-136 2005-171		2004-1343 (art. 82) (art. 35) (art. 88) (art. 71 12°) (art. 34) (art. 76) (art. 3) (art. 73) (art. 28) (art. 90) (art. 26) (art. 23, 2° de l'article 46, art. 47 et art. 48)	2004-1374	2005-1550 (art. 1er)
				2005-648 2005-649 2005-650		2005-174 2005-299 2005-303 2005-389 2005-395 2005-406 2005-428 2005-429 2005-461 2005-554 2005-645 2005-647 (art. 36) (art. 65) (art. 1er) 2005-651 2005-652 2005-654 (art. 19, 21, 41 et 42)		
			2005-657	2005-655 2005-658		2005-656 (art. 5) (art. 57) (art. 40 et 44) (1° de l'art. 61 et art. 45) 2004-1343 (suite)		

2005								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
					2005-722	(art. 31)		
					2005-727	(art. 55)		
					2005-731	(art. 53)		
					2005-759	(art. 4)		
					2005-804	(art. 71 et 84)		
					2005-805	(art. 50)		
					2005-855	(art. 10)		
					2005-856	(art. 10)		
					2005-861	(4° de l'art. 28)		
					2005-864	(art. 9 et 20)		
					2005-866	(7° de l'art. 73)		
					2005-1027	(art. 63)		
					2005-1039	(art. 45)		
					2005-1040	(art. 73 et 84)		
					2005-1044	(art. 33)		
					2005-1086	(art. 83)		
					2005-1087	(art. 73 et 84)		
					2005-1088	(art. 73)		
					2005-1091	(art. 10)		
					2005-1092	(art. 10)		
					2005-1112	(art. 73)		
					2005-1126	(art. 28)		
					2005-1127	(art. 46, 49, 84 et 85)		
					2005-1128	(art. 9)		
					2005-1129	(art. 51)		
					2005-1477	(art. 72)		
					2005-1478	(art. 54)		
					2005-1512	(art. 24)		
					2005-1516	(art. 3)		
					2005-1526	(art. 6)		

2005								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
					2005-1527	(art. 20)		
					2005-1528	(12° de l'art. 71)		
					2005-1529	2004-1343		
						(suite)		
				2005-674		(12° de l'art. 71)		
						2004-575		
						(art. 26)		
						2004-809		
					2005-863	(art. 29)		
					2005-898	(art. 31 et 104)		
						2005-846		
					2005-883	(6° de l'art. 1er)		
					2005-892	(5° et 10° de l'art. 1er)		
					2005-893	(1°, 2°, 3° et 10° de l'art. 1er)		
					2005-895	(4° et 9° de l'art. 1er)		
					2005-901	(8° et 10° de l'art. 1er)		
					2005-903	(7° de l'art. 1er)		
			2005-1045			2004-811		
						(art. 95)		
						2005-842		
					2005-1278	(art. 50)		
						2005-32		
					2005-1566	(art. 122)		

2006								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
			2006-168			2005-5		
						(art. 6)		
2006-11		2006-11	2006-172			2004-811	2005-863	2006-10
(art. 102)		(art. 8, 23, 59, 71, 73, 92, 93) (agriculture)	2006-173			(art. 86)	2005-659	(art. 9)
						(art. 86)		(art. 54)

2006								
Habilitations			Ordonnances				Ratifications	
Outre-mer	Directives	Autres	Outre-mer	Directives	Autres	Loi d'habilitation	Ordonnances ratifiées	Loi de ratification
2006-405 (art. 27)		2006-339 (art. 32) (contrat de transition professionnelle)					2005-1039	(art. 54)
		2006-449 (art. 29) (défense)		2006-344		2005-1564 (art. 9)	2005-648 2005-429	2006-387 (art. 25) (art. 26)
2006-586 (art. 18)					2006-346	2005-842 (art. 24)	2005-136	2006-406 (art. 1 ^{er})
		2006-872 (art. 44, 49, 51) (logement)			2006-407	2004-1343 (art. 87)	2004-1391	2006-437 (art. 1 ^{er})
					2006-594 2006-596 2006-637 2006-673 2006-433	(art. 85) (art. 84) (art. 84) (art. 86)	2005-174	(art. 20)
2006-911 (art. 119)						2006-339 (art. 32)	2005-1527	2006-872 (art. 6)
		2006-1640 (art. 66) (responsabilité civile médicale)	2006-931		2006-460 2006-461	2005-842 (art. 48) (art. 24) (art. 47)	2005-1566 2005-655 2004-1248	(art. 44) (art. 79) 2006-911 (art. 120)
		2006-1770 (art. 57) (adaptation du code du travail)					2004-1253	
					2006-870 2006-905 2006-1207 2006-1224 2006-1225 2006-1547 2006-1548 2006-1647 2006-1048	2006-11 (art. 8) (art. 23) (art. 92) (art. 71) (art. 59) (art. 73) (art. 93) (art. 23)	2006-433 2006-344 2005-1278 2006-931 2005-805	2006-1770 (art. 49) (art. 64) (art. 66) (art. 74) 2006-1772 (art. 12)
			2006-1068			2006-872 (art. 51) 2005-882 (art. 101)		

ANNEXE 2 : TABLEAU DES ORDONNANCES PUBLIÉES AU COURS DE LA PÉRIODE 2007-2013

Lecture :

* L'ordonnance n° 2013-1208, publiée le 24 décembre 2013, a été prise en application de l'habilitation accordée par l'article 27 de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2011. Le projet de loi de ratification n'a pas encore été déposé au 31 janvier 2014.

PJL : projet de loi – AN : Assemblée nationale – S : Sénat

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
art. 27, loi n°2012-1270 du 20/11/2012					n° 2013-1208 (24/12/2013)				1		nd
			art. 1 ^{er} , loi n°2013-569 du 01/07/2013					n° 2013-1185 (19/12/2013)	2		nd
			art. 1 ^{er} , loi n°2013-569 du 01/07/2013					n° 2013-1184 (19/12/2013)	3		nd
			art. 39, loi n°2011-2012 du 29/12/2011					n° 2013-1183 (19/12/2013)	4		nd
art. 25, loi n°2012-1270 du 20/11/2012					n° 2013-1150 (11/12/2013)				5		nd

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
			art. 1 ^{er} , loi n°2013-569 du 01/07/2013					n° 2013-890 (03/10/2013)	6		PJL autorisant la ratification déposé le 11 décembre 2013 (AN)	
			art. 1 ^{er} , loi n°2013-569 du 01/07/2013					n° 2013-889 (03/10/2013)	7		PJL autorisant la ratification déposé le 11 décembre 2013 (AN)	
			art. 1 ^{er} , loi n°2013-569 du 01/07/2013					n° 2013-888 (03/10/2013)	8		PJL autorisant la ratification déposé le 11 décembre 2013 (AN)	
art. 65, loi n°2012-1510 du 29/12/2012								n° 2013-837 (19/09/2013)	9		PJL autorisant la ratification déposé le 11 décembre 2013 (AN)	
art. 45, loi n°2013-100 du 28/01/2013								art. 2, loi n° 2013-1029 du 15/11/2013	10		PJL autorisant la ratification déposé le 20 novembre 2013 (AN)	
art. 15, loi n°2012-1559 du 31/12/2012								n° 2013-760 (22/08/2013)	11		PJL autorisant la ratification déposé le 20 novembre 2013 (AN)	
			art. 12, loi n° 2012-1460 du 27/12/2012					n° 2013-714 (05/08/2013)	12		PJL autorisant la ratification déposé le 30 octobre 2013 (AN)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
			art. 18, loi n°2012-1559 du 31/12/2012					n° 2013-676 (27/06/2013)	13	art. 25, loi n°2014-1 du 2 janvier 2014	PJL autorisant la ratification déposé le 16 octobre 2013 (AN)
			art. 1er, loi n°2013-569 du 01/07/2013					n° 2013-638 (27/06/2013)	14		PJL autorisant la ratification déposé le 11 décembre 2013 (AN)
			art. 19, loi n°2012-1559 du 31/12/2012					n° 2013-544 (27/06/2013)	15	art. 18, loi n°2014-1 du 2 janvier 2014	art. 15 du projet de loi d'habilitation à prendre par ordonnances diverses mesures de simplification et de sécurisation de la vie des entreprises déposé le 04/09/2013 (AN)
art. 11 (II), loi n°2012-1432 du 21/12/2012					n° 2013-519 (20/06/2013)				16		PJL autorisant la ratification déposé le 18 septembre 2013 (AN)
			art. 11 (I), loi n°2012-1432 du 21/12/2012					n° 2013-518 (20/06/2013)	17		PJL autorisant la ratification déposé le 18 septembre 2013 (AN)
Article 74-1 de la Constitution					n° 2013-516 (20/06/2013)				18	art. 1, loi n° 2013-1029 du 15/11/2013	

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
Article 74-1 de la Constitution					n° 2013-421 (23/05/2013)				19	art. 1, loi n° 2013-1029 du 15/11/2013		
			art. 7, loi n° 2012-260 du 22/02/2012					n° 2013-139 (13/02/2013)	20		PJL autorisant la ratification déposé le 22 mai 2013 (S)	
art. 15, loi n°2011-884 du 27/07/2011					n° 2013-81 (25/01/2013)				21	art. 1, loi n° 2013-1029 du 15/11/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 3 avril 2013 (AN)	
art. 15, loi n°2011-884 du 27/07/2011					n° 2013-80 (25/01/2013)				22	art. 1 ^{er} (4° du II), loi n° 2013-1029 du 15/11/2013	PJL portant diverses dispositions relatives aux outre-mer, déposé le 3 juillet 2013 (S)	
art. 15, loi n°2011-884 du 27/07/2011					n° 2013-79 (25/01/2013)				23	art. 83, loi n° 2013-672 du 26/07/2013		
			art. 38, loi n°2011-2012 du 29/12/2011					n°2012-1427 (19/12/12)	1		PJL autorisant la ratification déposé le 13 mars 2013 (AN)	
art 15, loi n° 2011-884 du 27/07/2011					n°2012-1398 (13/12/12)				2	art. 1, loi n° 2013-1029 du 15/11/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 13 février 2013 (AN)	

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
art 15, loi n° 2011-884 du 27/07/2011					n°2012-1397 (13/12/12)				3	art. 1, loi n° 2013-1029 du 15/11/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 13 février 2013 (AN)	
	art. 59, loi n°2012-387 du 22/03/2012					n°2012-1240 (08/11/12)			4		PJL autorisant la ratification déposé le 16 janvier 2013 (AN)	
Article 74-1 de la Constitution					n°2012-1222 (02/11/12)				5	art. 1, loi n° 2013-1029 du 15/11/2013		
			art. 199, loi n°2011-525 du 17 mai 2011					n°2012-1218 (02/11/12)	6	art. 38, loi n° 2013-431 du 28/05/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 13 février 2013 (AN)	
	art. 5 et 8, loi n°2012-260 du 22/02/2012					n°2012-872 (12/07/12)			7	art. 36, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 12 décembre 2012 (AN)	
			art. 2, loi n°2011-12 du 05/01/2011					n°2012-827 (28/02/12)	8	art. 44, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 19 septembre 2012 (S)	
			art. 4, loi n° 2012-260 du 22/02/2012					n°2012-814 (22/02/12)	9		PJL autorisant la ratification déposé le 5 décembre 2012 (AN)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
			art. 6, loi n° 2012-260 du 22/02/2012					n°2012-809 (13/06/12)	10	art. 36, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 28 novembre 2012 (AN)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-792 (07/02/12)				11	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 août 2012 (S)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-790 (31/05/12)				12	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 août 2012 (S)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-789 (31/05/12)				13	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	Art. 11 du PJL relatif à la régulation économique outre-mer déposé le 05/09/12 (S)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-788 (31/05/12)				14	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 août 2012 (S)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-787 (31/05/12)				15	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 août 2012 (S)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-785 (31/05/12)				16	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 août 2012 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
art 15 (f du 1. du IV), loi n° 2011-884 du 27/07/2011					n°2012-644 (04/05/12)				17	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 août 2012 (S)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-579 (26/04/12)				18	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 août 2012 (S)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-578 (26/04/12)				19	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 août 2012 (S)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-576 (26/04/12)				20	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 août 2012 (S)
Article 74-1 de la Constitution					n°2012-515 (18/04/12)				21	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	
art. 56, loi n°2011-814 du 07/07/2011					n°2012-514 (18/04/12)				22	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	Art. 11 du PJL relatif à la régulation économique outre-mer déposé le 05/09/12 (S)
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-510 (18/04/12)				23	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	Art. 11 du PJL relatif à la régulation économique outre-mer déposé le 05/09/12 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
Article 74-1 de la Constitution					n°2012-396 (23/03/12)				24	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012		
art. 30, loi n°2010-1487 du 07/12/2010					n°2012-395 (23/03/12)				25	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	Art. 11 du PJJ relatif à la régulation économique outre-mer déposé le 05/09/12 (S)	
		art. 30, loi n° 2011-267 du 14 mars 2011					n°2012-351 (12/03/12)		26		PJJ autorisant la ratification déposé le 9 mai 2012 (S)	
	art. 15, loi n°2011-12 du 05/01/11					n° 2012-289 (01/03/2012)			27	art. 36, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJJ autorisant la ratification déposé le 1er mars 2012 (S)	
		art.69, loi n°2010-874 du 27/07/2010					n°2012-92 (26/01/12)		28		PJJ autorisant la ratification déposé le 18 avril 2012 (S)	
			art. 256, loi n°2010-788 du 12/07/10					n°2012-34 (11/01/12)	29	art. 17, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJJ autorisant la ratification déposé le 28 mars 2012 (S)	
			art. 25, loi n°2010-788 du 12/07/10					n° 2012-11 (05/01/12)	30		Art. 1er du PJJ ratifiant les ordo prises en applic. des 1°, 3° et ° de l'art. 25 de la loi n°2010-788, déposé le 1er février 2012 (AN)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
	art. 256, loi n°2010-788 du 12/07/10					n° 2012-10 (05/01/12)			31	art. 17, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 3 mai 2012 (S)
			art. 256, loi n°2010-788 du 12/07/10					n° 2012-9 (05/01/12)	32		PJL autorisant la ratification déposé le 25 avril 2012 (S)
	art. 256, loi n°2010-788 du 12/07/10					n° 2012-8 adap (05/01/12)			33	art. 17, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 3 mai 2012 (S)
	art. 256, loi n°2010-788 du 12/07/10					n° 2012-7 (05/01/12)			34	art. 17, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJL autorisant la ratification déposé le 28 mars 2012 (S)
		art. 256, loi n°2010-788 du 12/07/10					n° 2012-6 (05/01/12)		35		PJL autorisant la ratification déposé le 21 mars 2012 (S)
Art. 30, loi n° 2010-1487 du 07/12/10					n° 2011-1929* (22/12/11)				1		PJL autorisant la ratification déposé le 9 mai 2012 (S)
Art. 30, loi n° 2010-1487 du 07/12/10					n°2011-1923 (22/12/11)				2	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 22 juin 2012 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
	Art. 3, loi n° 2011-12 du 05/01/11					n° 2011-1922 (22/12/11)			3		PJL autorisant la ratification déposé le 7 mars 2012 (S)
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2011-1920 (22/12/11)				4	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 28 mars 2012 (S)
			Art. 25, loi n° 2010-788 du 12/07/10					n° 2011-1916 (22/12/11)	5		Art. 1 ^{er} du PJL ratifiant les ordo prises en applic. des 1°, 3° et 1° de l'art. 25 de la loi n°2010-788, déposé le 1er février 2012 (AN)
		Art. 7, loi n° 2010-1609 du 22/12/10					n° 2011-1895 (19/12/11)		6		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2011-1895 déposé le 15 février 2012 (S)
Art. 42, loi n° 2010-1609 du 22/12/10,					n° 2011-1875 (15/12/11)				7	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 28 mars 2012 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
Art. 30 (1° du III), loi n° 2010-1487 du 07/12/10					n° 2011-1708 (01/12/11)				8	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 28 mars 2012 (S)	
Art. 30 (6° du III), loi n° 2010-1487 du 07/12/10					n° 2011-1641 (24/11/11)				9	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 9 mai 2012 (S)	
Art. 30 (6° du III), loi n° 2010-1487 du 07/12/10					n° 2011-1636 (24/11/11)				10	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification déposé le 9 mai 2012 (S)	
	Art. 198, loi n° 2011-525 du 17/05/11 - directive 2008/52/CE					n° 2011-1540 (16/11/11)			11		PJL autorisant la ratification déposé le 3 mai 2012 (S)	
			Art. 25 (3°) loi n° 2010-788 du 12/07/11					n° 2011-1539 (16/11/11)	12		Art. 1er du PJL ratifiant les ordo prises en applic. des 1°, 3° et 1° de l'art. 25 de la loi n°2010-788, déposé le 1er février 2012 (AN)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
	Art. 22 loi n° 2011-302 du 22/03/2011 - directive n° 2009/38/CE					n° 2011-1328 (20/10/11)			13	art. 17, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2011-1328 déposé le 7 décembre 2011 (S)
Art. 91 loi n° 2010-1249 du 22/10/10					n° 2011-1327 (20/10/11)				14	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2011-1327 déposé le 4 janvier 2012 (S)
	Art.18, loi n° 2011-12 du 5/10/11 (directive 2009/12/CE) -					n° 2011-1300 (14/10/11)			15	art. 36, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJL ratifiant l'ordonnance 2011-1300 déposée au Sénat le 29 février 2012
Art.91, loi n° 2010-1249 du 22/10/					n° 2011-1243 (06/10/11)				16		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2011-1243 déposé le 4 janvier 2012 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
	Art. 2, loi n° 2011-12 du 05/01/2011					n° 2011-1105 (14/09/11)			17	art. 37, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-1105 déposé le 7 décembre 2012 (S)
	Art. 103, loi n° 2011-267 du 14/03/11					n° 2011-1069 (08/09/11)			18		PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-1069 déposé le 16 novembre 2011 (AN)
			Art. 25, loi n° 2010-788 du 12/07/10					n°2011-1068 (08/09/11)	19		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2011-1068 déposé le 23 novembre 2011 (S)
	Art. 17, loi n° 2011-302 du 22 mars 2011 -					n° 2011-1012 (24/08/11)			20	art. 18, loi n°2014-1 du 2 janvier 2014	PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-1012 déposé le 16 novembre 2011 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
	Art.33, loi n° 2010-1249 du 22/10/10					n° 2011-915 (01/08/11)			21	art. 16, loi n° 2012-1559 du 31/12/2012	PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-915 déposé le 16 novembre 2011 (AN)
Art. 94, loi n° 2010-874 du 27/07/10					n° 2011-866 (22/07/11)				22	art. 1, loi n° 2013-1029 du 15/11/2013	PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-866 déposé le 12 octobre 2011 (AN)
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2011-865 (22/07/11)				23	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-865 déposé le 19 octobre 2011
Art. 94, loi n° 2010-874, du 27/07/10					n° 2011-864				24	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-864 déposé le 19 octobre 2011 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
			Art. 11, loi n° 2010-874					n° 2011-863 (22/07/11)	25		PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-863 déposé le 12 octobre 2011 (AN)	
			Art. 11, loi n° 2010-874					n° 2011-862 (22/07/11)	26		PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-862 déposé le 19 octobre 2011 (AN)	
			Art. 11, loi n° 2010-874			n° 2011-840 (15/07/11)			27		PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-840 déposé le 12 octobre 2011 (AN)	
			Art. 77, loi n° 2010-1249 du 22/10/10 - 9 mois (pub)					n° 2011-839 (15/07/11)	28		PJL ratifiant l'ordonnance n°2011-839 déposé le 5 octobre 2011 (AN)	
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2011-827 (08/07/11)				29	art. 30, loi n° 2012-1270 du 20/11/2012		

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 47, loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010					n° 2011-821 (08/07/11)				30	art. 30, loi n°2012-1270 du 20/11/2012	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2011-821 du 8 juillet 2011, déposé le 14 septembre 2011 (AN)
Art. 11, loi n° 2010-874 du 27/07/10					n° 2011-673 (16/06/11)				31	Art. 15, loi n°2011-884 du 27/07/11	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2011-673 du 16 juin 2011, déposé le 7 septembre 2011 (S)
			Art. 16, loi n° 2011-12 du 05/01/11			n° 2011-635 (09/06/11)			32		Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2011-635, déposé le 1er aout 2011 (AN)
Art. 26, loi n° 2010-1658 du 29/12/2010					n° 2011-592 (27/05/11)				33	Art. 15, loi n°2011-884 du 27/07/11	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2011-592 du 27 mai 2011, déposé le 27 juillet 2011 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
	Art. 2 et 4 loi n° 2011-12 du 5 janvier 2012	Art. 92, loi n° 2009-526				n° 2011-504 (09/05/11)	id.		34	art. 38, loi n° 2013-619 du 16/07/2013	Projet de loi ratifiant et modifiant l'ordonnance n° 2011-504 du 9 mai 2011, déposé le 27 juillet 2011
	Art. 34, loi n° 2010-1249 du 22/10/10 (directive 2009/44/ CE)					n° 2011-398 du 14/04/11			35		Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2011-398 du 14 avril 2011, déposé le 13 juillet 2011 (S)
Art. 30, loi n° 2010-1487 du 7/12/10					n° 2011-337 (29/03/11)				36	Art. 15, loi n°2011-884 du 27/07/11	
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2011-322 (24/03/11)				37	Art. 15, loi n°2011-884 du 27/07/11	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
		Art. 256 (6°), loi n° 2010-788 du 12/07/10					n° 2011-253 (10/03/11)		38		Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2010-1579 du 17 décembre 2010 et l'ordonnance n° 2011-253 du 10 mars 2011, déposé le 20 avril 2011
		Art. 92, loi n° 2009-526 du 12 mai 2009, modifié par art. 28, loi n° 2010-1488 du 07/10/10					n° 2011-204 (24/02/11)		39	art. 1 loi n° 2012-375 du 19 mars 2012	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n°2011-204, déposé le 4 mai 2011
		Art. 92, loi n°2009-526 du 12 mai 2009, modifié par art. 28, loi n° 2010-1488 du 07/10/10					n° 2011-91 (20/01/11)		40		Projet de loi ratifiant l'ordonnance n°2011-91, déposé le 13 avril 2011 (AN)
			Art. 11 (2°), loi n° 2010-874 du 27/07/10					n° 2011-78 (20/01/11)	41	art. 114, loi n° 2012-387 du 22 mars 2012	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n°2011-78, déposé le 13 avril 2011 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 256, loi n° 2010-788 du 12/07/10						n° 2010-1579 (17/12/10)			1		Projet de loi ratifiant l'ordonnance n°2010-1579, déposé le 20 avril 2011 (S)
			Art 8 et 14, loi n° 2010-1658 du 15/06/10					n° 2010-1512 (09/12/10)	2	Art. 114, loi n° 2012-387, du 22 mars 2012	PJL ratifiant l'ordonnance n°2010-1512 déposé le 23 février 2011 (AN)
	Art. 56, loi n° 2010-1249 du 22/10/10					n° 2010-1511 (09/12/10)			3	art. 1er, loi n°2012-375 du 19/03/2012	PJL ratifiant l'ordonnance n°2010-1511 déposé le 9 février 2011 (AN)
Art. 72 (5°), loi n° 2009-594 du 27/05/2009					n° 2010-1445 (25/11/10)				4	Art. 15, loi n°2011-884 du 27/07/11	Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2010-1445, déposé le 18 mai 2011

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
		Art. 92 (I), loi n° 2009-526 du 12 mai 2009, modifié par art. 28, loi n°2010-1488 du 07/10/10					n° 2010-1307 (28/10/10)		5	art. 1 loi n° 2012-375 du 19 mars 2012	PJL ratifiant l'ordonnance n°2010-1307 déposé le 10 janvier 2011 (AN)
	Art. 256 (1°du I), loi n° 2010-788 du 12/07/10					n° 2010-1232 (21/10/10)			6	art. 1, loi n° 2011-12 du 05/01/2011	
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2010-1180 (07/10/10)				7	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	
Art 29 (II), loi n° 2008-1249 du 01/12/08					n° 2010-686 (24/10/10)				8	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	
			Art. 30 loi n° 2009-1674 du 30/12/10					n° 2010-638 (10/06/10)	9		PJL relatif à la conservation des hypothèques et des registres du cinéma et de l'audiovisuel, déposé le 16 septembre 2010 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 72 (a du 1° du I), loi n° 2009-594 du 27/05/09					n° 2010-590 (03/06/10)				10	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	
		Art. 69 (1°), loi n° 2009-526 du 12/05/9					n° 2010-462 (06/05/10)		11	art.74, loi n°2010-874 du 27/07/10 (avec modif)	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-462 déposé le 21 juillet 2010 (S)
		Art. 69 (6°), loi n° 2009-526 du 12/05/9					n° 2010-461 (06/05/10)		12		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-461 déposé le 28 juillet 2010 (S)
			Art. 69 (6°), loi n° 2009-526 du 12/05/9					n° 2010-460 (06/05/10)	13		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-460 déposé le 21 juillet 2010 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
			Art. 69, loi n° 2009-526 du 12/05/09					n° 2010-459 (06/05/10)	14		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-459 déposé le 28 juillet 2010 (S)	
Art. 68, loi n° 2009-526 du 12/05/09							n° 2010-420 (27/04/10)		15		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-420 déposé le 13 juillet 2010 (AN)	
			Art. 49, loi n° 2009-526 du 12/05/09					n° 2010-418 (27/04/10)	16		PJL ratifiant l'ordonnance n°2010-418 déposé le 21 juillet 2010 (AN)	
	Art. 85, loi n° 2009-879 du 21/07/09		x			n° 2010-379 (14/04/09)		x	17	art. 14 loi n° 2012-158 du 1er février 2012	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-379 déposé le 23 juin 2010 (S)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 20, loi n° 2009-1255 du 19/10/09					n° 2010-377 (14/04/10)				18	art. 90, loi n°2010-1249 du 22/10/10	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-377 déposé le 30 juin 2010 (S)
Art. 133, loi n° 2009-879 du 21/07/10					n° 2010-331 (25/03/10)				19		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-331 déposé le 16 juin 2010 (S)
	Art. 70 (III), loi n° 2009-879 d 21/07/09					n° 2010-250 (11/03/10)			20	Art. 64, loi n°2011-940 du 10/08/11	(3 mois pub) PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-250 déposé le 2 juin 2010 (S)
		Art. 133, loi n° 2009-879 du 21/07/10					n° 2010-177 (23/02/10)		21	Art. 64, loi n°2011-940 du 10/08/11	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-177 déposé le 12 mai 2010 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2010-137 (01/02/10)				22	art. 32, loi 2010-1487 du 07/12/10		
			Art. 78, loi n° 2009-526 du 12/05/09					n° 2010-104 (28/01/10)	23		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2010-104 déposé le 14 avril 2010 (S)	
			Art. 152 (2°), loi n° 2008-776 du 04/04/08					n° 2010-76 (2010-76)	24	art. 12, loi n°2010-1249 du 22/10/10	PJL ratifiant l'ordonnance n°2010-76 déposé le 21 avril 2010 (AN)	
			Art. 69, loi n° 2009-879 du 21/07/09					n° 2010-49 (13/01/10)	25	art. 1, loi n° 2013-442 du 30/05/2013	PJL ratifiant l'ordonnance n°2010-49 déposé le 7 avril 2010 (AN)	
			Art. 115, loi n° 2009-879 du 21/07/09					n° 2010-18 (07/01/10)	26		PJL ratifiant l'ordonnance n°2010-18 déposé le 23 février 2010 (AN)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
art 165 (2°), loi n° 2008-776					n° 2010-11 (07/01/10)				27	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	PJL ratifiant l'ordonnance n°2010-11 déposé le 17 mars 2010 (AN)
			Art. 20, loi n° 2009-928 du 29/07/09					n° 2009-1752 (25/12/09)	1		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-1752 déposé le 31 mars 2010 (AN)
			Art. 70 (II), loi n° 2009-879 du 21/07/09					n° 2009-1586 (17/12/09)	2	Art. 64, loi n°2011-940 du 10/08/11	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-1586 déposé le 10 mars 2010 (S)
	Art. 70 (I), loi n° 2009-879 du 21/07/09					n° 2009-1585 (17/12/09)			3	Art. 64, loi n°2011-940 du 10/08/11	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-1585 déposé le 10 mars 2010 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
			Art. 69 (5°), loi n° 2009-526 du 12/05/09					n° 2009-1534 (10/12/09)	4		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-1534 déposé le 3 mars 2010 (S)	
		Art. 87, loi n° 2009-526 du 12/05/09					N° 2009-1530 (10/12/09)		5	art. 86, loi n°2010-1563 du 16/12/10 (avec modif)	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-1530 déposé le 16 février 2010 (S)	
			Art. 120, loi n° 2009-526 du 12/05/09 - 12mois (pub)					n° 2009-1401 (17/11/09)	6	art. 86, loi n°2010-1563 du 16/12/10	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-1401 déposé le 27 janvier 2010 (S)	
			Art. 88, loi n° 2009-526 du 12/05/09					n° 2009-1400 (17/11/09)	7	art. 86, loi n°2010-1563 du 16/12/10	PJL autorisant la ratification déposé le 27 janvier 2010 (S)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
			Art. 93, loi n° 2009-526 du 12/05/09					n° 2009-1369 (06/11/09)	8	art. 65, loi n° 2010-874 du 27/07/10	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-1369 déposé le 27 janvier 2010 (S)
			Art. 72, loi n° 2009-258 du 05/03/09					n° 2009-1358 (05/11/09)	9	art. 10, loi n°2011-525 du 17/05/11	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-1358 déposé le 20 janvier 2010 (S)
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2009-1336 (29/10/09)				10	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	
Art. 23, loi n° 2009-258 du 5 mars 2009	Art. 23, loi n° 2009-258 du 05/03/09				n° 2009-1019 (26/08/09)				11	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-1019 déposé le 21 octobre 2009 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
			Art. 2, loi n° 2009-39 du 13/01/09					n° 2009-936 (29/07/09)	12	art. 1, loi n° 2011-411 du 05/01/2011	(Projet de loi déposé le 29/07/09) PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-936 déposé le 25 aout 2009 (AN)
			Art. 2 (2° du I), loi n° 2009-39 du 13/01/09					n° 2009-935 (29/07/09)	13	art. 1, loi n° 2010-165 du 23/02/2010 (ad hoc)	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-935 déposé le 25 aout 2009 (AN)
		Art. 71, loi n° 2009-258 du 05/03/09					n° 2009-901 (24/07/09)		14	art. 9, loi n°2011-525 du 17/05/11	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-901 déposé le 14 octobre 2009 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
	Art. 152 (b - 4°), loi n° 2008-776 du 04/08/08, directive 2007/44/CE					n° 2009-897 (24/07/09)			15		PJL ratifiant des ordonnances prises en application de la loi n° 2008-776, déposé le 16 septembre 2009 (AN)
Art. 165 (1°), loi n° 2008- 776					n° 2009-896				16	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009- 896 déposé le 14 octobre 2009 (AN)
	Art. 11, loi n° 2008-757 du 01/08/08					n° 2009-894 (24/07/09)			17	Art. 217, loi n°2010-788 du 12/07/2010	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009- 894 déposé le 13 janvier 2010 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 165 (2°) loi n° 2008-776 du 04/08/08					n°2009-884 (22/07/09)				18	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	PJL ratifiant des ordonnances prises en application du 2° de l'article 165 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et modifiant le code monétaire et financier, déposé le 7 octobre 2009 (AN)
	Art. 152 (4°, 5°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-866 (15/0709)			19	art. 113, loi n° 2012-387 du 22/03/2012	PJL ratifiant des ordonnances prises en application de la loi n° 2008-776, déposé le 16 septembre 2009 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 152 loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-865 (15/07/09)				20	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	PJL ratifiant des ordonnances prises en application du 2° de l'article 165 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et modifiant le code monétaire et financier, déposé le 7 octobre 2009 (AN)
	Art. 51, loi n° 2008-735 du 28/07/08					n° 2009-864 (15/07/09)			21	art. 113, loi n°2012-387 du 22 mars 2012	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-864 déposé le 30 septembre 2009 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 165 (2°) loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-799 (24/06/09)				22	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	PJL ratifiant des ordonnances prises en application de la loi n° 2008-776, déposé le 16 septembre 2009 (AN)
Art. 165 (2°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-798 (24/06/09)				23	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	PJL ratifiant des ordonnances prises en application de la loi n° 2008-776, déposé le 16 septembre 2009 (AN)
Art. 165 (2°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-797 (24/06/09)				24	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	PJL ratifiant des ordonnances prises en application de la loi n° 2008-776, déposé le 16 septembre 2009 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
			Art. 11, loi n° 2008-596 du 25/06/08					n° 2009-717 (18/06/09)	25		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-717 déposé le 29 juillet 2009 (S)	
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2009-664 (11/06/2009)				26	art. 10, loi n°2009-970 du 03/08/09		
			Art. 27, loi n° 2009-179 du 17/02/09					n° 2009-663 (11/06/09)	27	Art. 217, loi n°2010-788 du 12 juillet 2010	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-663 déposé le 21 octobre 2009 (AN)	
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2009-538 (14/05/09)				28	art. 10, loi n°2009-970 du 03/08/09		
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2009-537 (14/05/09)				29	art. 10, loi n°2009-970 du 03/08/09		
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2009-536 (14/05/09)				30	art. 10, loi n°2009-970 du 03/08/09		

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
	Art. 51, loi n° 2008-735 du 28/07/08					n° 2009-515 (07/05/2009)			31	art. 113, loi n°2012-387 du 22 mars 2012	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-515 déposé le 29 juillet 2009 (S)
			Art. 35, loi n° 2008-696 du 16/07/08					n° 2009-483 (29/04/09)	32		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-483 déposé le 22 juillet 2009 (AN)
Art. 165, loi n° 2008-776 du 04/08/2008					n° 2009-394 (09/04/09)				33	art. 31, loi n°2010-1487 du 07/12/10	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-394 déposé le 24 juin 2009 (S)
			Art. 164 (VI), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-375 (01/04/11)	34		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-375 déposé le 17 juin 2009 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
			Art. 37 (1° et 3) de la loi n° 2009-179 du 17/02/09					n° 2009-325 (25/03/09)	35	art. 81, loi n° 2010-874 du 27/07/10	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-325 déposé le 17 juin 2009 (AN)	
			Art. 164 (VI), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-233 (26/02/09)	36		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-233 déposé le 13 mai 2009 (AN)	
	Art. 12, loi n° 2008-757 du 01/08/08					n° 2009-229 (26/02/09)		également	37	Art. 217, loi n°2010-788 du 12 juillet 2010	pas de PJL déposé	
			Art. 18, loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-112 (30/01/2009)	38	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2009-112 déposé le 15 avril 2009 (S)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
			Art. 152 (i 1°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-108 (30/01/2009)	39	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)
			Art. 152 (f et g du 1°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-107 (30/01/09)	40	art. 15, loi n° 2009-1255 du 19/10/09	PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)
			Art. 152 (3°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-106 (30/01/09)	41		PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
			Art. 152 (e et j du 1° et 4°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-105 (30/01/09)	42	art. 15, loi n° 2009-1255 du 19/10/09	PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)	
			Art. 152 (d du 4°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-104 (30/01/09)	43	art. 140, loi n° 2009-526 du 12/05/09	PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)	
Art. 165 (4°), loi n° 2008-776 du 04/08/08								n° 2009-103 (30/01/09)	44	art. 138, loi n° 2009-526 du 12/05/09	PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 165 (4°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-102 (30/01/09)				45	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)
			Art. 152 (b et c du 1°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-80 (22/01/09)	46	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)
			Art. 152 (a du 1°), loi n 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-79 (22/01/09)	47	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
			Art. 152 (g et h du 1°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2009-15 (08/01/09)	48	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL ratifiant diverses ordonnances en matières financière et comptable, déposé le 22/04/09 (S)	
			Art. 74, loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2008-1345 (18/12/08)	1	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-1345 déposé le 18 mars 2009 (S)	
	Art. 18, loi n° 2008-650 du 03/07/08					n° 2008-1340 (18/12/08)			2			
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2008-1339 (18/12/08)				3		art. 74-1 de la Constitution - 18 mois	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
		Art. 25 (I), loi n° 2007-1787 du 20/12/07					n° 2008-1305 (11/12/08)		4	art. 129, loi n° 2013-660 du 22/07/2013	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-1305 déposé le 13 février 2009 (AN)
		Art. 25 (II), loi n° 2007-1787 du 20/12/07 -					n° 2008-1304 (11/12/08)		5		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-1304 déposé le 18 février 2009(AN)
	Art. 134, loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2008-1301 (11/12/08)			6	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-1301 déposé le 18 mars 2009 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
	Art. 32, loi n° 2008-649 du 03/07/08 - directive 2006/43/CE					n° 2008-1278 (08/12/08)			7	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-1278 déposé le 11 mars 2009 (S)
			Art. 152 (3°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2008-1271 (05/12/08)	8	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	
Art. 40, loi n° 2008-3 du 03/01/2008					n° 2008-1233 (28/11/08)				9	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-1233 déposé le 4 février 2009 (AN)
			Art. 97, loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2008-1161 (13/11/08)	10	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	(last day 3e mois) PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-1161 déposé le 13 février 2009 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
			Art. 57 152 d du 1°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2008-1145 (06/11/08)	11	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-1145 déposé le 21 janvier 2009 (AN)	
			Art. 152 (1° et 5°), loi n° 2008-776 du 04/08/08					n° 2008-1081 (23/10/08)	12	art. 15, loi n° 2009-1255 du 19/10/09		
Art. 19 (2° du I), loi n° 2007-224 du 21/02/2007					n° 2008-860 (28/08/08)				13	art. 10, loi n°2009-970 du 03/08/09		
Art. 19 (3° du I), loi n° 2007-224 du 21/02/2007					n° 2008-859 (28/08/08)				14	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-859 déposé le 14 janvier 2009 (AN)	

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 19 (3° du I), loi n° 2007-224 du 21/02/2007					n° 2008-858 (28/08/08)				15	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	PJL de loi déposé le 18/02/09 (S)
	Art. 36 (1° du I), loi n° 2008-3 du 03/01/08					n° 2008-811 (22/08/08)			16	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL de loi déposé le 05/11/08 (S)
	Art. 36 (2° du I), loi n° 2008-3 du 03/01/08 -					n° 2008-810 (22/08/08)			17	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL de loi déposé le 05/11/08 (S)
Art. 42 (III), loi n° 2007-1199 du 10/08/07					n° 2008-728 (24/07/08)				18	art. 10, loi n°2009-970 du 03/08/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-728 déposé le 7 octobre 2008 (AN)
Art. 42 (III), loi n° 2007-1199 du 10/08/07					n° 2008-727 (24/07/08)				19	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-727 déposé le 7 octobre 2008 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
			Art. 2, loi n° 2008-337 du 15 avril 2008					n° 2008-717 (17/07/08)	20	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-717 déposé le 10 septembre 2008 (AN)
Art. 19 (8° du I), loi n° 2007-224 du 21/02/2007					n° 2008-698 (11/07/08)				21	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	Art. 31 du PJL pour le développement économique de l'outre-mer, déposé le 28/07/08 (S)
Art. 19 (a et c du 15° du I), loi n° 2007-224 du 21/02/2007					n° 2008-697 (11/07/08)				22	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	Art. 31 du PJL pour le développement économique de l'outre-mer, déposé le 28/07/08 (S)
	Art. 3, loi n° 2007-1774 du 17/12/07					n° 2008-556 (13/06/08)			23	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-556 déposé le 17 septembre 2008 (AN)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2008-527 (05/06/08)				24		art. 74-1
	Art. 6, loi n° 2007-1774 du 17/12/07					n° 2008-507 (30/05/08)			25		PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-507 déposé le 21 aout 2008 (AN)
	Art. 2, loi n° 2008-337 du 15/04/08					n° 2008-480 (22/05/08)			26	art. 138, loi n°2009-526 du 12/05/09	PJL autorisant la ratification de l'ordonnance n°2008-480 déposé le 22 mai 2008 (AN)
Art. 19 (3° du I), loi n° 2007-224 du 21/02/2007					n° 2008-205 (27/02/08)				27	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	
Art. 19 (b du 13° du I), loi n° 2007-224 du 21/02/2007					n° 2008-156 (22/02/08)				28	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	
Art. 42 (III), loi n° 2007-1199 du 10/08/07					n° 2008-97 (31/01/08)				29	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	PJL déposé le 18/06/2008 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES					RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>
Art. 19 (2°, 12°a du I), loi n° 2007-224 du 21/02/2007					n° 2007-1801 (21/12/07)				1	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	PJL déposé le 18/06/2008 (S)
Art. 9 (II), loi n° 2007-212 du 20/02/2007					n° 2007-1490 (18/10/07)				2	art. 1, loi n° 2008-490 du 26/05/08	PJL déposé le 09/01/2008 (S)
Art. 74-1 de la Constitution					n°2007-1434 (05/10/07)				3	art. 66, loi n°2009-594 du 27/05/09	
Art. 27, loi n° 2006-405 du 05/04/2006					n° 2007-1389 (25/07/07)				4	art. 24, loi n°2008-650 du 03/07/08	PJL déposé le 05/03/2008 (S)
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2007-1134 (25/07/07)				5	NON RATIFIEE	
	Art. 39 (I), loi n° 2007-248					n° 2007-613 (26/04/07)			6	art. 1, loi n° 2008-337 du 15/04/08	PJL déposé le 26/03/2008 (S)
	Art. 4, loi n° 2007-212 du 20/02/2007					n° 2007-571 (19/04/07)			7	art. 9, loi n° 2007-1774 du 17/12/07	
	Art. 9 (II), loi n° 2007-212 du 20/02/2007					n° 2007-544 (12/04/07)			8	art. 9, loi n° 2007-1774 du 17/12/07	
			Art. 29, loi n° 2006-449 du 18/04/2006					n° 2007-465 (29/03/07)	9	art. 2, loi n° 2008-493 du 26/05/08	PJL déposé le 27/67/07 (S)

HABILITATION					ORDONNANCES						RATIFICATION	
<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Outre mer</i>	<i>Transposition de directive / droit communautaire</i>	<i>Codification</i>	<i>Autres</i>	Total	<i>Ratification</i>	<i>Projet de loi de ratification</i>	
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2007-392 (22/03/07)				10	art. 2, loi n° 2008-490 du 26/05/08		
		Art. 57, loi n° 2006-1770 du 30/12/2006					n° 2007-329 (12/03/07)		11	art. 1, loi n°2008-67 du 21/01/08	PJL déposé le 28/04/07 (S)	
Art. 74-1 de la Constitution					n° 2007-235 (22/02/07)				12	art. 4, loi n° 2008-490 du 26/05/08		
			Art. 49, loi n° 2006-872 du 13/07/2006					n° 2007-137 (01/01/07)	13	Art. 16, loi n°2007-290 du 5 mars 2007		
Art. 119 (I), loi n° 2006-911 du 24/07/2006					n° 2007-98 (25/01/07)				14	Art. 60, loi n°2007-1631 du 20 novembre 2007	art. 18 du PJJ relatif à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile, déposé le 04/07/07 (AN)	
			Art. 44 (V), loi n° 2006-872 du 13/07/2006					n° 2007-42 (11/01/07)	15	Art. 50, loi n°2007-290 du 5 mars 2007		

ANNEXE 3 : LISTE DES LOIS D'HABILITATION, DES ORDONNANCES ET DES LOIS DE RATIFICATION (1984-2013)

I. LOIS D'HABILITATION

Loi n° **85-892** du 23 août 1985 sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie (art. 27)

Loi n° **86-793** du 2 juillet 1986 autorisant le Gouvernement à prendre diverses mesures d'ordre économique et social

Loi n° **86-825** du 11 juillet 1986 relative à l'élection des députés et autorisant le Gouvernement à délimiter par ordonnance les circonscriptions électorales

Loi d'habilitation n° **89-923** du 23 décembre 1989 relative à l'adaptation de la législation applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte

Loi d'habilitation n° **91-1380** du 28 décembre 1991 relative à l'adaptation de la législation applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte

Loi d'habilitation n° **92-11** du 4 janvier 1992 relative à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outre-mer

Loi n° **95-1348** du 30 décembre 1995 autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à réformer la protection sociale

Loi d'habilitation n° **96-1** du 2 janvier 1996 relative à l'extension et à l'adaptation de la législation en matière pénale applicable aux territoires d'outre-mer et à Mayotte

Loi d'habilitation n° **96-87** du 5 février 1996 relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte

Loi d'habilitation n° **96-1075** du 11 décembre 1996 relative à l'extension et à l'adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte des dispositions législatives du titre Ier du livre VII du code de la santé publique, au statut du personnel et au financement de l'établissement public de santé territorial de Mayotte ainsi qu'à la réforme du statut de la caisse de prévoyance sociale

Loi n° **98-145** du 6 mars 1998 portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer

Loi n° **99-899** du 25 octobre 1999 portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer

Loi n° **99-1071** du 16 décembre 1999 portant habilitation du Gouvernement à procéder, par ordonnances, à l'adoption de la partie législative de certains codes

Loi n° **2000-517** du 15 juin 2000 portant habilitation du Gouvernement à adapter par ordonnance la valeur en euros de certains montants exprimés en francs dans les textes législatifs

Loi n° **2001-1** du 3 janvier 2001 portant habilitation du Gouvernement à transposer, par ordonnances, des directives communautaires et à mettre en œuvre certaines dispositions du droit communautaire

Loi n° **2001-503** du 12 juin 2001 portant habilitation du Gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer

Loi n° **2001-616** du 11 juillet 2001 relative à Mayotte (art. 67)

Loi ordinaire n° **2002-276** du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (art. 100)

Loi n° **2002-303** du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (art. 125)

Loi d'orientation et de programmation n° **2002-1094** du 29 août 2002 pour la sécurité intérieure (art.8)

Loi d'orientation et de programmation n° **2002-1138** du 9 septembre 2002 pour la justice (art. 68)

Loi n° **2002-1577** du 30 décembre 2002 relative à la responsabilité civile médicale (art. 6)

Loi n° **2003-73** du 27 janvier 2003 relative à la programmation militaire pour les années 2003 à 2008 (art. 6)

Loi n° **2003-495** du 12 juin 2003 renforçant la lutte contre la violence routière (art. 46)

Loi n° **2003-591** du 2 juillet 2003 habilitant le Gouvernement à simplifier le droit (art. 2 à 29, 32, 33 et 34)

Loi n° **2003-660** du 21 juillet 2003 de programme pour l'outre-mer (art. 62)

Loi n° **2003-706** du 1er août 2003 de sécurité financière (art. 140)

Loi d'orientation et de programmation n° **2003-710** du 1^{er} août 2003 pour la ville et la rénovation urbaine (art. 46)

Loi n° **2003-1119** du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité (art. 92 et 95)

Loi n° **2004-130** du 11 février 2004 réformant le statut de certaines professions judiciaires ou juridiques, des experts judiciaires, des conseils en propriété industrielle et des experts en ventes aux enchères publiques (art. 75)

Loi n° **2004-193** du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française (art. 11)

Loi n° **2004-237** du 18 mars 2004 portant habilitation du Gouvernement à transposer, par ordonnance, des directives communautaires et à mettre en œuvre certaines dispositions du droit communautaire

Loi n° **2004-391** du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social (art. 55)

Loi n° **2004-575** du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (art. 26)

Loi n° **2004-800** du 6 août 2004 relative à la bioéthique (art. 39)

Loi n° **2004-809** du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (art. 29 et 31)

Loi n° **2004-811** du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (art. 86 et 95)

Loi n° **2004-1343** du 9 décembre 2004 de simplification du droit

Loi n° **2005-5** du 5 janvier 2005 relative à la situation des maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat (art. 6)

Loi n° **2005-32** du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale (art. 122)

Loi n° **2005-102** du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (art. 92)

Loi n° **2005-157** du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux (art. 239)

Loi n° **2005-781** du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique (art. 109)

Loi n° **2005-811** du 20 juillet 2005 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des marchés financiers (art. 5)

Loi n° **2005-842** du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie (art. 24, 47, 48 et 50)

Loi n° **2005-846** du 26 juillet 2005 habilitant le Gouvernement à prendre par ordonnance, des mesures d'urgence pour l'emploi

Loi n° **2005-882** du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises (art. 101 et art. 102)

Loi n° **2005-1564** du 15 décembre 2005 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'assurance (art. 9 et art. 21)

Loi n° **2006-11** du 5 janvier 2006 d'orientation agricole (art. 8, art. 23, art. 59, art. 71, art. 73, art. 92, art. 93, art. 102)

Loi n° **2006-339** du 23 mars 2006 relative au retour à l'emploi et sur les droits et les devoirs des bénéficiaires des minima sociaux (art. 32)

Loi n° **2006-405** du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs (art. 27)

Loi n° **2006-449** du 18 avril 2006 modifiant la loi n° 99-894 du 22 octobre 1999 portant organisation de la réserve militaire et du service de défense (art. 29)

Loi n° **2006-586** du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif (art. 18)

Loi n° **2006-872** du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement (art. 44, art. 49, art. 51)

Loi n° **2006-911** du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration (art. 119)

Loi n° **2006-1640** du 21 décembre 2006 de financement de la sécurité sociale pour 2007 (art. 66)

Loi n° **2006-1770** du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié et portant diverses dispositions d'ordre économique et social (art. 57)

Loi n° **2007-148** du 2 février 2007 de modernisation de la fonction publique (art. 56)

Loi n° **2007-212** du 20 février 2007 portant diverses dispositions intéressant la Banque de France (art. 4 et art. 9)

Loi n° **2007-224** du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer (art. 19)

Loi n° **2007-248** du 26 février 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament (art. 39 et art. 40)

Loi n° **2007-293** du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance (art. 40)

Loi n° **2007-308** du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs (art. 43)

Loi n° **2007-1199** du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (art. 42)

Loi n° **2007-1631** du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile (art. 58 et art. 59)

Loi n° **2007-1774** du 17 décembre 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans les domaines économique et financier (art. 3, art. 6 et art. 14)

Loi n° **2007-1787** du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit (art. 28 et art. 29)

Loi n° **2008-3** du 3 janvier 2008 pour le développement de la concurrence au service des consommateurs (art. 35, art. 36, art. 40)

Loi n° **2008-337** du 15 avril 2008 ratifiant l'ordonnance n° 2007-613 du 26 avril 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament (art.2, art.3)

Loi n° **2008-596** du 25 juin 2008 portant modernisation du marché du travail (art. 10 et art. 11)

Loi n° **2008-649** du 3 juillet 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit des sociétés au droit communautaire (art. 32)

Loi n° **2008-650** du 3 juillet 2008 relative à la lutte contre le trafic de produits dopants (art.18)

Loi n° **2008-696** du 15 juillet 2008 relative aux archives (art. 35)

Loi n° **2008-735** du 28 juillet 2008 relative aux contrats de partenariat (art. 51)

Loi n° **2008-757** du 1er août 2008 relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement (art. 11 et art. 12)

Loi n° **2008-776** du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (art. 18, art. 74, art. 97, art. 134, art. 152, art.164, art.165)

Loi n° **2008-1249** du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion (art. 29)

Loi n° **2009-39** du 13 janvier 2009 relative à la commission prévue à l'article 25 de la Constitution et à l'élection des députés (art. 2 et art. 3)

Loi n° **2009-179** du 17 février 2009 pour l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés (art. 27 et art. 37)

Loi n° **2009-258** du 5 mars 2009 relative à la communication audiovisuelle et au nouveau service public de la télévision (art. 23, art. 71, art. 72)

Loi n° **2009-526** du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures (art. 49, art. 68, art. 69, art. 78, art. 87, art. 88, art. 92, art. 93, art. 120)

Loi n° **2009-594** du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer (art. 72)

Loi n° **2009-879** du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (art. 69, art. 70, art. 85, art. 115, art. 133)

Loi n° **2009-928** du 29 juillet 2009 relative à la programmation militaire pour les années 2009 à 2014 et portant diverses dispositions concernant la défense (art. 20)

Loi n° **2009-1255** du 19 octobre 2009 tendant à favoriser l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et à améliorer le fonctionnement des marchés financiers (art. 20)

Loi n° **2009-1674** du 30 décembre 2009 de finances rectificative pour 2009 (art. 30)

Loi n° **2010-1658** du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010 (art. 26)

Loi n° **2010-1609** du 22 décembre 2010 relative à l'exécution des décisions de justice, aux conditions d'exercice de certaines professions réglementées et aux experts judiciaires (art. 7, art. 42)

Loi n° **2010-1563** du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (art. 87, art. 88)

Loi n° **2010-1487** du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte (art. 30, art. 33)

Loi n° **2010-1249** du 22 octobre 2010 de régulation bancaire et financière (art. 23, art. 33, art.34, art. 56, art. 77, art. 91)

Loi n° **2010-874** du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche (art. 11, art. 94)

Loi n° **2010-853** du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services (art. 47)

Loi n° **2010-788** du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (art. 25, art. 169, art. 256)

Loi n° **2010-751** du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique (art. 43)

Loi n° **2010-737** du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique (art. 27, art. 63)

Loi n° **2010-658** du 15 juin 2010 relative à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (art. 4, art. 8)

Loi n° **2011- 2012** du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé (art. 38, art. 39 et art. 40)

Loi n° **2011-884** du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique (art. 15)

Loi n° **2011-814** du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique (art. 56)

Loi n° **2011-525** du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit (art. 197, art. 198 et art. 199)

Loi n° **2011-412** du 14 avril 2011 portant simplification de dispositions du code électoral et relative à la transparence financière de la vie politique (art. 28)

Loi n° **2011-302** du 22 mars 2011 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière de santé, de travail et de communications électroniques (art. 1, art. 11, art. 17 et art. 22)

Loi n° **2011-267** du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure (art. 102, art. 103)

Loi n° **2011-12** du 5 janvier 2011 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne (art. 2, art. 3, art. 4, art. 15, art. 16, art. 17, et art. 18)

Loi n° **2012-260** du 22 février 2012 portant réforme des ports d'outre-mer relevant de l'État et diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne dans le domaine des transports (articles 4, 5, 6, 7 et 8)

Loi n° **2012-347** du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique (article 114)

Loi n° **2012-387** du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives (articles 51 (III), 59 (I) et 62)

Loi n° **2012-1270** du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer (articles 19, 25, 27 et 28)

Loi n° **2012-1432** du 21 décembre 2012 relative à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme (article 11)

Loi n° **2012-1460** du 27 décembre 2012 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement (article 12)

Loi n° **2012-1510** du 29 décembre 2012 de finances rectificative pour 2012 (article 65)

Loi n° **2012-1559** du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement (articles 15, 18 et 19)

Loi n° **2013-100** du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière (article 45)

Loi n° **2013-185** du 1^{er} mars 2013 portant création du contrat de génération (article 4)

Loi n° **2013-404** du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe (article 14)

Loi n° **2013-504** du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi (article 25)

Loi n° **2013-569** du 1^{er} juillet 2013 habilitant le Gouvernement à adopter des mesures de nature législative pour accélérer les projets de construction (article 1^{er})

Loi n° **2013-595** du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République (articles 82,84,86 et 89)

Loi n° **2013-660** du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (articles 124 (I, II), 126,127 et 128)

Loi n° **2013-672** du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires (article 80)

Loi n° **2013-1005** du 12 novembre 2013 habilitant le Gouvernement à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens (articles 1 (IV), 2 (I, II), 3, 4 et 5)

Loi n° **2013-1029** du 15 novembre 2013 portant diverses dispositions relatives aux outre-mer (article 3, I, II, III)

Loi n° **2013-1168** du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale (article 55)

II. LES ORDONNANCES

Ordonnance n° **84-106** du 16 février 1984 relative au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi

Ordonnance n° **84-198** du 21 mars 1984 relative au revenu de remplacement des travailleurs involontairement privés d'emploi et portant modification du code du travail

Ordonnance n° **85-992** du 20 septembre 1985 relative à l'organisation et au fonctionnement des régions en Nouvelle-Calédonie et dépendances et portant adaptation du statut du territoire

Ordonnance n° **85-1180** du 13 novembre 1985 relative aux mesures destinées à remédier aux conséquences des événements survenus en Nouvelle-Calédonie depuis le 29 octobre 1984

Ordonnance n° **85-1181** du 13 novembre 1985 relative aux principes directeurs du droit du travail et à l'organisation et au fonctionnement de l'inspection du travail et du tribunal du travail en Nouvelle-Calédonie et dépendances

Ordonnance n° **85-1182** du 13 novembre 1985 relative à l'exercice des compétences des régions en Nouvelle-Calédonie en matière d'éducation, d'activités culturelles, socio-culturelles et sportives, et à la formation professionnelle continue

Ordonnance n° **85-1183** du 13 novembre 1985 relative à l'action sanitaire et sociale en Nouvelle-Calédonie et dépendances

Ordonnance n° **85-1184** du 13 novembre 1985 relative à l'orientation du développement économique et à l'aménagement du territoire en Nouvelle-Calédonie et dépendances

Ordonnance n° **85-1185** du 13 novembre 1985 relative à la réforme foncière en Nouvelle-Calédonie et modifiant l'ordonnance n° 82-880 du 15 octobre 1982

Ordonnance n° **85-1186** du 13 novembre 1985 relative à la fiscalité des régions de Nouvelle-Calédonie et dépendances, à la contribution foncière et à la patente

Ordonnance n° **85-1187** du 13 novembre 1985 relative aux impôts directs de Nouvelle-Calédonie et dépendances

Ordonnance n° **86-836** du 16 juillet 1986 relative à l'emploi des jeunes de seize à vingt-cinq ans

Ordonnance n° **86-948** du 11 août 1986 modifiant les dispositions du code du travail relatives au contrat à durée déterminée, au travail temporaire et au travail à temps partiel

Ordonnance n° **86-1113** du 15 octobre 1986 relative aux avantages consentis aux entreprises créées dans certaines zones

Ordonnance n° **86-1134** du 21 octobre 1986 relative à l'intéressement et à la participation des salariés aux résultats de l'entreprise et à l'actionnariat des salariés

Ordonnance n° **86-1135** du 21 octobre 1986 modifiant la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales afin d'offrir aux sociétés anonymes la faculté d'introduire dans leurs statuts des dispositions prévoyant que des représentants du personnel salarié siègeront avec voix délibérative au sein du conseil d'administration ou du conseil de surveillance

Ordonnance n° **86-1243** du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence

Ordonnance n° **86-1286** du 20 décembre 1986 modifiant les titres I et III du livre III de la première partie (législative) du code du travail et relative au placement des demandeurs d'emploi

Ordonnance n° **86-1287** du 20 décembre 1986 modifiant l'ordonnance n° 86-836 du 16 juillet 1986 relative à l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans

Ordonnance n° **90-570** du 25 juin 1990 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte de diverses dispositions législatives relatives à la santé publique

Ordonnance n° **90-571** du 25 juin 1990 portant extension et adaptation de dispositions du code de l'urbanisme dans la collectivité territoriale de Mayotte (partie législative)

Ordonnance n° **91-34** du 10 janvier 1991 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte du livre II (nouveau) du code rural intitulé « Protection de la nature »

Ordonnance n° **91-245** du 25 février 1991 portant extension et adaptation à Mayotte du code pénal ainsi que de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale

Ordonnance n° **91-246** du 25 février 1991 relative au code du travail applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **91-755** du 22 juillet 1991 relative aux dispositions budgétaires et comptables applicables dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **91-888** du 5 septembre 1991 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte de certaines dispositions des titres Ier, II et III du code de la famille et de l'aide sociale

Ordonnance n° **92-254** du 4 mars 1992 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte de diverses dispositions relatives aux marchés publics

Ordonnance n° **92-255** du 4 mars 1992 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte de certaines dispositions du livre II du code des assurances

Ordonnance n° **92-256** du 4 mars 1992 portant extension et adaptation du code de la route dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **92-536** du 15 juin 1992 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte du livre du code rural intitulé « Des animaux et des végétaux »

Ordonnance n° **92-1067** du 1er octobre 1992 portant extension et adaptation dans la collectivité territoriale de Mayotte de certaines dispositions du code des assurances et de la loi n° 85-677 du 5 juillet 1985 tendant à l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation et à l'accélération des procédures d'indemnisation

Ordonnance n° **92-1068** du 1^{er} octobre 1992 portant extension et adaptation dans la collectivité territoriale de Mayotte de certaines dispositions relatives à la lutte contre la pollution

Ordonnance n° **92-1069** du 1^{er} octobre 1992 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte de diverses dispositions concernant l'établissement et la conservation d'un cadastre

Ordonnance n° **92-1070** du 1er octobre 1992 portant extension et adaptation à la collectivité territoriale de Mayotte de diverses dispositions législatives relatives à la santé publique

Ordonnance n° **92-1071** du 1er octobre 1992 portant extension et adaptation dans la collectivité territoriale de Mayotte de dispositions législatives relatives à la protection de la nature et de l'environnement

Ordonnance n° **92-1079** du 1er octobre 1992 relative au code de la consommation des boissons et des mesures contre l'alcoolisme applicables dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **92-1139** du 12 octobre 1992 relative au code du domaine de l'État et des collectivités publiques applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **92-1140** du 12 octobre 1992 relative au code forestier applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **92-1141** du 12 octobre 1992 relative à l'organisation judiciaire à Mayotte

Ordonnance n° **92-1142** du 12 octobre 1992 relative au code des douanes applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **92-1143** du 12 octobre 1992 relative à l'aide juridictionnelle à Mayotte

Ordonnance n° **92-1144** du 12 octobre 1992 portant extension et adaptation à Mayotte de certaines dispositions du code de procédure pénale et du code des assurances relatives aux victimes d'infractions

Ordonnance n° **92-1145** du 12 octobre 1992 portant extension et adaptation dans les territoires d'outre-mer des dispositions législatives relatives au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications

Ordonnance n° **92-1146** du 12 octobre 1992 portant extension et adaptation dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des îles Wallis et Futuna de certaines dispositions de la loi n° 85-677 du 5 juillet 1985 tendant à l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation et à l'accélération des procédures d'indemnisation

Ordonnance n° **92-1147** du 12 octobre 1992 relative à l'aide juridictionnelle en matière pénale dans les territoires d'outre-mer

Ordonnance n° **92-1148** du 12 octobre 1992 portant extension et adaptation dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des îles Wallis et Futuna de certaines dispositions modifiant le code de procédure pénale et le code des assurances et relatives aux victimes d'infractions

Ordonnance n° **92-1149** du 12 octobre 1992 portant actualisation et adaptation des dispositions législatives de procédure pénale applicables dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **92-1150** du 12 octobre 1992 relative à l'organisation judiciaire des territoires d'outre-mer

Ordonnance n° **96-50** du 24 janvier 1996 relative au remboursement de la dette sociale

Ordonnance n° **96-51** du 24 janvier 1996 relative aux mesures urgentes tendant au rétablissement de l'équilibre financier de la sécurité sociale

Ordonnance n° **96-267** du 28 mars 1996 relative à l'entrée en vigueur du nouveau code pénal dans les territoires d'outre-mer et à Mayotte ainsi qu'à l'extension et à la modification de certaines dispositions législatives rendues nécessaires par cette entrée en vigueur

Ordonnance n° **96-268** du 28 mars 1996 portant actualisation des dispositions législatives de procédure pénale applicables dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des îles Wallis et Futuna ainsi qu'à Mayotte

Ordonnance n° **96-344** du 24 avril 1996 portant mesures relatives à l'organisation de la sécurité sociale

Ordonnance n° **96-345** du 24 avril 1996 relative à la maîtrise médicalisée des dépenses de soins

Ordonnance n° **96-346** du 24 avril 1996 portant réforme de l'hospitalisation publique et privée

Ordonnance n° **96-782** du 5 septembre 1996 portant statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte

Ordonnance n° **96-1122** du 20 décembre 1996 relative à l'amélioration de la santé publique à Mayotte

Ordonnance n° **98-520** du 24 juin 1998 relative à l'action foncière, aux offices d'intervention économique dans le secteur de l'agriculture et de la pêche et à l'aide au logement dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **98-521** du 24 juin 1998 portant extension et adaptation de règles acoustiques et thermiques en matière de construction dans les départements d'outre-mer, de règles de sécurité et d'accessibilité des bâtiments dans la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon et du régime de l'épargne logement en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française et modifiant le code de la construction et de l'habitation

Ordonnance n° **98-522** du 24 juin 1998 portant actualisation et adaptation du droit du travail dans les territoires, collectivités et départements d'outre-mer

Ordonnance n° **98-523** du 24 juin 1998 relative au régime de la pêche maritime dans le territoire des Terres australes et antarctiques françaises

Ordonnance n° **98-524** du 24 juin 1998 portant dispositions relatives à la déclaration périodique entre les départements de la Guadeloupe et de la Martinique

Ordonnance n° **98-525** du 24 juin 1998 relative à la modernisation des codes des douanes et au contrôle des transferts financiers avec l'étranger dans les territoires d'outre-mer et à la Nouvelle-Calédonie et les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon

Ordonnance n° **98-526** du 24 juin 1998 réglementant l'urbanisme commercial dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **98-580** du 8 juillet 1998 relative au délai de déclaration des naissances en Guyane

Ordonnance n° **98-581** du 8 juillet 1998 portant actualisation et adaptation des règles relatives aux garanties de recouvrement et à la procédure contentieuse en matière d'impôts en Polynésie française

Ordonnance n° **98-582** du 8 juillet 1998 relative au régime de l'enseignement supérieur dans les territoires d'outre-mer du Pacifique

Ordonnance n° **98-728** du 20 août 1998 portant actualisation et adaptation de certaines dispositions de droit pénal et de procédure pénale dans les territoires d'outre-mer et les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon

Ordonnance n° **98-729** du 20 août 1998 relative à l'organisation juridictionnelle dans les territoires d'outre-mer et les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon

Ordonnance n° **98-730** du 20 août 1998 portant actualisation et adaptation du droit électoral applicable dans les territoires d'outre-mer et dans la collectivité territoriale de Mayotte

Ordonnance n° **98-731** du 20 août 1998 portant adaptation aux départements d'outre-mer, à la Nouvelle-Calédonie et à la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions relatives aux affaires sanitaires et sociales

Ordonnance n° **98-732** du 20 août 1998 relative à l'application de l'article 21-13 du code civil à Mayotte

Ordonnance n° **98-773** du 2 septembre 1998 portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie du titre III intitulé « Des organes, tissus, cellules et produits du corps humain » du livre VI du code de la santé publique

Ordonnance n° **98-774** du 2 septembre 1998 portant extension et adaptation aux départements, collectivités territoriales et territoires d'outre-mer de dispositions concernant le droit civil, le droit commercial et certaines activités libérales

Ordonnance n° **98-775** du 2 septembre 1998 relative au régime des activités financières dans les territoires d'outre-mer et les collectivités territoriales de Mayotte et de Saint-Pierre-et-Miquelon

Ordonnance n° **98-776** du 2 septembre 1998 relative à l'adhésion des chambres d'agriculture de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française à l'assemblée permanente des chambres d'agriculture et modifiant le code rural

Ordonnance n° **98-777** du 2 septembre 1998 portant dispositions particulières aux cessions à titre gratuit des terres appartenant au domaine privé de l'État en Guyane et modifiant le code du domaine de l'État (partie législative)

Ordonnance n° **2000-27** du 13 janvier 2000 relative à la contribution de l'État aux ressources des communes de la Polynésie française

Ordonnance n° **2000-28** du 13 janvier 2000 relative à la santé publique à Mayotte et portant modification des ordonnances n° 92-1070 du 1^{er} octobre 1992 et n° 96-1122 du 20 décembre 1996 modifiée

Ordonnance n° **2000-29** du 13 janvier 2000 portant création d'une agence de santé et extension ou adaptation de certaines dispositions du code de la santé publique aux îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2000-99** du 3 février 2000 relative au statut des agences d'insertion dans les départements d'outre-mer et modifiant la loi n° 88-1088 du 1^{er} décembre 1988 relative au minimum d'insertion

Ordonnance n° **2000-189** du 2 mars 2000 portant extension et adaptation du titre Ier du livre IV du code de la santé publique relatif aux professions de médecin, de chirurgien-dentiste et de sage-femme aux départements d'outremer, aux collectivités territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon et de Mayotte et aux territoires d'outre-mer des îles Wallis et Futuna et des Terres australes et antarctiques françaises

Ordonnance n° **2000-190** du 2 mars 2000 relative aux chambres de discipline des ordres des médecins, des chirurgiens-dentistes, des sages-femmes et des pharmaciens de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française

Ordonnance n° **2000-218** du 8 mars 2000 fixant les règles de détermination des nom et prénoms des personnes de statut civil de droit local applicable à Mayotte

Ordonnance n° **2000-219** du 8 mars 2000 relative à l'état civil à Mayotte

Ordonnance n° **2000-285** du 30 mars 2000 portant actualisation et adaptation du droit du travail de l'outre-mer

Ordonnance n° **2000-347** du 19 avril 2000 modifiant l'ordonnance n° 59-74 du 7 janvier 1959 portant réforme du régime de l'émission dans les départements de la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion

Ordonnance n° **2000-350** du 19 avril 2000 portant actualisation et adaptation du droit électoral applicable outre-mer

Ordonnance n° **2000-351** du 19 avril 2000 portant prolongation de la scolarité obligatoire dans le territoire des îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2000-352** du 19 avril 2000 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2000-370** du 26 avril 2000 relative au droit d'asile en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna, à Mayotte et dans les Terres australes et antarctiques françaises

Ordonnance n° **2000-371** du 26 avril 2000 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2000-372** du 26 avril 2000 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Polynésie française

Ordonnance n° **2000-373** du 26 avril 2000 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers à Mayotte

Ordonnance n° **2000-374** du 26 avril 2000 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers dans les Terres australes et antarctiques françaises

Ordonnance n° **2000-387** du 4 mai 2000 relative à la partie législative du code de justice administrative

Ordonnance n° **2000-548** du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de la santé publique

Ordonnance n° **2000-549** du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation

Ordonnance n° **2000-550** du 15 juin 2000 relative aux parties législatives des livres VII (Dispositions sociales) et IX (Santé publique vétérinaire et protection des végétaux) et à la mise à jour des parties législatives des livres Ier (Aménagement et équipement de l'espace rural), III (Exploitation agricole) et VI (Production et marchés) du code rural

Ordonnance n° **2000-912** du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de commerce

Ordonnance n° **2000-914** du 18 septembre 2000 relative à la partie législative du code de l'environnement

Ordonnance n° **2000-916** du 19 septembre 2000 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs dans les textes législatifs

Ordonnance n° **2000-930** du 22 septembre 2000 relative à la partie législative du code de la route

Ordonnance n° **2000-1223** du 14 décembre 2000 relative à la partie législative du code monétaire et financier

Ordonnance n° **2000-1249** du 21 décembre 2000 relative à la partie législative du code de l'action sociale et des familles

Ordonnance n° **2000-1255** du 21 décembre 2000 modifiant certaines dispositions annexées à l'ordonnance n° 2000-930 du 22 septembre 2000 relative à la partie législative du code de la route

Ordonnance n° **2001-173** du 22 février 2001 relative à la transposition de la directive 92/85/CEE du Conseil du 19 octobre 1992 concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail

Ordonnance n° **2001-174** du 22 février 2001 relative à la transposition de la directive 94/33/CE du Conseil du 22 juin 1994 relative à la protection des jeunes au travail

Ordonnance n° **2001-175** du 22 février 2001 relative à la transposition de la directive 89/391/CEE du Conseil du 12 juin 1989 concernant la mise en œuvre des mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs au travail

Ordonnance n° **2001-176** du 22 février 2001 relative à la transposition de la directive 97/74/CE du Conseil du 15 décembre 1997 au comité d'entreprise européen et à la procédure d'information et de consultation dans les entreprises de dimension communautaire

Ordonnance n° **2001-177** du 22 février 2001 prise pour l'application des articles 43 et 49 du traité instituant la Communauté européenne à la profession d'agent artistique

Ordonnance n° **2001-178** du 22 février 2001 relative à la transposition de la directive 96/97/CE du Conseil du 20 décembre 1996 modifiant la directive 86/378/CEE relative à la mise en œuvre du principe d'égalité de traitement entre hommes et femmes dans les régimes professionnels de sécurité sociale

Ordonnance n° **2001-198** du 1er mars 2001 relative à la transposition de la directive 98/79/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 1998 relative aux dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*

Ordonnance n° **2001-199** du 1er mars 2001 relative à la transposition des directives 89/48/CEE du Conseil du 21 décembre 1988 et 92/51/CEE du Conseil du 18 juin 1992 prévoyant un système général de reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur et des formations professionnelles

Ordonnance n° **2001-270** du 28 mars 2001 relative à la transposition de directives communautaires dans le domaine de la protection contre les rayonnements ionisants

Ordonnance n° **2001-273** du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes

Ordonnance n° **2001-313** du 11 avril 2001 portant transposition de directives relatives aux médicaments vétérinaires

Ordonnance n° **2001-321** du 11 avril 2001 relative à la transposition de directives communautaires et à la mise en œuvre de certaines dispositions du droit communautaire dans le domaine de l'environnement

Ordonnance n° **2001-350** du 19 avril 2001 relative au code de la mutualité et transposant les directives 92/49/CEE et 92/96/CEE du Conseil des 18 juin et 10 novembre 1992

Ordonnance n° **2001-377** du 2 mai 2001 prise pour l'application du règlement (CEE) n° 1408/71 du Conseil du 14 juin 1971 relatif à l'application des régimes de sécurité sociale aux travailleurs salariés et aux membres de leur famille qui se déplacent à l'intérieur de la Communauté et modifiant les règles d'assujettissement des revenus d'activité et de remplacement à la contribution sociale généralisée et à la contribution pour le remboursement de la dette sociale

Ordonnance n° **2001-378** du 2 mai 2001 portant transposition de directives relatives aux médicaments vétérinaires en ce qui concerne la délivrance au détail de certains médicaments vétérinaires antiparasitaires

Ordonnance n° **2001-670** du 25 juillet 2001 portant adaptation au droit communautaire du code de la propriété intellectuelle et du code des postes et télécommunications

Ordonnance n° **2001-741** du 23 août 2001 portant transposition de directives communautaires et adaptation au droit communautaire en matière de droit de la consommation

Ordonnance n° **2001-766** du 29 août 2001 portant transposition de directives communautaires et adaptation au droit communautaire en matière économique et financière

Ordonnance n° **2001-767** du 29 août 2001 portant transposition de la directive 98/78/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 1998 sur la surveillance complémentaire des entreprises d'assurance faisant partie d'un groupe d'assurance et modifiant le code de la sécurité sociale et le code de la mutualité

Ordonnance n° **2002-149** du 7 février 2002 relative à l'extension et la généralisation des prestations familiales et à la protection sociale dans la collectivité départementale de Mayotte

Ordonnance n° **2002-198** du 14 février 2002 relative à la gestion et à la formation des instituteurs de la collectivité départementale de Mayotte

Ordonnance n° **2002-242** du 21 février 2002 relative au droit du travail et de l'emploi à Mayotte

Ordonnance n° **2002-327** du 7 mars 2002 portant adaptation de la législation relative aux transports intérieurs dans les départements de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique et création d'agences des transports publics de personnes dans ces départements

Ordonnance n° **2002-356** du 14 mars 2002 modifiant les articles L. 213-3 et L. 282-8 du code de l'aviation civile et portant extension et adaptation de ces articles à la Polynésie française, aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et à Mayotte

Ordonnance n° **2002-357** du 14 mars 2002 relative à l'armement des navires dans le territoire des Terres australes et antarctiques françaises et modifiant la loi n° 96-151 du 26 février 1996 relative aux transports

Ordonnance n° **2002-388** du 20 mars 2002 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en Nouvelle-Calédonie

Ordonnance n° **2002-389** du 20 mars 2002 portant extension à la Polynésie française, aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et à Mayotte de la loi n° 86-912 du 6 août 1986 relative aux modalités des privatisations

Ordonnance n° **2002-411** du 27 mars 2002 relative à la protection sanitaire et sociale à Mayotte

Ordonnance n° **2002-1450** du 12 décembre 2002 relative à la modernisation du régime communal, à la coopération intercommunale, aux conditions d'exercice des mandats locaux à Mayotte et modifiant le code général des collectivités territoriales (partie législative)

Ordonnance n° **2002-1451** du 12 décembre 2002 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité à Mayotte

Ordonnance n° **2002-1476** du 19 décembre 2002 portant extension et adaptation de dispositions de droit civil à Mayotte et modifiant son organisation judiciaire

Ordonnance n° **2003-166** du 27 février 2003 prise pour l'application outre-mer de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé

Ordonnance n° **2003-483** du 5 juin 2003 relative aux dispositions rendues nécessaires par la suspension du livre II du code du service national

Ordonnance n° **2003-719** du 1er août 2003 relative à la simplification de la validation du permis de chasser

Ordonnance n° **2003-720** du 1er août 2003 relative au libre choix de l'allocataire des prestations familiales dans les départements d'outre-mer

Ordonnance n° **2003-850** du 4 septembre 2003 portant simplification de l'organisation et du fonctionnement du système de santé ainsi que des procédures de création d'établissements ou de services sociaux ou médicosociaux soumis à autorisation

Ordonnance n° **2003-901** du 19 septembre 2003 portant intégration dans la fonction publique de l'État des agents de l'administration territoriale de la Polynésie française affectés dans les services pénitentiaires

Ordonnance n° **2003-902** du 19 septembre 2003 portant suppression de procédures administratives de concertation applicables à certains projets de travaux, d'aménagements et d'ouvrages de l'État et de ses établissements publics ainsi que des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics en relevant

Ordonnance n° **2003-918** du 26 septembre 2003 portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna, dans les Terres australes et antarctiques françaises et à Mayotte de la loi n° 95-125 du 8 février 1995 relative à l'organisation des juridictions et à la procédure civile, pénale et administrative et de la loi n° 2002-1138 du 9 septembre 2002 d'orientation et de programmation pour la justice

Ordonnance n° **2003-923** du 26 septembre 2003 relative à l'organisation de la juridiction administrative dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2003-1059** du 6 novembre 2003 relative aux mesures de simplification pour les emplois du spectacle et modifiant le code du travail

Ordonnance n° **2003-1067** du 12 novembre 2003 relative à l'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie, à la prorogation des mandats des délégués consulaires et modifiant le code de commerce

Ordonnance n° **2003-1165** du 8 décembre 2003 portant simplifications administratives en matière électorale

Ordonnance n° **2003-1187** du 11 décembre 2003 modifiant la partie législative du code rural

Ordonnance n° **2003-1188** du 11 décembre 2003 relative à certaines modalités d'adjudication du droit de chasse

Ordonnance n° **2003-1212** du 18 décembre 2003 modifiant la partie législative du code général des collectivités territoriales

Ordonnance n° **2003-1213** du 18 décembre 2003 relative aux mesures de simplification des formalités concernant les entreprises, les travailleurs indépendants, les associations et les particuliers employeurs

Ordonnance n° **2003-1216** du 18 décembre 2003 portant suppression de l'affirmation des procès-verbaux

Ordonnance n° **2003-1235** du 22 décembre 2003 relative à des mesures de simplification en matière fiscale et supprimant le droit de timbre devant les juridictions administratives

Ordonnance n° **2004-141** du 12 février 2004 portant simplification des élections à la mutualité sociale agricole

Ordonnance n° **2004-164** du 20 février 2004 relative aux modalités et effets de la publication des lois et de certains actes administratifs

Ordonnance n° **2004-178** du 20 février 2004 relative à la partie législative du code du patrimoine

Ordonnance n° **2004-274** du 25 mars 2004 portant simplification du droit et des formalités pour les entreprises

Ordonnance n° **2004-279** du 25 mars 2004 portant simplification et adaptation des conditions d'exercice de certaines activités professionnelles

Ordonnance n° **2004-280** du 25 mars 2004 relative aux simplifications en matière d'enquêtes statistiques

Ordonnance n° **2004-281** du 25 mars 2004 relative à des mesures de simplification en matière fiscale

Ordonnance n° **2004-328** du 15 avril 2004 relative à l'élection des délégués consulaires et des juges des tribunaux de commerce

Ordonnance n° **2004-329** du 15 avril 2004 allégeant les formalités applicables à certaines prestations sociales

Ordonnance n° **2004-330** du 15 avril 2004 portant création d'un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre

Ordonnance n° **2004-482** du 3 juin 2004 complétant la transposition des directives 93/22/CE du Conseil du 10 mai 1993 concernant les services d'investissement dans le domaine des valeurs mobilières et 97/9/CE du Parlement européen et du Conseil du 3 mars 1997 relative aux systèmes d'indemnisation des investisseurs

Ordonnance n° **2004-489** du 3 juin 2004 portant transposition de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement

Ordonnance n° **2004-503** du 7 juin 2004 portant transposition de la directive 80/723/CEE relative à la transparence des relations financières entre les États membres et les entreprises publiques

Ordonnance n° **2004-504** du 7 juin 2004 portant transposition de la directive 2001/17/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 mars 2001 concernant l'assainissement et la liquidation des entreprises d'assurance

Ordonnance n° **2004-545** du 11 juin 2004 relative à la partie législative du code de la recherche

Ordonnance n° **2004-559** du 17 juin 2004 sur les contrats de partenariat

Ordonnance n° **2004-566** du 17 juin 2004 portant modification de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée

Ordonnance n° **2004-567** du 17 juin 2004 portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna de la loi n° 2003-495 du 12 juin 2003 renforçant la lutte contre la violence routière, et complétant le code de la route

Ordonnance n° **2004-570** du 17 juin 2004 portant diverses mesures de simplification dans le domaine agricole

Ordonnance n° **2004-602** du 24 juin 2004 relative à la simplification du droit dans les domaines du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Ordonnance n° **2004-603** du 24 juin 2004 relative aux mesures de simplification dans le domaine des élections prud'homales

Ordonnance n° **2004-604** du 24 juin 2004 portant réforme du régime des valeurs mobilières émises par les sociétés commerciales et extension à l'outremer de dispositions ayant modifié la législation commerciale

Ordonnance n° **2004-605** du 24 juin 2004 simplifiant le minimum vieillesse

Ordonnance n° **2004-631** du 1er juillet 2004 relative à la simplification du régime d'entrée en vigueur, de transmission et de contrôle des actes des autorités des établissements publics locaux d'enseignement

Ordonnance n° **2004-632** du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires

Ordonnance n° **2004-634** du 1er juillet 2004 relative à l'entremise et à la gestion des immeubles et fonds de commerce

Ordonnance n° **2004-637** du 1er juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre

Ordonnance n° **2004-670** du 9 juillet 2004 portant transposition de la directive 2001/95/CE sur la sécurité générale des produits et adaptation de la législation au droit communautaire en matière de sécurité et de conformité des produits

Ordonnance n° **2004-688** du 12 juillet 2004 relative à l'adaptation du droit de la santé publique et de la sécurité sociale à Mayotte

Ordonnance n° **2004-691** du 12 juillet 2004 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des transports

Ordonnance n° **2004-728** du 22 juillet 2004 portant actualisation des dispositions du code des juridictions financières applicables en Nouvelle-Calédonie

Ordonnance n° **2004-729** du 22 juillet 2004 fixant le régime applicable aux services financiers des offices des postes et télécommunications de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française

Ordonnance n° **2004-823** du 19 août 2004 portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles de Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2004-824** du 19 août 2004 relative au traitement des situations de surendettement des personnes physiques à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles de Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2004-825** du 19 août 2004 relative au statut des immeubles à usage de bureaux et des immeubles dans lesquels est effectué le contrôle technique des véhicules et modifiant le code du domaine de l'État (partie législative)

Ordonnance n° **2004-937** du 2 septembre 2004 portant extension à Mayotte du régime de l'épargne-logement

Ordonnance n° **2004-1127** du 21 octobre 2004 portant transposition de la directive 2001/24/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 avril 2001 concernant l'assainissement et la liquidation des établissements de crédit

Ordonnance n° **2004-1129** du 21 octobre 2004 relative à l'application en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna, dans les Terres australes et antarctiques françaises et à Mayotte de

l'ordonnance n° 2003-1216 du 18 décembre 2003 portant suppression de l'affirmation des procès-verbaux

Ordonnance n° **2004-1148** du 28 octobre 2004 transposant la directive 2003/15/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 février 2003 modifiant la directive 76/768/CEE du Conseil concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux produits cosmétiques

Ordonnance n° **2004-1151** du 28 octobre 2004 relative à l'actualisation et à l'adaptation des codes des douanes applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte

Ordonnance n° **2004-1173** du 4 novembre 2004 portant adaptation de certaines dispositions du code de commerce au droit communautaire de la concurrence

Ordonnance n° **2004-1174** du 4 novembre 2004 portant transposition pour certaines professions de la directive 2001/19/CE du Parlement européen et du Conseil du 14 mai 2001 concernant la reconnaissance de diplômes et de qualifications professionnelles

Ordonnance n° **2004-1197** du 12 novembre 2004 portant transposition de directives communautaires et modifiant le code du travail en matière d'aménagement du temps de travail dans le secteur des transports

Ordonnance n° **2004-1198** du 12 novembre 2004 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des installations à câbles transportant des personnes et relatives aux remontées mécaniques en montagne

Ordonnance n° **2004-1199** du 12 novembre 2004 prise pour la transposition de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement

Ordonnance n° **2004-1201** du 12 novembre 2004 relative à la surveillance complémentaire des établissements de crédit, des entreprises d'assurance et des entreprises d'investissement appartenant à un conglomérat financier

Ordonnance n° **2004-1233** du 20 novembre 2004 rendant applicable à Mayotte la loi n° 91-650 du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution

Ordonnance n° **2004-1248** du 24 novembre 2004 relative à la partie législative du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile

Ordonnance n° **2004-1253** du 24 novembre 2004 relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers dans les collectivités d'outre-mer, en Nouvelle-Calédonie et dans les Terres australes et antarctiques françaises

Ordonnance n° **2004-1374** du 20 décembre 2004 relative à la partie législative du code de la défense

Ordonnance n° **2004-1382** du 20 décembre 2004 portant adaptation de dispositions législatives relatives à la comptabilité des entreprises aux dispositions communautaires dans le domaine de la réglementation comptable

Ordonnance n° **2004-1391** du 20 décembre 2004 relative à la partie législative du code du tourisme

Ordonnance n° **2005-10** du 4 janvier 2005 portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs

Ordonnance n° **2005-43** du 20 janvier 2005 relative à la chambre d'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, à la chambre de commerce et d'industrie et à la chambre de métiers et de l'artisanat de Mayotte

Ordonnance n° **2005-44** du 20 janvier 2005 relative au droit du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle à Mayotte

Ordonnance n° **2005-55** du 26 janvier 2005 relative aux actions interprofessionnelles dans le domaine de la canne à sucre en Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion

Ordonnance n° **2005-56** du 26 janvier 2005 relative à l'extension et à l'adaptation du droit de la santé et de la sécurité sociale dans les départements d'outre-mer, à Mayotte et à Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2005-57** du 26 janvier 2005 portant actualisation et adaptation du droit du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle outre-mer

Ordonnance n° **2005-136** du 17 février 2005 relative à la garantie de la conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur

Ordonnance n° **2005-171** du 24 février 2005 simplifiant les procédures de constitution et de réalisation des contrats de garantie financière

Ordonnance n° **2005-174** du 24 février 2005 relative à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours

Ordonnance n° **2005-299** du 31 mars 2005 relative à la création à titre provisoire d'institutions communes aux régimes de sécurité sociale des travailleurs indépendants

Ordonnance n° **2005-303** du 31 mars 2005 portant simplification des règles de transfert de propriété des instruments financiers admis aux opérations d'un dépositaire central ou livrés dans un système de règlement et de livraison

Ordonnance n° **2005-389** du 28 avril 2005 relative au transfert d'une partie du personnel de la Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines à la Caisse des dépôts et consignations

Ordonnance n° **2005-395** du 28 avril 2005 relative au service public du changement d'adresse

Ordonnance n° **2005-406** du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé

Ordonnance n° **2005-428** du 6 mai 2005 relative aux incapacités en matière commerciale et à la publicité du régime matrimonial des commerçants

Ordonnance n° **2005-429** du 6 mai 2005 modifiant le code monétaire et financier (partie législative)

Ordonnance n° **2005-432** du 6 mai 2005 relative au régime communal et au statut des élus de certaines collectivités d'outre-mer et de Nouvelle-Calédonie

Ordonnance n° **2005-459** du 13 mai 2005 rendant applicable dans les îles Wallis et Futuna la loi n° 91-650 du 9 juillet 1991 portant réforme des procédures civiles d'exécution

Ordonnance n° **2005-461** du 13 mai 2005 relative aux Français établis hors de France

Ordonnance n° **2005-554** du 26 mai 2005 relative à diverses mesures de simplification dans le domaine agricole

Ordonnance n° **2005-645** du 6 juin 2005 relative aux procédures de passation des marchés publics des collectivités territoriales

Ordonnance n° **2005-647** du 6 juin 2005 modifiant le code des juridictions financières

Ordonnance n° **2005-648** du 6 juin 2005 relative à la commercialisation à distance de services financiers auprès des consommateurs

Ordonnance n° **2005-649** du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics

Ordonnance n° **2005-650** du 6 juin 2005 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques

Ordonnance n° **2005-651** du 6 juin 2005 relative à la garantie des droits des cotisants dans leurs relations avec les organismes de recouvrement des cotisations et contributions sociales

Ordonnance n° **2005-652** du 6 juin 2005 relative au registre public de la cinématographie et de l'audiovisuel et créant un registre des options

Ordonnance n° **2005-654** du 8 juin 2005 portant allègement des procédures d'adoption et de révision des schémas de services collectifs et suppression des schémas multimodaux de services collectifs de transport

Ordonnance n° **2005-655** du 8 juin 2005 relative au logement et à la construction

Ordonnance n° **2005-656** du 8 juin 2005 relative aux règles de fonctionnement des juridictions de l'incapacité

Ordonnance n° **2005-657** du 8 juin 2005 relative à la tenue d'audiences à l'aide d'un moyen de communication audiovisuelle et modifiant le code de justice administrative (partie législative)

Ordonnance n° **2005-658** du 8 juin 2005 portant modification de diverses dispositions relatives à l'obligation d'assurance dans le domaine de la construction et aux géomètres experts

Ordonnance n° **2005-659** du 8 juin 2005 simplifiant la procédure de déclassement de biens du réseau ferré national

Ordonnance n° **2005-674** du 16 juin 2005 relative à l'accomplissement de certaines formalités contractuelles par voie électronique

Ordonnance n° **2005-722** du 29 juin 2005 relative à la création de l'établissement public OSEO et à la transformation de l'établissement public Agence nationale de valorisation de la recherche en société anonyme

Ordonnance n° **2005-727** du 30 juin 2005 portant diverses dispositions relatives à la simplification des commissions administratives

Ordonnance n° **2005-731** du 30 juin 2005 relative à la simplification et à l'adaptation du droit dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi

Ordonnance n° **2005-759** du 4 juillet 2005 portant réforme de la filiation

Ordonnance n° **2005-804** du 18 juillet 2005 relative à diverses mesures de simplification en matière de sécurité sociale

Ordonnance n° **2005-805** du 18 juillet 2005 portant simplification, harmonisation et adaptation des polices de l'eau et des milieux aquatiques, de la pêche et de l'immersion des déchets

Ordonnance n° **2005-855** du 28 juillet 2005 relative aux opérations funéraires

Ordonnance n° **2005-856** du 28 juillet 2005 portant simplification du régime des libéralités consenties aux associations, fondations et congrégations, de certaines déclarations administratives incombant aux associations, et modification des obligations des associations et fondations relatives à leurs comptes annuels

Ordonnance n° **2005-861** du 28 juillet 2005 relative à l'établissement des comptes consolidés des entreprises d'assurance et des établissements de crédit

Ordonnance n° **2005-863** du 28 juillet 2005 relative à la sûreté des vols et à la sécurité de l'exploitation des aérodromes

Ordonnance n° **2005-864** du 28 juillet 2005 relative aux secteurs sauvegardés

Ordonnance n° **2005-866** du 28 juillet 2005 transformant le groupement d'intérêt public dénommé « Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies » en société anonyme

Ordonnance n° **2005-867** du 28 juillet 2005 portant actualisation et adaptation du droit domanial, du droit foncier et du droit forestier applicables en Guyane

Ordonnance n° **2005-868** du 28 juillet 2005 relative à l'actualisation et à l'adaptation du droit de l'urbanisme à Mayotte

Ordonnance n° **2005-869** du 28 juillet 2005 relative à l'adaptation du droit de l'environnement à Mayotte

Ordonnance n° **2005-870** du 28 juillet 2005 portant adaptation de diverses dispositions relatives à la propriété immobilière à Mayotte et modifiant le livre IV du code civil

Ordonnance n° **2005-871** du 28 juillet 2005 relative au droit de l'action sociale à Mayotte

Ordonnance n° **2005-883** du 2 août 2005 relative à la mise en place au sein des institutions de la défense d'un dispositif d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté

Ordonnance n° **2005-892** du 2 août 2005 relative à l'aménagement des règles de décompte des effectifs des entreprises

Ordonnance n° **2005-893** du 2 août 2005 relative au contrat de travail « nouvelles embauches »

Ordonnance n° **2005-895** du 2 août 2005 relevant certains seuils de prélèvements obligatoires et tendant à favoriser l'exercice d'une activité salariée dans des secteurs professionnels connaissant des difficultés de recrutement

Ordonnance n° **2005-898** du 2 août 2005 portant actualisation et adaptation des livres III et IV du code des ports maritimes (partie législative)

Ordonnance n° **2005-901** du 2 août 2005 relative aux conditions d'âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'État

Ordonnance n° **2005-903** du 2 août 2005 créant un chèque-emploi pour les très petites entreprises

Ordonnance n° **2005-1027** du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés

Ordonnance n° **2005-1039** du 26 août 2005 portant modification du régime de reconnaissance de la capacité professionnelle des transporteurs routiers et simplification des procédures d'établissement de contrats types

Ordonnance n° **2005-1040** du 26 août 2005 relative à l'organisation de certaines professions de santé et à la répression de l'usurpation de titres et de l'exercice illégal de ces professions

Ordonnance n° **2005-1044** du 26 août 2005 relative à l'exercice et à l'organisation de la profession d'architecte

Ordonnance n° **2005-1045** du 26 août 2005 relative à l'organisation et au fonctionnement du service d'incendie et de secours et au développement du volontariat dans le corps des sapeurs-pompiers de Mayotte

Ordonnance n° **2005-1086** du 1er septembre 2005 instaurant un règlement transactionnel pour les contraventions au code de commerce et au code de la consommation et portant adaptation des pouvoirs d'enquête et renforcement de la coopération administrative en matière de protection des consommateurs

Ordonnance n° **2005-1087** du 1er septembre 2005 relative aux établissements publics nationaux à caractère sanitaire et aux contentieux en matière de transfusion sanguine

Ordonnance n° **2005-1088** du 1er septembre 2005 relative à la composition et aux compétences de la Cour nationale et des tribunaux interrégionaux de la tarification sanitaire et sociale

Ordonnance n° **2005-1091** du 1er septembre 2005 portant simplification des conditions d'exercice de la profession de courtier en vins dit « courtier de campagne ».

Ordonnance n° **2005-1092** du 1er septembre 2005 relative au régime de protection des mineurs accueillis hors du domicile parental à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels ou des loisirs

Ordonnance n° **2005-1112** du 1er septembre 2005 portant diverses dispositions relatives aux établissements de santé et à certains personnels de la fonction publique hospitalière

Ordonnance n° **2005-1126** du 8 septembre 2005 relative au commissariat aux comptes

Ordonnance n° **2005-1127** du 8 septembre 2005 relative à diverses mesures de simplification dans le domaine agricole

Ordonnance n° **2005-1128** du 8 septembre 2005 relative aux monuments historiques et aux espaces protégés

Ordonnance n° **2005-1129** du 8 septembre 2005 portant simplification en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement et d'élimination des déchets

Ordonnance n° **2005-1278** du 13 octobre 2005 définissant le régime juridique des organismes de placement collectif immobilier et les modalités de transformation des sociétés civiles de placement immobilier en organismes de placement collectif immobilier

Ordonnance n° **2005-1477** du 1er décembre 2005 portant diverses dispositions relatives aux procédures d'admission à l'aide sociale et aux établissements et services sociaux et médico-sociaux

Ordonnance n° **2005-1478** du 1er décembre 2005 de simplification du droit dans le domaine des élections aux institutions représentatives du personnel

Ordonnance n° **2005-1512** du 7 décembre 2005 relative à des mesures de simplification en matière fiscale et à l'harmonisation et l'aménagement du régime des pénalités

Ordonnance n° **2005-1516** du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives

Ordonnance n° **2005-1526** du 8 décembre 2005 modifiant la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique

Ordonnance n° **2005-1527** du 8 décembre 2005 relative au permis de construire et aux autorisations d'urbanisme

Ordonnance n° **2005-1528** du 8 décembre 2005 relative à la création du régime social des indépendants

Ordonnance n° **2005-1529** du 8 décembre 2005 instituant un interlocuteur social unique pour les indépendants

Ordonnance n° **2005-1566** du 15 décembre 2005 relative à la lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux

Ordonnance n° **2006-168** du 15 février 2006 portant extension et adaptation de la loi n° 2005-5 du 5 janvier 2005 relative à la situation des maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française

Ordonnance n° **2006-172** du 15 février 2006 portant actualisation et adaptation du droit applicable en matière de sécurité civile en Nouvelle-Calédonie

Ordonnance n° **2006-173** du 15 février 2006 portant actualisation et adaptation du droit applicable en matière de sécurité civile en Polynésie française

Ordonnance n° **2006-344** du 23 mars 2006 relative aux retraites professionnelles supplémentaires

Ordonnance n° **2006-346** du 23 mars 2006 relative aux sûretés

Ordonnance n° **2006-407** du 6 avril 2006 modifiant le code minier

Ordonnance n° **2006-433** du 13 avril 2006 relative à l'expérimentation du contrat de transition professionnelle

Ordonnance n° **2006-460** du 21 avril 2006 relative à la partie législative du code général de la propriété des personnes publiques

Ordonnance n° **2006-461** du 21 avril 2006 réformant la saisie immobilière

Ordonnance n° **2006-594** du 23 mai 2006 portant adaptation de la législation relative aux céréales et modifiant le livre VI du code rural

Ordonnance n° **2006-596** du 23 mai 2006 relative à la partie législative du code du sport

Ordonnance n° **2006-637** du 1^{er} juin 2006 portant refonte du code de justice militaire (partie législative)

Ordonnance n° **2006-673** du 8 juin 2006 portant refonte du code de l'organisation judiciaire et modifiant le code de commerce, le code rural et le code de procédure pénale (partie législative)

Ordonnance n° **2006-870** du 13 juillet 2006 relative au statut du fermage et modifiant le code rural

Ordonnance n° **2006-905** du 20 juillet 2006 relative à diverses mesures d'amélioration des régimes d'assurances contre les accidents du travail et les maladies professionnelles des salariés et des non-salariés agricoles

Ordonnance n° **2006-931** du 28 juillet 2006 portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2006-1048** du 25 août 2006 relative aux sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété

Ordonnance n° **2006-1068** du 25 août 2006 rendant applicable à Mayotte certaines dispositions relatives au droit du travail de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises

Ordonnance n° **2006-1207** du 2 octobre 2006 relative aux chambres d'agriculture

Ordonnance n° **2006-1224** du 5 octobre 2006 prise pour l'application du II de l'article 71 de la loi n° 2006-11 du 5 janvier 2006 d'orientation agricole

Ordonnance n° **2006-1225** du 5 octobre 2006 relative aux coopératives agricoles

Ordonnance n° **2006-1547** du 7 décembre 2006 relative à la valorisation des produits agricoles, forestiers ou alimentaires et des produits de la mer

Ordonnance n° **2006-1548** du 7 décembre 2006 relative à l'identification, au contrôle sanitaire des activités de reproduction, ainsi qu'à l'amélioration génétique des animaux d'élevage

Ordonnance n° **2006-1647** du 21 décembre 2006 relative à l'amélioration de la protection sociale des personnes exploitant des terres d'une superficie inférieure à la moitié de la surface minimum d'installation

Ordonnance n° **2007-42** du 11 janvier 2007 relative au recouvrement des créances de l'État et des communes résultant de mesures de lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux

Ordonnance n° **2007-98** du 25 janvier 2007 relative à l'immigration à Mayotte, dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie

Ordonnance n° **2007-137** du 1er février 2007 relative aux offices publics de l'habitat

Ordonnance n° **2007-329** du 12 mars 2007 relative au code du travail (partie législative)

Ordonnance n° **2007-465** du 29 mars 2007 relative au personnel militaire, modifiant et complétant la partie législative du code de la défense et le code civil

Ordonnance n° **2007-544** du 12 avril 2007 relative aux marchés d'instruments financiers

Ordonnance n° **2007-571** du 19 avril 2007 relative aux établissements de crédit, aux entreprises d'investissement et aux sociétés de crédit

Ordonnance n° **2007-613** du 26 avril 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament

Ordonnance n° **2007-1389** du 27 septembre 2007 relative aux contrôles, au constat des infractions et aux sanctions en matière de lutte contre le dopage et de protection de la santé des sportifs en Nouvelle-Calédonie

Ordonnance n° **2007-1490** du 18 octobre 2007 relative aux marchés d'instruments financiers et portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis-et-Futuna

Ordonnance n° **2007-1801** du 21 décembre 2007 relative à l'adaptation à Mayotte de diverses dispositions législatives

Ordonnance n° **2008-97** du 31 janvier 2008 portant adaptation de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités aux universités implantées dans une ou plusieurs régions et départements d'outre-mer

Ordonnance n° **2008-156** du 22 février 2008 relative à la représentation de la Nouvelle-Calédonie au sein du conseil d'administration de l'Agence de développement de la culture kanak

Ordonnance n° **2008-205** du 27 février 2008 relative au droit du travail applicable à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

Ordonnance n° **2008-480** du 22 mai 2008 transposant en matière de don de gamètes et d'assistance médicale à la procréation la directive 2004/23/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 Ordonnance n° 2008-205 du 27 février 2008 relative au droit du travail applicable à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

Ordonnance n° **2008-507** du 30 mai 2008 portant transposition de la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles

Ordonnance n° **2008-527** du 5 juin 2008 relative à la mise en œuvre en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction du 3 mars 1973

Ordonnance n° **2008-556** du 13 juin 2008 transposant la directive 2005/68/CE du Parlement européen et du Conseil, du 16 novembre 2005, relative à la réassurance et réformant le cadre juridique des fonds communs de créances

Ordonnance n° **2008-697** du 11 juillet 2008 relative à l'application à Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises et réformant la chambre interprofessionnelle de Saint-Pierre-et-Miquelon

Ordonnance n° **2008-698** du 11 juillet 2008 relative à l'application du code monétaire et financier et du code des assurances à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

Ordonnance n° **2008-717** du 17 juillet 2008 portant sur les dispositions pénales relatives à certains produits de santé

Ordonnance n° **2008-727** du 24 juillet 2008 portant extension et adaptation de la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française

Ordonnance n° **2008-728** du 24 juillet 2008 portant adaptation des dispositions du code de l'éducation relatives à l'enseignement supérieur dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2008-810** du 22 août 2008 complétant la transposition de la directive 2001/95/CE du 3 décembre 2001 relative à la sécurité générale des produits

Ordonnance n° **2008-811** du 22 août 2008 relative aux contrôles de conformité portant sur les aliments pour animaux, les denrées alimentaires d'origine non animale et les fruits et légumes frais, en provenance des pays tiers à la Communauté européenne

Ordonnance n° **2008-858** du 28 août 2008 portant diverses dispositions d'adaptation du droit de l'outre-mer

Ordonnance n° **2008-859** du 28 août 2008 relative à l'extension et à l'adaptation outre-mer de diverses mesures bénéficiant aux personnes handicapées et en matière d'action sociale et médico-sociale

Ordonnance n° **2008-860** du 28 août 2008 relative à l'adaptation de la législation douanière applicable à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon

Ordonnance n° **2008-1081** du 23 octobre 2008 réformant le cadre de la gestion d'actifs pour compte de tiers

Ordonnance n° **2008-1145** du 6 novembre 2008 relative aux actions de préférence

Ordonnance n° **2008-1161** du 13 novembre 2008 portant modernisation de la régulation de la concurrence

Ordonnance n° **2008-1233** du 28 novembre 2008 portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2008-1271** du 5 décembre 2008 relative à la mise en place de codes de conduite et de conventions régissant les rapports entre les producteurs et les distributeurs, en matière de commercialisation d'instruments financiers, de produits d'épargne et d'assurance sur la vie

Ordonnance n° **2008-1278** du 8 décembre 2008 transposant la directive 2006/43/CE, du 17 mai 2006, et relative aux commissaires aux comptes

Ordonnance n° **2008-1301** du 11 décembre 2008 relative aux brevets d'invention et aux marques

Ordonnance n° **2008-1304** du 11 décembre 2008 modifiant la partie législative du code de l'éducation

Ordonnance n° **2008-1305** du 11 décembre 2008 modifiant la partie législative du code de la recherche

Ordonnance n° **2008-1339** du 18 décembre 2008 relative à l'extension et à l'adaptation en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna de dispositions portant sur la protection des droits des personnes en matière de santé

Ordonnance n° **2008-1340** du 18 décembre 2008 relative au contrôle de la fabrication et du commerce des précurseurs de drogues

Ordonnance n° **2008-1345** du 18 décembre 2008 portant réforme du droit des entreprises en difficulté

Ordonnance n° **2009-15** du 8 janvier 2009 relative aux instruments financiers

Ordonnance n° **2009-79** du 22 janvier 2009 créant l'Autorité des normes comptables

Ordonnance n° **2009-80** du 22 janvier 2009 relative à l'appel public à l'épargne et portant diverses dispositions en matière financière

Ordonnance n° **2009-102** du 30 janvier 2009 relative aux informations sur le donneur d'ordre qui doivent accompagner les virements de fonds à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2009-103** du 30 janvier 2009 prise pour l'application à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna de certaines mesures de gel des avoirs

Ordonnance n° **2009-104** du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme

Ordonnance n° **2009-105** du 30 janvier 2009 relative aux rachats d'actions, aux déclarations de franchissement de seuils et aux déclarations d'intentions

Ordonnance n° **2009-106** du 30 janvier 2009 portant sur la commercialisation des produits d'assurance sur la vie et sur des opérations de prévoyance collective et d'assurance

Ordonnance n° **2009-107** du 30 janvier 2009 relative aux sociétés d'investissement à capital fixe, aux fonds fermés étrangers et à certains instruments financiers

Ordonnance n° **2009-112** du 30 janvier 2009 portant diverses mesures relatives à la fiducie

Ordonnance n° **2009-108** du 30 janvier 2009 portant diverses dispositions relatives aux entreprises de réassurance

Ordonnance n° **2009-229** du 26 février 2009 prise pour l'application de l'article 12 de la loi n° 2008-757 du 1er août 2008 relative à la responsabilité environnementale et à diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement

Ordonnance n° **2009-233** du 26 février 2009 réformant les voies de recours contre les visites domiciliaires et les saisies de l'Autorité des marchés financiers

Ordonnance n° **2009-325** du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Ordonnance n° **2009-375** du 1^{er} avril 2009 réformant les voies de recours contre certaines visites et saisies administratives

Ordonnance n° **2009-394** du 9 avril 2009 portant extension de dispositions de l'ordonnance n° 2008-1081 du 23 octobre 2008 réformant le cadre de la gestion d'actifs pour compte de tiers en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2009-483** du 29 avril 2009 prise en application de l'article 35 de la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 relative aux archives

Ordonnance n° **2009-515** du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique

Ordonnance n° **2009-663** du 11 juin 2009 relative à l'enregistrement de certaines installations classées pour la protection de l'environnement

Ordonnance n° **2009-717** du 18 juin 2009 relative à l'adaptation aux personnes exerçant la profession de marin de la loi n° 2008-596 du 25 juin 2008 portant modernisation du marché du travail

Ordonnance n° **2009-797** du 24 juin 2009 relative à l'application à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna de l'ordonnance n° 2009-15 du 8 janvier 2009 relative aux instruments financiers
Ordonnance n° **2009-798** du 24 juin 2009 portant extension de l'ordonnance n° 2009-80 du 22 janvier 2009 relative à l'appel public à l'épargne et portant diverses dispositions en matière financière en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2009-799** du 24 juin 2009 portant actualisation et adaptation de la législation financière et de la législation douanière applicables en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna, à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte

Ordonnance n° **2009-864** du 15 juillet 2009 relative aux contrats de concession de travaux publics

Ordonnance n° **2009-865** du 15 juillet 2009 relative à l'application à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin, à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna de l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme

Ordonnance n° **2009-866** du 15 juillet 2009 relative aux conditions régissant la fourniture de services de paiement et portant création des établissements de paiement

Ordonnance n° **2009-884** du 22 juillet 2009 portant extension en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna de dispositions des ordonnances n° 2009-79 du 22 janvier 2009 créant l'Autorité des normes comptables et n° 2009-107 du 30 janvier 2009 relative aux sociétés d'investissement à capital fixe, aux fonds fermés étrangers et à certains instruments financiers

Ordonnance n° **2009-894** du 24 juillet 2009 relative aux mesures de police et aux sanctions applicables aux transferts transfrontaliers de déchets

Ordonnance n° **2009-896** du 24 juillet 2009 portant actualisation du droit commercial et du droit pénal applicables en Nouvelle-Calédonie et dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2009-897** du 24 juillet 2009 relative à l'évaluation prudentielle des acquisitions et des augmentations de participation dans des entités du secteur financier

Ordonnance n° **2009-901** du 24 juillet 2009 relative à la partie législative du code du cinéma et de l'image animée

Ordonnance n° **2009-935** du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés

Ordonnance n° **2009-936** du 29 juillet 2009 relative à l'élection de députés par les Français établis hors de France

Ordonnance n° **2009-1019** du 26 août 2009 portant extension et adaptation outre-mer des dispositions relatives à la télévision numérique terrestre

Ordonnance n° **2009-1358** du 5 novembre 2009 modifiant le code du cinéma et de l'image animée

Ordonnance n° **2009-1369** du 6 novembre 2009 relative au regroupement du Centre national professionnel de la propriété forestière et des centres régionaux de la propriété forestière

Ordonnance n° **2009-1400** du 17 novembre 2009 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux régions et aux syndicats mixtes de l'article L. 5721-2 du code général des collectivités territoriales

Ordonnance n° **2009-1401** du 17 novembre 2009 portant simplification de l'exercice du contrôle de légalité

Ordonnance n° **2009-1530** du 10 décembre 2009 modifiant la partie législative du code général des collectivités territoriales

Ordonnance n° **2009-1534** du 10 décembre 2009 relative à la compétence du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en matière disciplinaire et à la mise en cohérence de diverses dispositions du livre VIII du code rural (partie législative)

Ordonnance n° **2009-1585** du 17 décembre 2009 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles requises pour l'exercice des professions médicales, pharmaceutiques et paramédicales

Ordonnance n° **2009-1586** du 17 décembre 2009 relative aux conditions d'enregistrement des professions de santé

Ordonnance n° **2009-1752** du 25 décembre 2009 modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

Ordonnance n° **2010-11** du 7 janvier 2010 portant extension et adaptation de l'ordonnance n° 2009-866 du 15 juillet 2009 relative aux conditions régissant la fourniture de services de paiement et portant création des établissements de paiement à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française et aux îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2010-18** du 7 janvier 2010 portant création d'une agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Ordonnance n° **2010-49** du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale

Ordonnance n° **2010-76** du 21 janvier 2010 portant fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance

Ordonnance n° **2010-104** du 28 janvier 2010 relative à diverses mesures de protection sociale agricole

Ordonnance n° **2010-177** du 23 février 2010 de coordination avec la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Ordonnance n° **2010-250** du 11 mars 2010 relative aux dispositifs médicaux

Ordonnance n° **2010-331** du 25 mars 2010 portant extension et adaptation aux collectivités régies par l'article 74 de la Constitution, à la Nouvelle-Calédonie, aux Terres australes et antarctiques françaises ainsi qu'à La Réunion et à la Guadeloupe de dispositions de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires

Ordonnance n° **2010-377** du 14 avril 2010 portant extension et adaptation à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française et aux îles Wallis et Futuna de la loi n° 2009-1255 du 19 octobre 2009 tendant à favoriser l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et à améliorer le fonctionnement des marchés financiers

Ordonnance n° **2010-379** du 14 avril 2010 relative à la santé des sportifs et à la mise en conformité du code du sport avec les principes du code mondial antidopage

Ordonnance n° **2010-418** du 27 avril 2010 harmonisant les dispositions relatives à la sécurité et à la déclaration d'utilité publique des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Ordonnance n° **2010-420** du 27 avril 2010 portant adaptation de dispositions résultant de la fusion de la direction générale des impôts et de la direction générale de la comptabilité publique

Ordonnance n° **2010-459** du 6 mai 2010 modifiant les livres Ier, V et VI du code rural

Ordonnance n° **2010-460** du 6 mai 2010 relative à la modernisation des missions d'inspection et de contrôle et à la mise en cohérence de diverses dispositions du livre II du code rural

Ordonnance n° **2010-461** du 6 mai 2010 portant adaptation des renvois à des dispositions réglementaires d'application dans la partie législative du code rural

Ordonnance n° **2010-462** du 6 mai 2010 créant un livre IX du code rural relatif à la pêche maritime et à l'aquaculture marine

Ordonnance n° **2010-590** du 3 juin 2010 portant dispositions relatives au statut civil de droit local applicable à Mayotte et aux juridictions compétentes pour en connaître

Ordonnance n° **2010-638** du 10 juin 2010 portant suppression du régime des conservateurs des hypothèques

Ordonnance n° **2010-686** du 24 juin 2010 portant extension et adaptation dans les départements d'outre-mer, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon de la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion

Ordonnance n° **2010-1232** du 21 octobre 2010 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne en matière d'environnement

Ordonnance n° **2010-1307** du 28 octobre 2010 relative à la partie législative du code des transports

Ordonnance n° **2010-1307** du 28 octobre 2010 relative à la partie législative du code des transports La partie législative du code des transports fait l'objet d'une publication spéciale annexée au Journal officiel de ce jour.

Ordonnance n° **2010-1445** du 25 novembre 2010 portant adaptation pour les investissements réalisés dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie de la réduction d'impôt sur le revenu en faveur de l'investissement locatif

Ordonnance n° **2010-1511** du 9 décembre 2010 portant transposition de la directive 2007/36/CE du 11 juillet 2007 concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées

Ordonnance n° **2010-1512** du 9 décembre 2010 portant adaptation du droit des entreprises en difficulté et des procédures de traitement des situations de surendettement à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée

Ordonnance n° **2010-1579** du 17 décembre 2010 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine des déchets

Ordonnance n° **2011-78** du 20 janvier 2011 relative aux conditions dans lesquelles certains actes peuvent être réalisés par des personnes n'ayant pas la qualité de vétérinaire

Ordonnance n° **2011-91** du 20 janvier 2011 portant codification de la partie législative du code

Ordonnance n° **2011-204** du 24 février 2011 relative au code des transports

Ordonnance n° **2011-253** du 10 mars 2011 portant modification du titre V du livre V du code de l'environnement

Ordonnance n° **2011-337** du 29 mars 2011 modifiant l'organisation judiciaire dans le Département de Mayotte

Ordonnance n° **2011-398** du 14 avril 2011 portant transposition de la directive 2009/44/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 modifiant la directive 98/26/CE concernant le caractère définitif du règlement dans les systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres et la directive 2002/47/CE concernant les contrats de garantie financière, en ce qui concerne les systèmes liés et les créances privées

Ordonnance n° **2011-504** du 9 mai 2011 portant codification de la partie législative du code de l'énergie

Ordonnance n° **2011-592** du 27 mai 2011 modifiant le régime de l'épargne-logement en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie

Ordonnance n° **2011-635** du 9 juin 2011 portant diverses dispositions d'adaptation du code des transports au droit de l'Union européenne et aux conventions internationales dans les domaines du transport et de la sécurité maritimes

Ordonnance n° **2011-673** du 16 juin 2011 adaptant certaines dispositions du code rural et de la pêche maritime et du code de la santé publique à l'évolution de la législation de l'Union européenne dans le domaine du médicament vétérinaire

Ordonnance n° **2011-821** du 8 juillet 2011 relative à l'adaptation à Saint-Pierre-et-Miquelon et à Mayotte de la loi n° 2010-853 du 23 juillet 2010 relative aux réseaux consulaires, au commerce, à l'artisanat et aux services

Ordonnance n° **2011-839** du 15 juillet 2011 relative aux assurances en matière de transport

Ordonnance n° **2011-840** du 15 juillet 2011 relative à la mise en conformité des dispositions nationales avec le droit de l'Union européenne sur la mise sur le marché et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Ordonnance n° **2011-862** du 22 juillet 2011 relative à l'organisation de l'épidémiologie-surveillance, de la prévention et de la lutte contre les maladies animales et végétales et aux conditions de délégation de certaines tâches liées aux contrôles sanitaires et phytosanitaires

Ordonnance n° **2011-863** du 22 juillet 2011 relative à la modernisation des missions des vétérinaires titulaires d'un mandat sanitaire

Ordonnance n° **2011-864** du 22 juillet 2011 relative à la protection et à la mise en valeur des terres agricoles dans les départements d'outre-mer, dans le Département de Mayotte et à Saint-Martin

Ordonnance n° **2011-866** du 22 juillet 2011 adaptant à l'outre-mer diverses dispositions relatives à la pêche de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche

Ordonnance n° **2011-915** du 1er août 2011 relative aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la modernisation du cadre juridique de la gestion d'actifs

Ordonnance n° **2011-1012** du 24 août 2011 relative aux communications électroniques

Ordonnance n° **2011-1068** du 8 septembre 2011 relative aux établissements publics fonciers, aux établissements publics d'aménagement de l'État et à l'Agence foncière et technique de la région parisienne

Ordonnance n° **2011-1069** du 8 septembre 2011 transposant la décision-cadre 2006/960/JAI du Conseil du 18 décembre 2006 relative à la simplification de l'échange d'informations et de renseignements entre les services répressifs des États membres de l'Union européenne

Ordonnance n° **2011-1105** du 14 septembre 2011 portant transposition des directives 2009/28/CE et 2009/30/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009 dans le domaine des énergies renouvelables et des biocarburants

Ordonnance n° **2011-1243** du 6 octobre 2011 portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna de l'ordonnance n° 2011-398 du 14 avril 2011 portant transposition de la directive 2009/44/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 modifiant la directive 98/26/CE concernant le caractère définitif du règlement dans les systèmes de paiement et de règlement des opérations sur titres et la directive 2002/47/CE concernant les contrats de garantie financière, en ce qui concerne les systèmes liés et les créances privées

Ordonnance n° **2011-1300** du 14 octobre 2011 relative aux redevances aéroportuaires

Ordonnance n° **2011-1327** du 20 octobre 2011 portant extension et adaptation des dispositions relatives au crédit immobilier et au prêt viager hypothécaire en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française et à la fourniture de services financiers à distance dans ces collectivités et dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2011-1328** du 20 octobre 2011 portant transposition de la directive 2009/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 mai 2009 concernant l'institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises de dimension communautaire et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs

Ordonnance n° **2011-1539** du 16 novembre 2011 relative à la définition des surfaces de plancher prises en compte dans le droit de l'urbanisme

Ordonnance n° **2011-1540** du 16 novembre 2011 portant transposition de la directive 2008/52/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2008 sur certains aspects de la médiation en matière civile et commerciale

Ordonnance n° **2011-1636** du 24 novembre 2011 portant extension et adaptation du contrat unique d'insertion au Département de Mayotte

Ordonnance n° **2011-1641** du 24 novembre 2011 portant extension et adaptation du revenu de solidarité active au Département de Mayotte

Ordonnance n° **2011-1708** du 1er décembre 2011 relative à l'application à Mayotte des deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales

Ordonnance n° **2011-1875** du 15 décembre 2011 portant extension de la loi n° 2010-1609 du 22 décembre 2010 en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2011-1895** du 19 décembre 2011 relative à la partie législative du code des procédures civiles d'exécution

Ordonnance n° **2011-1916** du 22 décembre 2011 relative à certaines corrections à apporter au régime des autorisations d'urbanisme

Ordonnance n° **2011-1922** du 22 décembre 2011 portant adaptation du code du travail, du code de la santé publique et du code de l'environnement au droit de l'Union européenne en ce qui concerne la mise sur le marché des produits chimiques

Ordonnance n° **2011-1923** du 22 décembre 2011 relative à l'évolution de la sécurité sociale à Mayotte dans le cadre de la départementalisation

Ordonnance n° **2011-1929** du 22 décembre 2011 portant adaptation à Mayotte des modalités de tarification des établissements et services médico-sociaux qui accueillent les personnes handicapées

Ordonnance n° **2012-6** du 05 janvier 2012 modifiant les livres Ier et V du code de l'environnement

Ordonnance n° **2012-7** du 5 janvier 2012 portant transposition du chapitre II de la directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Ordonnance n° **2012-8** du 5 janvier 2012 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine de la prévention des pollutions et des risques

Ordonnance n° **2012-9** du 5 janvier 2012 relative aux réserves naturelles

Ordonnance n° **2012-10** du 5 janvier 2012 relative à la protection des animaux d'espèces non domestiques non tenus en captivité utilisés à des fins scientifiques

Ordonnance n° **2012-11** du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme

Ordonnance n° **2012-34** du 11 janvier 2012 portant simplification, réforme et harmonisation des dispositions de police administrative et de police judiciaire du code de l'environnement

Ordonnance n° **2012-92** du 26 janvier 2012 relative à la partie législative du code forestier

Ordonnance n° **2012-289** du 1^{er} mars 2012 relative à la sûreté de l'aviation civile

Ordonnance n° **2012-351** du 12 mars 2012 relative à la partie législative du code de la sécurité intérieure

Ordonnance n° **2012-395** du 23 mars 2012 relative à l'application à Mayotte de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique

Ordonnance n° **2012-510** du 18 avril 2012 portant adaptation de la législation relative au service public de l'électricité dans le Département de Mayotte

Ordonnance n° **2012-514** du 18 avril 2012 portant extension et adaptation aux îles Wallis et Futuna, à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française des dispositions de la loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique

Ordonnance n° **2012-576** du 26 avril 2012 portant extension et adaptation à Mayotte du code de la construction et de l'habitation ainsi que de diverses lois relatives au logement

Ordonnance n° **2012-578** du 26 avril 2012 relative à l'application à Mayotte du code de commerce, de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 fixant le

statut de la copropriété des immeubles bâtis et de la loi n° 85-677 du 5 juillet 1985 tendant à l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation et à l'accélération des procédures d'indemnisation

Ordonnance n° **2012-579** du 26 avril 2012 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques dans le Département de Mayotte

Ordonnance n° **2012-644** du 4 mai 2012 portant extension et adaptation de la stratégie nationale pour la mer et le littoral dans les collectivités d'outre-mer

Ordonnance n° **2012-785** du 31 mai 2012 portant extension et adaptation du code de l'action sociale et des familles au Département de Mayotte

Ordonnance n° **2012-787** du 31 mai 2012 portant extension et adaptation à Mayotte du code de l'urbanisme

Ordonnance n° **2012-788** du 31 mai 2012 modifiant les livres III et VII du code du travail applicable à Mayotte

Ordonnance n° **2012-789** du 31 mai 2012 portant extension et adaptation de certaines dispositions du code rural et de la pêche maritime et d'autres dispositions législatives à Mayotte

Ordonnance n° **2012-790** du 31 mai 2012 modifiant l'article 64-1 de la loi n° 2001-616 du 11 juillet 2001 relative à Mayotte

Ordonnance n° **2012-792** du 7 juin 2012 relative à la partie législative du code du travail applicable à Mayotte portant extension et adaptation du livre préliminaire et d'une partie des livres Ier, II et IV

Ordonnance n° **2012-809** du 13 juin 2012 relative aux systèmes de transport intelligents

Ordonnance n° **2012-814** du 22 juin 2012 relative à la durée du travail des conducteurs indépendants du transport public routier

Ordonnance n° **2012-827** du 28 juin 2012 relative au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre (période 2013-2020)

Ordonnance n° **2012-872** du 12 juillet 2012 relative à l'application de divers règlements du Parlement européen et du Conseil en matière d'aviation civile

Ordonnance n° **2012-1218** du 2 novembre 2012 portant réforme pénale en matière maritime

Ordonnance n° **2012-1240** du 8 novembre 2012 portant transposition de la directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil, du 24 novembre 2010, modifiant la directive 2003/71/CE concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation et la directive 2004/109/CE sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant

l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé

Ordonnance n° **2012-1397** du 13 décembre 2012 déterminant les règles budgétaires, financières et comptables applicables aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique

Ordonnance n° **2012-1398** du 13 décembre 2012 relative au transfert des personnels et des biens et obligations des départements et des régions aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique

Ordonnance n° **2012-1427** du 19 décembre 2012 relative au renforcement de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des médicaments, à l'encadrement de la vente de médicaments sur internet et à la lutte contre la falsification de médicaments

Ordonnance n° **2013-79** du 25 janvier 2013 portant adaptation du code monétaire et financier à la départementalisation de Mayotte et du droit des chèques dans les collectivités d'outre-mer et en Nouvelle-Calédonie

Ordonnance n° **2013-80** du 25 janvier 2013 relative aux allocations de logement à Mayotte

Ordonnance n° **2013-81** du 25 janvier 2013 relative aux dispositions applicables à certains agents relevant de l'État ou des circonscriptions territoriales exerçant leurs fonctions sur le territoire des îles Wallis et Futuna

Ordonnance n° **2013-139** du 13 février 2013 relative aux formalités déclaratives applicables aux navires à l'entrée et à la sortie des ports maritimes

Ordonnance n° **2013-518** du 20 juin 2013 modifiant certaines dispositions du code de la sécurité intérieure et du code de la défense (parties législatives) relatives aux armes et munitions

Ordonnance n° **2013-519** du 20 juin 2013 modifiant certaines dispositions du code de la sécurité intérieure (partie législative) relatives à l'outre-mer

Ordonnance n° **2013-544** du 27 juin 2013 relative aux établissements de crédit et aux sociétés de financement

Ordonnance n° **2013-638** du 18 juillet 2013 relative au contentieux de l'urbanisme

Ordonnance n° **2013-676** du 25 juillet 2013 modifiant le cadre juridique de la gestion d'actifs

Ordonnance n° **2013-714** du 5 août 2013 relative à la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7 de la Charte de l'environnement

Ordonnance n° **2013-760** du 22 août 2013 portant adaptation à l'outre-mer des dispositions de la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement

Ordonnance n° **2013-792** du 30 août 2013 portant extension en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna des dispositions du titre I^{er} de la loi n° 2013-100 du 28 janvier 2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne en matière économique et financière

Ordonnance n° **2013-837** du 19 septembre 2013 relative à l'adaptation du code des douanes, du code général des impôts, du livre des procédures fiscales et d'autres dispositions législatives fiscales et douanières applicables à Mayotte

Ordonnance n° **2013-888** du 3 octobre 2013 relative à la procédure intégrée pour le logement

Ordonnance n° **2013-889** du 3 octobre 2013 relative au développement de la construction de logement

Ordonnance n° **2013-890** du 3 octobre 2013 relative à la garantie financière en cas de vente en l'état futur d'achèvement

Ordonnance n° **2013-1150** du 11 décembre 2013 relative à l'action sociale en faveur des familles à Saint-Pierre-et-Miquelon

Ordonnance n° **2013-1183** du 19 décembre 2013 relative à l'harmonisation des sanctions pénales et financières relatives aux produits de santé et à l'adaptation des prérogatives des autorités et des agents chargés de constater les manquements

Ordonnance n° **2013-1184** du 19 décembre 2013 relative à l'amélioration des conditions d'accès aux documents d'urbanisme et aux servitudes d'utilité publique

Ordonnance n° **2013-1185** du 19 décembre 2013 relative au taux de garantie que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent apporter à des emprunts souscrits par un concessionnaire d'aménagement

Ordonnance n° **2013-1208** du 24 décembre 2013 relative à l'adaptation du code de la santé publique à Mayotte

LES LOIS DE RATIFICATION

Loi n° **84-7** du 3 janvier 1984 ratifiant et modifiant l'ordonnance n° 82-297 du 31 mars 1982 portant modification de certaines dispositions du code des pensions civiles et militaires de retraite et relative à la cessation d'activité des fonctionnaires et des agents de l'État et des établissements publics de l'État à caractère administratif, et l'ordonnance n° 82-298 du 31 mars 1982 relative à la cessation progressive d'activité des agents titulaires des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif

Loi n° **84-421** du 6 juin 1984 portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 83-332 du 22 avril 1983 autorisant le gouvernement à prendre, par application de l'article 38 de la Constitution, diverses mesures financières

Loi n° **84-575** du 9 juillet 1984 portant diverses dispositions d'ordre social (art. 35)

Loi n° **91-1379** du 28 décembre 1991 portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 89-923 du 23 décembre 1989 d'habilitation relative à l'adaptation de la législation applicable dans la collectivité territoriale de Mayotte

Loi n° **92-1440** du 31 décembre 1992 portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 92-11 du 4 janvier 1992 d'habilitation relative à l'adaptation de la législation applicable dans les territoires d'outremer

Loi n° **92-1441** du 31 décembre 1992 portant ratification des ordonnances prises en application de la loi n° 91-1380 du 28 décembre 1991 d'habilitation relative à l'adaptation de la législation applicable à Mayotte

Loi n° **96-1240** du 30 décembre 1996 de ratification des ordonnances prises en matière pénale pour Mayotte et les territoires d'outre-mer

Loi n° **97-1270** du 29 décembre 1997 portant ratification de l'ordonnance n° 96-782 du 5 septembre 1996 prise en application de la loi n° 96-87 du 5 février 1996 d'habilitation relative au statut général des fonctionnaires de la collectivité territoriale, des communes et des établissements publics de Mayotte

Loi n° **98-144** du 6 mars 1998 portant ratification et modification de l'ordonnance n° 96-1122 du 20 décembre 1996 relative à l'amélioration de la santé publique à Mayotte

Loi n° **99-1038** du 9 décembre 1999 portant ratification des ordonnances n° 98-520 du 24 juin 1998, n° 98-521 du 24 juin 1998, n° 98-523 du 24 juin 1998, n° 98-526 du 24 juin 1998, n° 98-776 du 2 septembre 1998, n° 98-777 du 2 septembre 1998 prises en application de la loi n° 98-145 du 6 mars 1998 portant habilitation du gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer

Loi n° **99-1121** du 28 décembre 1999 portant ratification des ordonnances n° 98-580 du 8 juillet 1998, n° 98-582 du 8 juillet 1998, n° 98-728 du 20 août 1998, n° 98-729 du 20 août 1998, n° 98-730 du 20 août 1998, n° 98-732 du 20 août 1998, n° 98-774 du 2 septembre 1998 prises en application de la loi n° 98-145 du 6 mars 1998 portant habilitation du gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer

Loi n° **99-1122** du 28 décembre 1999 portant ratification des ordonnances n° 98-524 du 24 juin 1998, n° 98-525 du 24 juin 1998, n° 98-581 du 8 juillet 1998, n° 98-775 du 2 septembre 1998, prises en application de la loi n° 98-145 du 6 mars 1998 portant habilitation du gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer

Loi n° **99-1123** du 28 décembre 1999 portant ratification des ordonnances n° 98-522 du 24 juin 1998, n° 98-731 du 20 août 1998, n° 98-773 du 2 septembre 1998 prises en application de la loi n° 98-145 du 6 mars 1998 portant habilitation du gouvernement à prendre, par ordonnances, les mesures législatives nécessaires à l'actualisation et à l'adaptation du droit applicable outre-mer

Loi n° **2001-624** du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel (art. 7)

Loi n° **2001-1011** du 5 novembre 2001 portant ratification de l'ordonnance n° 2001-273 du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive 1999/62/CE du Parlement et du Conseil du 17 juin 1999 relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes

Loi n° **2002-2** du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale (art. 87)

Loi n° **2002-73** du 17 janvier 2002 de modernisation sociale (art. 45 et 221)

Loi n° **2002-303** du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (art. 92)

Loi n° **2003-7** du 3 janvier 2003 modifiant le livre VIII du code de commerce (art. 50)

Loi n° **2003-339** du 14 avril 2003 portant ratification de l'ordonnance n° 2000-549 du 15 juin 2000 relative à la partie législative du code de l'éducation

Loi n° **2003-495** du 12 juin 2003 renforçant la lutte contre la violence routière (art. 38)

Loi n° **2003-591** du 2 juillet 2003 habilitant le gouvernement à simplifier le droit (art. 30 et art. 31)

Loi n° **2003-660** du 21 juillet 2003 de programme pour l'outre-mer (art. 65)

Loi n° **2004-204** du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité (art. 224)

Loi n° **2004-669** du 9 juillet 2004 relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle (art. 131)

Loi n° **2004-806** du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique (art. 4)

Loi n° **2004-1343** du 9 décembre 2004 de simplification du droit (art. 78 à art. 80)

Loi n° **2005-157** du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux (art. 238)

Loi n° **2005-810** du 20 juillet 2005 ratifiant l'ordonnance n° 2004-1197 du 12 novembre 2004 portant transposition de directives communautaires modifiant le code du travail en matière d'aménagement du travail dans le secteur des transports

Loi n° **2005-811** du 20 juillet 2005 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des marchés financiers (art. 7)

Loi n° **2005-842** du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie (art. 20 et art. 31)

Loi n° **2005-843** du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique (art. 25)

Loi n° **2005-1319** du 26 octobre 2005 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de l'environnement (art. 4)

Loi n° **2005-1550** du 12 décembre 2005 modifiant diverses dispositions relatives à la défense (art. 1er)

Loi n° **2006-10** du 5 janvier 2006 relative à la sécurité et au développement des transports (art. 9, art. 54)

Loi n° **2006-387** du 31 mars 2006 relative aux offres publiques d'acquisition (art. 25, art. 26)

Loi n° **2006-406** du 5 avril 2006 relative à la garantie de conformité du bien au contrat due par le vendeur au consommateur et à la responsabilité du fait des produits défectueux (art. 1er)

Loi n° **2006-437** du 14 avril 2006 portant diverses dispositions relatives au tourisme (art. 1er, art. 20)

Loi n° **2006-872** du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement (art. 6, art. 44, art. 79)

Loi n° **2006-911** du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration (art. 120)

Loi n° **2006-1615** du 18 décembre 2006 ratifiant l'ordonnance n° 2006-1048 du 25 août 2006 relative aux sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété

Loi n° **2006-1770** du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié et portant diverses dispositions d'ordre économique et social (art. 49, art. 64, art. 66, art. 74)

Loi n° **2006-1772** du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (art. 12)

Loi n° **2007-127** du 30 janvier 2007 ratifiant l'ordonnance n° 2005-1040 du 26 août 2005 relative à l'organisation de certaines professions de santé et à la répression de l'usurpation de titres et de l'exercice illégal de ces professions et modifiant le code de la santé publique (art. 1er)

Loi n° **2007-210** du 19 février 2007 portant réforme de l'assurance de protection juridique (art. 10)

Loi n° **2007-212** du 20 février 2007 portant diverses dispositions intéressant la Banque de France (art. 10)

Loi n° **2007-224** du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer (art. 20)

Loi n° **2007-289** du 5 mars 2007 portant modifications du code de justice militaire et du code de la défense (art. 1^{er})

Loi n° **2007-290** du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale (art. 16, art. 50 et art. 54)

Loi n° **2007-308** du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs (art. 37)

Loi n° **2007-1631** du 20 novembre 2007 relative à la maîtrise de l'immigration, à l'intégration et à l'asile (art. 60)

Loi n° **2007-1774** du 17 décembre 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans les domaines économique et financier (art. 9)

Loi n° **2007-1821** du 24 décembre 2007 ratifiant l'ordonnance n° 2006-1547 du 7 décembre 2006 relative à la valorisation des produits agricoles, forestiers ou alimentaires et des produits de la mer (art. 1^{er})
Loi n° **2008-1350** du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire (art. 23)

Loi n° **2008-650** du 3 juillet 2008 relative à la lutte contre le trafic de produits dopants du 3 juillet 2008 relative à la lutte contre le trafic de produits dopants (art. 24)

Loi n° **2008-490** du 26 mai 2008 ratifiant l'ordonnance n° 2007-1490 du 18 octobre 2007 relative aux marchés d'instruments financiers et portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna (art. 1, art. 3 et art. 4)

Loi n° **2008-493** du 26 mai 2008 ratifiant l'ordonnance n° 2005-883 du 2 août 2005 relative à la mise en place au sein des institutions de la défense d'un dispositif d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté et l'ordonnance n° 2007-465 du 29 mars 2007 relative au personnel militaire, modifiant et complétant la partie législative du code de la défense et le code civil, et portant diverses dispositions relatives à la défense (art.1 et art.2)

Loi n° **2008-337** du 15 avril 2008 ratifiant l'ordonnance n° 2007-613 du 26 avril 2007 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine du médicament (art.1)

Loi n° **2008-67** du 21 janvier 2008 ratifiant l'ordonnance n° 2007-329 du 12 mars 2007 relative au code du travail (art.1)

Loi n° **2009-1255** du 19 octobre 2009 tendant à favoriser l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et à améliorer le fonctionnement des marchés financiers (art.15)

Loi n° **2009-970** du 3 août 2009 relative à l'évolution institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie et portant ratification d'ordonnances (art.10)

Loi n° **2009-594** du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer (art.66)

Loi n° **2009-526** du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures (art.138, art.139, art.140)

Loi n° **2009-61** du 16 janvier 2009 ratifiant l'ordonnance n° 2005-759 du 4 juillet 2005 portant réforme de la filiation et modifiant ou abrogeant diverses dispositions relatives à la filiation

Loi n° **2010-1609** du 22 décembre 2010 relative à l'exécution des décisions de justice, aux conditions d'exercice de certaines professions réglementées et aux experts judiciaires

Loi n° **2010-1563** du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales (art.86)

Loi n° **2010-1487** du 7 décembre 2010 relative au Département de Mayotte (art.31 et art.32)

Loi n° **2010-1249** du 22 octobre 2010 de régulation bancaire et financière (art.90)

Loi n° **2010-874** du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche (art.66, art.74, art.81)

Loi n° **2010-788** du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (art.217)

Loi n° **2010-165** du 23 février 2010 ratifiant l'ordonnance n° 2009-935 du 29 juillet 2009 portant répartition des sièges et délimitation des circonscriptions pour l'élection des députés

Loi n° **2011-940** du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (art.64)

Loi n° **2011-884** du 27 juillet 2011 relative aux collectivités territoriales de Guyane et de Martinique (art.15)

Loi n° **2011-525** du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit (art.9, art.10, art.11 et art.134)

Loi n° **2011-411** du 14 avril 2011 ratifiant l'ordonnance n° 2009-936 du 29 juillet 2009 relative à l'élection de députés par les Français établis hors de France (art.1)

Loi n° **2011-12** du 5 janvier 2011 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'Union européenne (art.1^{er}).

Loi n° **2012-158** du 1^{er} février 2012 visant à renforcer l'éthique du sport et les droits des sportifs (art. 14)

Loi n° **2012-375** du 19 mars 2012 relative à l'organisation du service et à l'information des passagers dans les entreprises de transport aérien de passagers et à diverses dispositions dans le domaine des transports (art. 1^{er})

Loi n° **2012-387** du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives (art. 113 et art.114)

Loi n° **2012-1270** du 20 novembre 2012 relative à la régulation économique outre-mer et portant diverses dispositions relatives aux outre-mer (art.30)

Loi n° **2012-1559** du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement (art.16)

Loi n° **2013-431** du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports (art.38)

Loi n° **2013-442** du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale (art. 1^{er})

Loi n° **2013-619** du 16 juillet 2013 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine du développement durable (art. 17, art.36 et art. 37)

Loi n° **2013-660** du 27 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche (art. 129)

Loi n° **2013-672** du 26 juillet 2013 de séparation et de régulation des activités bancaires (art. 83)

Loi n° **2013-1029** du 15 novembre 2013 portant diverses dispositions relatives aux outre-mer (art. 1^{er} et art.2)

ANNEXE 4 : LES ORDONNANCES PUBLIÉES SUR LE FONDEMENT DE L'ARTICLE 74-1 DE LA CONSTITUTION

Ordonnances	Titre	Ratification
n° 2005-704 du 24 juin 2005	portant adaptation des règles relatives aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers à Mayotte, dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie	Article 120 de la loi n° 2006-911 du 24 juillet 2006 relative à l'immigration et à l'intégration
n° 2005-1263 du 7 mai 2005	relative à l'extension à Mayotte, aux îles Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie de la loi n° 55-4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales	Article 20 de la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer
n° 2006-60 du 19 janvier 2006	portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna	Article 73 de la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006 pour le développement de la participation et de l'actionnariat salarié et portant diverses dispositions d'ordre économique et social
n° 2006-482 du 26 avril 2006	portant adaptation en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie de l'article 1609 <i>quatervicies</i> du code général des impôts	Article 20 de la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer
n° 2006-639 du 1 ^{er} juin 2006	portant extension et adaptation outre-mer de dispositions réformant le statut des avocats, des notaires, des experts judiciaires, des conseils en propriété industrielle et des administrateurs judiciaires	Article 20 de la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer
n° 2006-1588 du 13 juin 2006	relative au régime de prévention, de réparation et de tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles à Mayotte	Article 20 de la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer
n° 2007-1434 du 5 octobre 2007	portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics	<i>Non ratifiée.</i> Ratification proposée hors délai dans le projet de loi relatif au développement économique des outre-mer, mesure supprimée par la commission des finances du Sénat.

n° 2007-1134 du 25 juillet 2007	portant extension et adaptation à la Nouvelle-Calédonie de diverses dispositions relatives aux communes et aux sociétés d'économie mixte locales	<i>Non ratifiée mais ses dispositions ont « force de loi ».</i> - Mesure présente dans la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 mais déclaré contraire à la Constitution car dépourvu de tout lien avec le projet de loi initial. - Le IV de l'article 66 de la loi n° 2009-594 du 27 mai 2009 pour le développement économique des outre-mer a conféré « force de loi » aux dispositions de l'ordonnance à compter de la publication de celle-ci.
n° 2007-392 du 22 mars 2007	portant extension et adaptation en Polynésie française de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991 relative à l'aide juridique et extension et adaptation de l'aide juridictionnelle en matière pénale à Mayotte, dans les îles Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie	Article 3 de la loi n° 2008-490 du 26 mai 2008
n° 2007-235 du 22 février 2007	étendant et adaptant à Saint-Pierre-et-Miquelon le régime des prestations familiales et le dispositif de retraite anticipée des assurés ayant commencé à travailler jeunes et ayant eu une longue carrière	Article 4 de la loi n° 2008-490 du 26 mai 2008 ratifiant l'ordonnance n° 2007-1490 du 18 octobre 2007 relative aux marchés d'instruments financiers et portant actualisation et adaptation du droit économique et financier applicable à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna
n° 2008-527 du 5 juin 2008	relative à la mise en œuvre en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction du 3 mars 1973	Article 66 de la loi n° 2009-594 du 27 mai 2009
n° 2008-1339 du 12 décembre 2008	relative à l'extension et à l'adaptation en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna de dispositions portant sur la protection des droits des personnes en matière de santé	Article 66 de la loi n° 2009-594 du 27 mai 2009

n° 2009-536 du 14 mai 2009	portant diverses dispositions d'adaptation du droit outre-mer	Article 10 de la loi n° 2009-970 du 3 août 2009
n° 2009-537 du 14 mai 2009	portant extension et adaptation à Mayotte, dans les îles Wallis et Futuna, en Polynésie française, dans les Terres australes et antarctiques françaises et en Nouvelle-Calédonie de diverses dispositions de nature législative	Article 10 de la loi n° 2009-970 du 3 août 2009
n° 2009-538 du 14 mai 2009	portant extension et adaptation à la Nouvelle-Calédonie de diverses dispositions relatives aux communes et aux sociétés d'économie mixte locales	Article 10 de la loi n° 2009-970 du 3 août 2009
n° 2009-664 du 11 juin 2009	relative à l'organisation du service public de l'emploi et à la formation professionnelle à Mayotte	Article 10 de la loi n° 2009-970 du 3 août 2009 Article 31 de la loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010
n° 2009-1336 du 29 octobre 2009	modifiant l'ordonnance n° 2006-172 du 15 février 2006 portant actualisation et adaptation du droit applicable en matière de sécurité civile en Nouvelle- Calédonie	Article 31 de la loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010
n° 2010-1180 du 7 octobre 2010	portant extension et adaptation en Polynésie française, à Saint- Barthélemy, à Saint-Martin et à Saint- Pierre-et-Miquelon de diverses dispositions de nature législative	Article 31 de la loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010
n° 2010-137 du 1 ^{er} février 2010	portant adaptation du droit des contrats relevant de la commande publique passés par l'État et ses établissements publics en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et dans les îles Wallis et Futuna	Article 32 de la loi n° 2010-1487 du 7 décembre 2010
n° 2011-827 du 8 juillet 2011	relative à la répression du dopage en Nouvelle-Calédonie	Article 30 de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012
n° 2011-322 du 24 mars 2011	portant extension et adaptation en Nouvelle-Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna, à Mayotte, à Saint- Pierre-et-Miquelon, à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin de la législation relative à l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée	Article 15 de la loi n° 2011-84 du 27 juillet 2011
n° 2011-865 du 22 juillet 2011	relative à la mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous- exploitées à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin	Article 30 de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012

n° 2011-1920 du 22 décembre 2011	portant adaptation du code monétaire et financier et du code des douanes à la suite du changement de statut de la collectivité de Saint-Barthélemy vis-à-vis de l'Union européenne	Article 30 de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012
n° 2012-396 du 23 mars 2012	portant adaptation de l'aide juridictionnelle en matière pénale en Nouvelle-Calédonie et dans les îles Wallis et Futuna	Article 30 de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012
n° 2012-515 du 18 avril 2012	portant extension et adaptation à la Polynésie française et à la Nouvelle-Calédonie de dispositions du code de la santé publique	Article 30 de la loi n° 2012-1270 du 20 novembre 2012
n° 2012-1222 du 2 novembre 2012	portant extension et adaptation à Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie des dispositions du droit civil et du droit de l'action sociale relatives à la protection juridique des majeurs	Article 1 ^{er} de la loi n° 2013-1029 du 15 novembre 2013
n° 2013-421 du 23 mai 2013	relative à l'inscription au fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers des décisions relatives au traitement du surendettement en Polynésie française	Article 1 ^{er} de la loi n° 2013-1029 du 15 novembre 2013
n° 2013-516 du 20 juin 2013	portant actualisation du droit civil applicable en Nouvelle-Calédonie et dans les îles Wallis et Futuna	Article 1 ^{er} de la loi n° 2013-1029 du 15 novembre 2013